

## NOTICE

### SUR LES TROIS FRERES

JEAN EUDES

Prêtre, fondateur des Eudistes,

FRANÇOIS EUDES DE MÉZERAY

Historiographe de France,

CHARLES EUDES D'HOUAY

Chirurgien, échevin d'Argentan,

Avec une généalogie de la famille Eudes,

Par

M. GUSTAVE LEVAVASSEUR,

Secrétaire de la commission pour l'érection du monument Mézeray.

[Gravures dans le texte]

DUMOULINS DERACHE

QUAI DES AUGUSTINS . 13. RUE DU BOULOY,7.

A la mairie d'Argentan et chez tous les libraires de Normandie.

1855

- 1 -

En l'année 1601, vivait dans la paroisse de Ri, au diocèse de Séez, en Basse-Normandie, un pauvre chirurgien de village nommé Isaac Eudes.

L'histoire, la vie et les mœurs de cet honnête homme obscur étaient fort simples. Destiné au sacerdoce dans sa jeunesse, il allait recevoir les ordres sacrés, lorsque la peste, en lui enlevant tous ses frères, avait détourné sa vocation (1). Il avait appliqué au soulagement corporel de l'humanité souffrante les études qui devaient le diriger vers le salut des âmes, et, en épousant Marthe Corbin (2), il s'était donné une digne compagne. C'était, dit un historien, une fille vertueuse, d'un esprit solide, d'un caractère décidé, et qui savait, ainsi que son mari, si bien inspirer de la retenue aux libertins, que ceux-ci n'osaient en leur présence se permettre rien qui fût contraire à la modestie, quoique la licence fût extrême dans ces temps malheureux, où les guerres civiles étaient à peine terminées.

S'il faut en croire d'autres témoignages, le chirurgien Isaac Eudes avait même su, au milieu des troubles de son temps, mettre à profit la bonne volonté et la reconnaissance de Henri IV, dont il avait été le zélé partisan, bien qu'il fût si fervent catholique, qu'il récitait, dit-on, le bréviaire tous

- 2 -

les jours de sa vie (3). En considération de services rendus à la cause royale, le monarque lui aurait accordé l'entrée franche de certaines marchandises dans quelques villes de Normandie.

Protégé par le Roi, qui semblait, en cette année 1601, avoir vaincu tous ses ennemis, se protégeant lui-même par son habileté, sa probité et son économie, Isaac vivait heureux du produit de ses champs. C'étaient des vergées de terre éparses en la bourgeoisie d'Argentan et aux différents réages de la paroisse de Ri, entr'autres, aux réages du Val-d'Houay et du Mézeray (4). Ce n'était pas, d'ailleurs, un métier sans pratiques et sans profit que celui de chirurgien, même de village, dans ces temps troublés, où pleuvaient les coups et les arquebusades; et rien n'eût manqué au bonheur du modeste confrère d'Ambroise Paré, s'il eût eu des enfants à qui léguer l'honneur d'un nom sans tache et un héritage augmenté, par ses économies, de quelques quartiers de terre.

Vers le mois de février 1601, dans leur foi naïve et sincère, Isaac Eudes et Marthe Corbin firent vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Recouvrance, dans la paroisse des Tourailles, si Dieu faisait cesser la stérilité de leur union. Aussitôt que Marthe s'aperçut que sa prière était exaucée, les deux époux reconnaissants s'empressèrent d'aller s'acquitter de leur promesse, et le 14 novembre de la même année il leur naissait un fils, qui fut baptisé sous le nom de Jean. Jean fut l'aîné d'une nombreuse famille; car, indépendamment de François et de Charles, ses frères, il eut encore trois soeurs, qui toutes se marièrent (5).

Jean, que ses parents avaient consacré, dès sa naissance, d'une manière particulière à la sainte Vierge, montra, dès ses premières années, des dispositions à la plus tendre piété et à la plus évangélique douceur. Il quittait les compagnons et les jeux de son enfance pour aller prier à l'église; il y demeurait des heures entières, et dans l'année de la naissance de son frère François, en 1610, à l'âge de neuf ans, l'enfant de bénédiction, comme l'appelle un de ses historiens, donna une preuve bien évidente de son aptitude à la pratique des vertus chrétiennes. Un de ses camarades lui ayant donné un soufflet, Jean se mit à genoux en disant: Frappe aussi sur l'autre joue. L'enfant qui s'était laissé aller à la colère sentit, dit-on, son coeur se fondre et se jeta au cou de celui qu'il venait de frapper, donnant ainsi à bien des hommes une leçon et un exemple malheureusement perdus.

A douze ans, Jean fit sa première communion; un ecclésiastique des environs de Ri, nommé Jacques Blavette (6),

- 3 -

avait été son premier catéchiste et son premier précepteur, A quatorze ans, il alla à Caen, au collège des Jésuites. Là, sous la direction du P. Robin, le dévot Eudes, comme l'appelaient ses condisciples, grandit paisiblement en science et en vertu, et lorsque, sa philosophie achevée, il revint au tranquille foyer paternel méditer dans la retraite sur son avenir et le choix d'une profession, il apporta aux habitants de son hameau l'admirable exemple de la science acquise et de la pureté conservée. Il avait alors dix-neuf ans et ne se doutait guère de la fête que la sollicitude paternelle avait préparée pour son retour.

Glorieux des éloges que l'on prodiguait à leur fils aîné, désireux de conserver auprès d'eux un pareil soutien, effrayés aussi peut-être des guerres de religion qui semblaient se rallumer dans le canton de la Basse-Normandie qu'ils habitaient (7), Isaac Eudes et Marthe Corbin avaient demandé pour leur fils Jean la main d'une jeune fille vertueuse, jolie et riche, qui, se sentant un commencement d'inclination pour le jeune et savant écolier, avait accepté avec empressement une demande conforme à ses propres désirs. On peut juger de l'embarras et de la confusion du fiancé ingénu, mis si subitement en demeure de déclarer ses véritables affections. Dès l'âge de quatorze ans il avait fait vœu de chasteté, et ce fut pour le jeune homme l'occasion de renouveler les promesses de l'enfant. Il se détermina à embrasser l'état ecclésiastique et se présenta à M. Le Camus de Pontcarré, évêque de Séez, qui lui donna la tonsure et les ordres mineurs.

L'état de prêtre séculier ne pouvait contenter le zèle de Jean, et il résolut d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire, que M. de Bérulle, depuis cardinal, venait de fonder sur le modèle de celle de Saint Philippe-de-Néri. Mais ses parents résolurent d'éprouver une vocation aussi subite et lui refusèrent absolument leur consentement. C'est ici que se place une touchante anecdote, qui peut donner une idée de la douceur et de la raison qui tempéraient l'ardeur du zèle de Jean Eudes.

Sans plus de réflexion ni de patience, croyant obéir à la voix de Dieu, quelques jours après le refus dont nous venons de parler, il saute sur un cheval et s'enfuit de la maison paternelle. A peine a-t-il fait quelques lieues, que sa monture s'arrête tout-à-coup, sans qu'il soit possible à son cavalier de la faire avancer. Jean ne s'obstine point, réfléchit sur la légèreté de sa conduite, rebrousse chemin et obtient bientôt un consentement dont il se serait repenti toute sa vie d'avoir désespéré.

-4-

Ce fut le 25 mars 1623 que M. de Bérulle, après quelques légères épreuves, lui fit prendre l'habit ecclésiastique et l'admit dans la communauté de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Sa capacité et ses talents furent jugés tels, qu'on le chargea de prêcher en public, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans et ne fût pas encore dans les ordres sacrés.

Pendant que Jean exerçait ainsi à Paris son éloquence précoce, François et Charles, nés à un an de distance (8), grandissaient à l'ombre du toit paternel. Peut-être avait-il été leur premier précepteur pendant les deux années qu'il passa avec eux. Quoiqu'il en soit, bientôt après, François quittait à son tour la maison paternelle et s'en allait à Caen puiser des leçons qui devaient plus tard porter leurs fruits et le mener plus avant que son aîné, par un sentier différent, dans le chemin de la gloire et de la renommée.

Au mois de décembre 1624, Jean fut ordonné sous-diacre, à Séez, par M. Le Camus de Pontcarré. Dans le carême de 1625, il reçut le diaconat des mains de M. d'Angennes, évêque de Bayeux, et fut fait prêtre, à Paris, au mois de décembre suivant, par M. de Boivin, évêque de Tarse (9) et coadjuteur de M. de Péricard, évêque d'Avranches. Il avait vingt-quatre ans et un mois.

Après avoir célébré sa première messe la nuit de Noël, il se livra à des austérités irréfléchies qui faillirent compromettre sa santé, et dont il résolut dès lors de modérer la rigueur, tant pour lui-même que pour ceux dont il pourrait avoir à diriger la conduite.

Il vivait depuis deux ans dans la retraite au petit séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, à Aubervilliers, près Paris, et sa santé était entièrement rétablie, lorsqu'il apprit que la peste, qui, comme nous l'avons vu, avait si cruellement frappé la famille de son père, désolait de nouveau son pays natal.

Encouragé par M. de Bérulle, muni d'une lettre de recommandation de la main du P. Allard,

supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen, Jean, que ses historiens appellent désormais le P. Eudes, arriva à Sées et reçut du vicaire général, en l'absence de l'évêque, les pouvoirs les plus étendus pour exercer librement ses fonctions par tout le diocèse.

Le doyenné d'Écouché (10) était particulièrement ravagé par le fléau. Le P. Eudes se transporta au centre de la contagion et s'en alla vainement dans les paroisses d'Avoinés, de Vrigny et dans plusieurs autres paroisses voisines. Il ne trouva, dit son historien, ni curé ni gentilhomme

- 5 -

qui voulût seulement lui donner le couvert, soit qu'on appréhendât qu'il ne fût lui-même atteint du mal contagieux, soit que l'on craignît, dans un temps de disette, de se charger d'un homme qui ne promettait que des secours spirituels. Seul, au milieu de tant d'égoïsme et de dureté, un pauvre prêtre de la commune de Saint-Christophe, nommé Laurens, offrit de partager son toit et son pain avec le missionnaire et se proposa comme compagnon de ses périlleux travaux. Le P. Eudes s'était muni d'un autel portatif et de tous les objets nécessaires pour dire la messe. Une chapelle ouverte aux missionnaires rendit le premier de ces objets inutile, et pendant deux mois les deux zélés ecclésiastiques ne cessèrent d'administrer les sacrements aux malades dans les lieux les plus infectés de la contagion, sans ressentir eux-mêmes les moindres atteintes du mal. De retour à Paris, à la Toussaint, le P. Eudes fut envoyé, à Caen, et pendant trois ans qu'il passa à l'Oratoire de cette ville il se prépara aux grands travaux apostoliques qu'il devait accomplir plus tard.

Cependant, comme un des effets ordinaires de l'éducation supérieure que les parents simples font donner à leurs enfants n'est point de les acclimater à la maison paternelle, l'ambitieux François, à peine adolescent, quitta le modeste hameau de la paroisse de Ri et s'en alla chercher fortune à Paris, n'emportant de son pays natal que le nom de ce modeste champ du Mézeray dont nous avons parlé, et qui devait moins vilainement sonner aux oreilles des grands et des beaux esprits que le simple nom de ses ancêtres. Il se mit sous la protection immédiate de l'abbé des Yveteaux, frère du seigneur de Ri, François de Vauquelin, baron de Sassy et autres lieux. C'était sans doute une bonne fortune que la protection de l'ancien précepteur du Dauphin, mais c'était une douteuse école de moeurs que la maison de l'abbé démissionnaire de la Trappe, dont la réputation, malgré l'indulgence de Huet, a laissé à travers les siècles un parfum si mélangé de libertinage et d'extravagance. Peut-être Mézeray se souvint-il un peu trop toute sa vie de la liberté grande dont on usait à l'Arsenal en rimant des bouquets à Chloris et de pitoyables comédies devant le galant, déjà sexagénaire, qui devait plus tard scandaliser les pâtres de la Brie de ses caduques bucoliques (11).

Toutefois, un maître aussi dangereux ne fut pas un mauvais pédagogue. Il brisa impitoyablement les ailes du poète naissant (12) et lui conseilla de s'appliquer à l'étude sérieuse de l'histoire, prouvant ainsi une fois de plus

- 6 -

qu'il ne faut pas toujours mépriser les conseils de ceux dont on doit éviter les exemples.

Pour arracher son élève à la vie facile et énervante que l'on menait autour de lui, ce Mentor d'un nouveau genre fit même obtenir à Mézeray un emploi de commissaire des guerres, ou d'officier pointeur, selon les autres (13), et l'envoya en Flandre apprendre la discipline et le langage des camps.

Le jeune Mézeray fit ainsi deux campagnes.

Pendant ce temps-là, le P. Eudes accomplissait des prodiges de vertu et de charité. La peste, qui jusqu'alors avait épargné la ville de Caen, y fit tout-à-coup d'effroyables ravages. Les hôpitaux regorgeaient de malades, qui mouraient, sans consolation et sans secours, dans l'isolement auquel la prudence humaine avait cru devoir les condamner. Saisi d'une héroïque pitié, le P. Eudes sort de l'Oratoire, se dévoue tout entier au service des pestiférés, et conciliant les règles de la plus sévère prudence avec le zèle du plus ardent dévouement, fait mettre un tonneau dans une prairie voisine de l'abbaye de la Trinité et s'y retire toutes les nuits. Il évangélise les mourants, prend à peine quelques aliments que l'abbesse de la Trinité, madame de Budos, a soin de faire déposer dans son tonneau, rentre

dans la maison de l'Oratoire, infectée de la contagion, donne les derniers sacrements à son supérieur, le P. de Répichon, et à un autre oratorien, qui meurent entre ses bras, en arrache un troisième à la mort, et sur ce champ de bataille d'un nouveau genre trouve le moyen de plaisanter comme plaisaient les héros. Comme on lui demandait le secret de son invulnérabilité : « Qu'ai-je à craindre, » répondait-il , « je suis un pécheur corrompu, et je suis plus méchant que le mal. »

Cependant la fatigue faillit faire ce que n'avait osé la contagion, et le P. Eudes s'alita épuisé quand les convalescents commençaient à se relever.

Rendu à la santé par les prières de tout un peuple, il se sentit embrasé d'un zèle nouveau et résolut d'évangéliser les pauvres des campagnes, tourmentés depuis soixante ans par les tentations de la réforme, et pour la plupart mal dirigés et mal édifiés par des pasteurs ignorants et relâchés.

La première mission du P. Eudes fut donnée dans le diocèse de Coutances, à la sollicitation de Mgr. de Matignon, alors évêque de cette ville. Il parcourut un canton assez étendu. Il prêcha à Lessay, à Périers, à Saint-Sauveur-

- 7 -

le-Vicomte, à la Haye-du-Puits, à Montebourg et à Cherbourg.

Il sut tellement réveiller la foi endormie chez les peuples et raffermir la discipline oubliée chez les prêtres, qu'en 1634 M. d'Angennes, évêque de Bayeux, lui fit une douce violence pour obtenir de lui des missions à Bénouville, à Avenay, à Evrecy et à Villers-Bocage.

Pendant l'été de 1636, à la sollicitation de M. Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, ancien oratorien , il donna des missions à Pleurtuit, à Plouër et à Cancale, ce qui ne l'empêcha pas de revenir dans le diocèse de Bayeux évangéliser les habitants de Fresue et convertir plusieurs calvinistes. Le nombre de protestants qu'il ramena à la foi pendant le cours de sa vie est incalculable. « Mais, » dit quelque part l'un de ses historiens, « il ne se permit jamais contre eux aucune invective. Sa douceur, sa simplicité, ses manières insinuant, une conduite édifiante et toujours égale lui gagnaient les cœurs les plus rebelles, et son habileté dans les matières de controverse, cette éloquence aisée et naturelle avec laquelle il s'expliquait sur les points les plus difficiles achevaient toujours de soumettre les esprits .»

Mézeray avait vingt-six ans. Il était revenu des guerres de Flandre, et comme ce n'était point un bel esprit parasite et coureur de ruelles, mais au demeurant un rude paysan déterminé à labourer son sillon, il se mit ardemment à l'étude et commença à préparer le premier volume de son histoire. Enfermé dans le collège Sainte-Barbe, nuit et jour au milieu des manuscrits et des livres, sans grandes ressources, il tomba malade d'épuisement. Il allait mourir de fièvre et de faim, oublié même de l'épicurien des Yveteaux, lorsque le cardinal de Richelieu , « appliqué , » dit l'abbé d'Olivet, « à découvrir tout ce qu'il y avait de mérite caché dans les galetas de Paris , apprit en même temps le nom, la maladie, les projets du jeune historien, et sur-le-champ lui envoya 500 écus d'or (d'autres disent 200) dans une bourse ornée de ses armes. » Richelieu se connaissait en Normands. Cette même année-là, un jeune compatriote de Mézeray faisait, après quelques tentatives estimables, son véritable et sérieux début littéraire; c'était un ancien pensionnaire du Cardinal, devenu son maître jaloué. On le nommait Pierre Corneille; il avait trente ans, et venait de faire représenter le Cid.

Pendant que Jean et François travaillaient à devenir l'édification et l'orgueil de leur famille, Charles, le dernier des enfants d'Isaac Eudes, était resté sa consolation

- 8 -

et son appui. Doué, comme ses frères, d'une volonté droite et d'une aptitude précoce, il avait embrassé l'humble et utile profession de son père et l'exerçait dans son pays natal. Suivant l'exemple de son frère François, il avait ajouté à son nom patronymique un surnom emprunté aux champs paternels (14); et en 1638 il était déjà chirurgien à Argentan et pourvu d'une fonction publique, comme le prouve le passage suivant, emprunté au manuscrit inédit de Thomas Prouverre de Bordeaux, trésorier de la fabrique d'Argentan et témoin oculaire des faits qu'il raconte.

Thomas Prouverre, après avoir parlé de la peste de 1638, apportée à Argentan par un voyageur

descendu à l'auberge des Trois-Sauciers, vis-à-vis de l'église Saint-Martin, et s'être plaint de la désertion et du découragement universels, ajoute: « La désolation fut extrême et plus grande qu'elle n'avait jamais été vue par aucun des anciens qui régnaient du depuis cinquante ans qu'ils nous disaient qu'elle avait été aussi grande, n'en ayant rien remarqué dans les comptes de cette année, qui devait être environ 1588 (c'était 1587).

« L'objet, à la vérité, en était pitoyable. Car dans tout le faubourg Saint-Thomas tout le monde mourut ou abandonna à la réserve des sieurs de la Fontenelle et Bordeaux avec la femme dudit Bordeaux qui restaient, et dans la Grande-Rue l'herbe y était à couvrir le pavé, ni voyant d'allants et venants dans tout le faubourg que le chirurgien de la santé, Me CHARLES EUDES, SIEUR DOUAY (sic) frère de du Mézeray (sic (15) et du P. Eudes, qui venait quérir chez le sieur Bordeaux les remèdes qui lui étaient nécessaires et qu'on lui mettait dans le milieu de la rue, ou bien le tombereau qui venait quérir les morts ou malades. »

La peste avait fait sa moisson dans la famille Eudes. Elle respecta à Argentan le jeune martyr de son devoir, comme elle avait respecté à Caen le martyr de la charité chrétienne.

Peut-être cette année 1638 vit-elle réunis sous le toit paternel les trois frères qui en faisaient le juste orgueil. Après un an de repos dans sa chère maison de Caen, le P. Eudes arriva à Ri pour faire profiter ses compatriotes d'une de ces missions dans lesquelles il semblait faire des miracles, tant il touchait les plus endurcis et entraînait tous les cœurs. Le peu de temps qu'il passa parmi ses compatriotes, comme il l'avoue lui-même dans son journal, fut pour eux un temps de bénédiction et de salut; mais il ajoute que le travail fut plus considérable qu'il ne l'avait

- 9 -

cru et que Dieu lui fit aussi goûter des consolations plus grandes qu'il n'avait lieu de s'en promettre dans sa patrie (16). Une tradition de Ri veut que le gros ormeau qui se voit encore dans le chemin, au chevet de l'église, ait été planté par Mézeray le jour de la naissance de Louis XIV. Or, Louis XIV naquit le 5 septembre 1638. Pourquoi Mézeray, convalescent et hors d'état de reprendre encore ses travaux opiniâtres, ne serait-il pas venu cette année-là demander un peu de force à l'air natal et se réjouir en famille de trois existences si étonnamment demeurées sauvées au milieu de tant de périls diversement courus? Quand la tradition n'est qu'une chronique scandaleuse d'outre-tombe, c'est presque toujours une calomnie, et il faut la mépriser; mais quand elle donne simplement pour vrai un fait vraisemblable et indifférent, il est certains cas où l'on doit l'adopter sans hésitation.

A la fin de cette année, le P. Eudes, dont le zèle était infatigable, partit pour le diocèse de Bayeux, à la sollicitation de l'Evêque et de madame de Budos. Après avoir prêché à Brémoy. et à Oistreham, il se rendit à Pont-l'Evêque. Il y prêcha cinq mois entiers, pendant l'avent, le carnaval et le carême, et vint se reposer à Caen de ses glorieuses fatigues. Pendant ce temps-là, François de Mézeray, secouru et protégé par le Cardinal, reprenait courageusement à Paris la rude tâche qu'il s'était imposée. Charles d'Houay s'établissait définitivement à Argentan, où ses concitoyens devaient le récompenser de son courage par la charge d'échevin et où ses enfants devaient contracter de brillantes alliances. La fin de l'année 1639 et le commencement de l'année 1640 furent employés par le P. Eudes à prêcher dans la ville de Caen. L'église Saint-Etienne était trop petite pour contenir les flots d'auditeurs qui se pressaient à ses sermons. Les protestants, qu'attiraient toujours sa douceur extrême et la victorieuse simplicité de ses arguments, abjuraient en foule. La charité était dans son cœur, la lumière dans son esprit, la persuasion sur ses lèvres.

Un jour qu'il prêchait sur la justice et la miséricorde de Dieu, il fit une impression si forte sur les assistants, que tout l'auditoire, s'étant levé spontanément, tomba à genoux en criant : Grâce! grâce! Emu, mais non troublé, le P. Eudes, continuant la prière de ses auditeurs hors d'eux-mêmes, les rassure et les console; il remercie Dieu avec effusion du rayon éclatant de sa grâce qu'il vient de faire luire sur eux, et les renvoie attendris, persuadés et doucement pénétrés de repentir et de reconnaissance.

- 10 -

En ce temps Camus, ancien évêque de Belley, demeurait à l'Oratoire de Caen. Déjà vieillissant et achevant sa vie dans une retraite volontaire, l'illustre et spirituel ami de saint François-de-Sales sentit se ranimer sa verve apostolique et ne put se défendre d'un mouvement de jalousie. Le bon Père, qu'il complimentait en si belles phrases, avait l'air si simple et lui répondait d'un air si gauche! Le sermon qui avait produit un si merveilleux effet était si peu fleuri, si mal agencé d'après les règles du bel esprit! Si les grossiers Bas-Normands avaient été remués jusqu'au fond des entrailles par de simples paroles, quel effet devait-on attendre d'un discours sur le même sujet, savamment préparé, soigneusement écrit, discrètement orné et régulièrement débité?

M. de Belley prépara, écrivit, orna et débita ce discours merveilleux. Mais en vain, à point nommé, tombe-t-il élégamment à genoux en criant: Grâce! grâce! L'auditoire reste muet. En vain ordonne-t-il à ses auditeurs de crier grâce avec lui; chacun se regarde et se consulte. En vain, poussé par le dépit, accuse-t-il ceux qui l'écoutent d'insensibilité et de dureté de cœur; il les presse, les excite, les supplie même de crier grâce avec lui; le prédicateur et les assistants se retirent rougissants et confus.

M. Camus avait trop d'esprit pour ne pas accepter en expiation de sa vanité mal fondée cette petite mortification, et il ne tenta plus jamais l'épreuve.

Après un pareil trait, ne peut-on pas dire que, comme son frère Mézeray dans l'histoire, comme Poussin dans les arts, comme Malherbe dans la poésie lyrique, comme Corneille dans le poème dramatique, le P. Eudes, dans l'éloquence de la chaire, fut un de ces rudes et impitoyables laboureurs normands qui défrichèrent un champ couvert de ronces et paré de fleurs inutiles, courageux apôtres qui préparèrent, fondèrent et inaugurèrent le dix-septième siècle (17)!

Le P. Eudes finit l'année 1640 par la mission de Mesnil-Mauger, au diocèse de Lisieux. Nommé supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen, il revint, à la sollicitation de M. de Cospéan, alors évêque, prêcher le carême à Lisieux, et termina l'année par les missions d'Urville, d'Ermilly, de Landelles, de Coutances et de Pont-Audemer.

- 11 -

C'est le 25 novembre de la même année que fut fondée à Caen, près de la porte Millet, vis-à-vis de la chapelle Saint-Gratien, la première maison de Pénitentes, que le P. Eudes y installa, à la sollicitation d'une pauvre fille nommée Madelaine Lamy, avec l'aide de M. de Bernières et de la famille de Camilly et avec l'approbation de M. d'Angennes. C'est là l'origine de la congrégation de Notre-Dame-du-Refuge, fondée définitivement à Caen le 8 février 1651, et qui, malgré les tribulations qui l'accueillirent à son début, malgré les révolutions qui renversèrent tant de maisons religieuses, subsiste encore aujourd'hui pour le refuge des pécheresses et l'édification des honnêtes gens.

Cependant Mézeray formait son style en traduisant Grotius et Salisbery (18). Il profitait des portraits des rois de France, recueillis par Rémy Capitain et gravés par Jacques de Bie. L'académicien Beaudouin lui fournissait les quatrains en vers qui devaient, au bas de chaque portrait, résumer la prose de l'historien, et les Vies du P. Hilarion allaient pour jamais disparaître de la France métallique. Le cardinal de Richelieu protégeait toujours chaudement le jeune et studieux écrivain qu'il avait sauvé de la faim et de la misère.

Le souvenir du jeune historien attira-t-il l'attention du tout puissant cardinal sur le P. Eudes, ou la réputation apostolique de celui-ci empêcha-t-elle l'humble missionnaire de se dérober au coup-d'oeil d'aigle du ministre? Toujours est-il qu'après une mission prêchée à Saint-Ouen de Rouen, le P. Eudes prêchait, en 1642, une seconde mission à Saint-Lo, quand il se vit tout d'un coup mandé à Paris par le cardinal de Richelieu.

La mort du P. Joseph avait ajourné le projet du Cardinal de fonder à Paris un séminaire au collège de Bourgogne. M. d'Authier de Sisgau, supérieur désigné, était arrêté à Valence, où il fondait le premier séminaire établi en France. Le Cardinal, embarrassé, jeta les yeux sur le P. Eudes et le fit venir pour se concerter avec lui sur l'œuvre des séminaires. Le P. Eudes, profitant de l'occasion offerte, rappela au Cardinal les intentions de M. de Bérulle, intentions que lui, Eudes, modeste oratorien et prêtre obéissant, se proposait néanmoins de réaliser malgré le mauvais vouloir de ses supérieurs actuels et le peu de zèle de ses confrères de l'Oratoire. Richelieu, qu'on n'accusera pas de tolérance envers les rebelles, fut si touché des raisons du P. Eudes, que, faisant allusion au feu cardinal de Bérulle et aux projets de son fils spirituel, il appliqua à l'humble apôtre ces paroles du Livre des Rois : Béni soit le Seigneur qui a donné à David un fils si sage.

Le séminaire de Caen était fondé. Le Cardinal avait recommandé à M. Beaumont de Péréfixe, depuis précepteur

-12-

de Louis XIV et archevêque de Paris, de se concerter avec le P. Eudes sur la teneur des lettres patentes à obtenir. Pendant que le zélé missionnaire, qui dès lors mérite le titre d'ardent et hardi que lui donne Huet, faisait à Paris des conférences en Sorbonne et à Saint-Magloire, et changeait en missionnaires les théologiens fainéants qui l'écoutaient, M. d'Angennes, évêque de Bayeux, se concertait si bien avec M. l'abbé de Beaumont, qu'au mois de décembre 1642 les lettres patentes étaient expédiées.

Mais le Cardinal était mort. Il s'agissait pour le P. Eudes non seulement de fonder un séminaire, institution nouvelle et réformatrice qui atteignait les écoliers dans leur liberté et les jeunes lévites dans leur relâchement, mais encore il fallait, après vingt-deux ans passés dans l'Oratoire, quitter brusquement une congrégation à jamais froissée et irréconciliable; de plus, il fallait fonder une congrégation nouvelle: et aux embarras spirituels s'ajoutaient des embarras matériels de toute sorte.

Fort de sa conscience et de l'approbation de plusieurs prélats éminents, le P. Eudes surmonta toutes ces difficultés, et le 25 août 1643 il quitta l'Oratoire de Caen et alla s'installer à l'extrémité de la Place-Royale avec les cinq compagnons qu'il s'était choisis (19). Le P. Eudes fut immédiatement nommé supérieur de la congrégation naissante, et comme la direction des jeunes gens appartenant au sacerdoce ne pouvait faire oublier aux zélés enfants de Jésus-et-de-Marie le salut des âmes abandonnées, le P. Eudes et ses compagnons se mirent à la disposition des curés de la ville et de la campagne pour poursuivre l'oeuvre déjà si féconde de leurs missions. Dès la Pentecôte de l'année 1643, les missionnaires étaient à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et ne quittaient cette paroisse que pour se rendre à Valognes.

Le P. Eudes dut trouver en cette ville un ample dédommagement à toutes ses tribulations. Jamais mission ne fut plus suivie que celle de Valognes. On rapporte que l'infatigable missionnaire prêchait les dimanches et fêtes devant trente ou quarante mille auditeurs accourus pour l'entendre. Il remit en honneur des chapelles abandonnées, ralluma la ferveur éteinte, réconcilia les ennemis, fit opérer des restitutions considérables, remporta les plus consolantes et les plus piquantes victoires (20) et, comme saint Paul à Ephèse, livra publiquement aux flammes, à la fin de la mission, les mauvais livres et les images licencieuses que les habitants, revenus à de plus chastes sentiments, avaient remis eux-mêmes aux missionnaires.

- 13 -

Les évêques de Coutances et de Bayeux, justement enthousiasmés de ces résultats, écrivirent à Rome pour demander la reconnaissance de la congrégation du P. Eudes. En décembre 1643, celui-ci était incognito à Paris, avec M. Manchon, pour tâcher de combler le vide que la mort du Cardinal et celle du Roi avaient fait dans ses protecteurs.

Saint Vincent-de-Paul connaissait de réputation le P. Eudes. Ces deux hommes de bien par excellence avaient été tous deux fort occupés de l'œuvre des séminaires. Ils étaient par leur caractère trop au-dessus des accès d'une mesquine jalousie pour ne pas se comprendre et s'estimer à leur juste valeur. Saint Vincent-de-Paul présenta le P. Eudes à la Reine-régente, qui lui accorda sa protection sans réserve. Le crédit de Mézeray ne dut pas non plus lui être inutile. L'historien avait publié cette année-là même son premier volume de l'Histoire de France et avait remplacé par une dédicace à la Reine la première dédicace que sa reconnaissance délicate et intelligente avait d'abord faite au cardinal de Richelieu (21). Il serait difficile, dit un historien, d'exprimer l'applaudissement que reçut la première partie de l'histoire de Mézeray. Il semblait qu'il était l'unique de nos historiens, tant on avait oublié ceux qui l'avaient précédé.

Dès les premiers jours de l'année 1644, le P. Eudes était de retour à Caen; et, pour hâter le développement de l'œuvre si utile des séminaires, l'évêque de Bayeux approuvait la congrégation des prêtres de Jésus-et-de-Marie, en établissant le P. Eudes supérieur, avec tout droit d'admission, d'exclusion et de règlement, et lui confiait la direction de son séminaire de Caen. C'était le quatrième fondé en France (22). Grâce à la générosité de MM. Blouet de Than et Finel, compagnons du P. Eudes, la vie matérielle du séminaire fut assurée. La maison n'étant pas prête, le P. Eudes emmena toute sa congrégation naissante en mission à Cherbourg.

De cette année 1644 datent les premières tracasseries et les premières calomnies qui, pendant toute sa vie, exercèrent l'angélique patience de l'homme de Dieu. Son admirable bon sens et son incorruptible raison le firent toujours suivre un chemin diamétralement opposé à celui vers lequel je ne sais quel vent d'indépendance inutile et funeste poussait les meilleurs esprits de son siècle. Indépendant dans son obéissance unique, le P. Eudes se montra toujours le fidèle soldat de l'Église romaine. Habile à découvrir les moindres germes de cette semence d'orgueil qui avait produit, en tombant des mains de Luther

- 14 -

et de Calvin, une si abondante et si désolante moisson, il se montra toujours l'adversaire zélé des opinions téméraires de toute sorte qui tendaient à désunir le faisceau de l'Église catholique. Les jansénistes, ces impuissants et malheureux stoïciens égarés dans une religion d'amour, n'eurent jamais de censeur plus rigide. Il brûlait leurs livres avec les tableaux obscènes et les ouvrages des hérétiques. Aussi, comme il cherchait à maintenir le peuple dans les sentiments et la pratique de la vraie dévotion, un clergé philosophe l'accusait de profanation; les politiques le faisaient passer pour un séditieux, et les savants, irrités de ses succès et de leur impuissance, le traitaient de fanatique et d'ignorant (23). Certes, nul homme au monde ne fut plus grand dans l'adversité que le P. Eudes. Haï, persécuté, calomnié, disgracié, abandonné de ses amis les plus chers, il disait à ses disciples fidèles: « Réjouissons-nous, mes chers compagnons, l'enfer et le monde veulent nous étouffer. Mais que peuvent les forces de l'univers contre un ver de terre qui est entre les mains du Tout-Puissant? Remercions Dieu, qui fait servir nos humiliations à sa glorification. » Et comme plusieurs de ceux qui l'avaient abandonné revenaient à lui avec de grandes chaleurs d'amitié et de repentir, et l'exhortaient à se défendre, il ouvrait l'Évangile: « Que faisait Jésus-Christ, » leur disait-il, « au milieu des murmures du peuple, des malédictions des prêtres, des interrogations répétées des juges, des défections de ses disciples et des calomnies de toute sorte? Jésus autem tacebat. Taisons-nous et prions Dieu, qui ne peut manquer de nous susciter des vengeurs, de pardonner à ceux qui nous persécutent. » C'était bien-là l'homme qui, à neuf ans, avait tendu l'autre joue à celui qui lui donnait un soufflet.

Isaac Eudes étant tombé gravement malade, le P. Eudes accourut en toute hâte pour fermer les yeux à son père et lui prodiguer les consolations de son saint ministère. Malgré son empressement et sa diligence, Isaac Eudes était mort quand arriva le missionnaire, qui, n'écoutant que son zèle et présument trop de ses forces, voulut faire lui-même les funérailles de son père et monta même en chaire en refoulant son chagrin et en bravant la nature. Mais, comme aux jours de sa fuite, la nature reprit le dessus dans cette âme admirable par dessus toute chose par sa simplicité, ainsi que saint Augustin, il fut

obligé, le service achevé, de se retirer pour pleurer à son aise.

Les distractions de la capitale, les savantes abstractions de l'étude et le commerce journalier des académiciens sont

- 15 -

de plus dangereux ennemis des affections naturelles que le vœu de prêtrise et de renoncement au monde. Si la distance empêchait François d'accourir aussi vite que Jean et Charles au lit de mort paternel, on ne voit point qu'il soit même venu consoler sa mère demeurée veuve. Dans le partage des biens patrimoniaux fait en 1644, il est représenté par un procureur. Charles d'Houay, qui avait fait les lots (24), et le P. Eudes, qui choisit le premier, étaient présents. Mézeray était représenté par honnête homme Marin Guérin, fondé de pouvoirs habituel de la paroisse de Ri et de ses habitants. Les deux frères aînés montrèrent du reste la même générosité, et, malgré le partage solennel, les biens patrimoniaux des frères Eudes demeurèrent à peu près aussi communs que ceux des frères Corneille. L'historien du P. Eudes dit qu'il abandonna ses biens à sa famille. L'article 4 du testament de Mézeray assigne aussi ses biens patrimoniaux à ses parents de Normandie, et les articles 5 et 6 nous apprennent qu'il n'avait guère touché de loyers depuis le partage, et que Charles et ses enfants, pendant la vie de l'historiographe, avaient joui de sa part sans beaucoup de charges.

A la fin de 1644, M. Maunoury était à Rome, où, malgré la protection de plusieurs cardinaux et les recommandations des évêques de Bayeux et de Lisieux, l'approbation de la congrégation par le Saint-Siège fut encore ajournée, grâce, dit-on, à deux jansénistes belges qui, après une conférence à Paris avec l'abbé de Saint-Cyran et plusieurs jansénistes de l'Oratoire, étaient arrivés à Rome en novembre 1643. Le P. Eudes, n'ayant pas été plus heureux devant l'assemblée du clergé de France, tenue en 1645, qui toutefois le combla de louanges par l'organe de son rapporteur, rédigea ses constitutions lui-même et attendit une heure plus favorable. Les missions, qu'il recommença avec un zèle infatigable, le consolèrent de ses disgrâces et lui firent supporter patiemment les épreuves cruelles auxquelles il était soumis. Il en donna quatre en 1645: deux dans le diocèse de Lisieux, à Vimoutiers et à Estralis, près Corbon, et deux en Bourgogne dans le diocèse d'Autun, à Arnay-le-Duc et à Conches; en 1646, trois dans le diocèse de Bayeux, à Thorigny, au Bénny, terre de M. de Renty, et à Lion, près de la Délivrande; en 1647, il parcourut les diocèses d'Evreux et de Chartres donnant des missions à Nogent-le-Rotrou, à la Ferté-Vidame et à Fouqueville. L'évêque de Chartres, extrêmement prévenu contre les missionnaires, les combla d'éloges après qu'il les eut vus à l'œuvre. Après trois semaines d'une fièvre ardente

- 16 -

qui le mit à l'agonie, le P. Eudes retourna en Bourgogne, en 1648, et prêcha à Autun durant trois mois consécutifs, tous les jours, et souvent plusieurs fois par jour. L'abolition de mascarades dégénérées en saturnales, la fondation d'une messe dominicale pour les prisonniers, le rétablissement d'un ancien hospice et l'érection d'un nouveau, tels furent les fruits de cette mission, à laquelle la tradition fait remonter plusieurs miracles. De Dijon, les missionnaires passèrent à Beaune; le P. Eudes y prêcha la sanctification du dimanche. Devançant les réformes que nous voyons tenter de nos jours, il parvint à engager les notaires à s'abstenir de passer des actes les jours fériés.

Ce fut à Beaune qu'un de ses disciples confessa la vertu de patience qui brillait dans le maître d'une façon si éminente. Un ecclésiastique, à qui la cérémonie finale du bûcher des mauvais livres déplaisait fort, on ne sait pour quel motif, fut saisi d'une si aveugle colère, qu'il éclata en invectives contre le missionnaire, revêtu du surplis, qui présidait la cérémonie, et s'oublia jusqu'à lui donner un soufflet en place publique. Mais la douceur de l'insulté fut si grande, que l'insulteur fondit en larmes sur-le-champ, courut se réconcilier avec Dieu et vint bientôt se mettre à la discrétion de l'offensé, qui, digne disciple d'un maître si humble et si patient, offrit au malheureux un généreux pardon.

De Beaune, les missionnaires se rendirent à Citry, dans le diocèse de Soissons, chez M. de Renty, et pendant les premiers troubles de la Fronde ils donnaient une mission à La Fère-en-Tardenois.

La mort de M. d'Angennes, ce protecteur si constant et si éclairé, arrivée au mois de mai 1647, avait été pour le P. Eudes un coup bien cruel. Le diocèse de Bayeux se trouvait livré à des grands-vicaires timides et hostiles, et le nouvel évêque, M. Molé, qui ne prit possession de son siège que deux ans après sa nomination, se montra le persécuteur aveugle et acharné des amis de son prédécesseur. Heureusement que, toujours prudent autant que patient et opiniâtre dans le bien, le P. Eudes avait obtenu, dès le mois de juillet 1647, l'approbation de son institut de M. de Harlay, archevêque de Rouen, qui l'avait déjà nommé, en 1641, supérieur des missionnaires de Normandie. Aller à Rome en ce temps-là n'était pas une petite affaire; c'était un voyage long, coûteux, pénible et parfois dangereux; les pèlerins de Normandie l'accomplissaient souvent à pied. C'est ainsi que M. Mannoury, le fidèle compagnon du P. Eudes, l'avait accompli en 1644.

- 17 -

C'est aussi à pied que trois ans après son retour, cet infatigable disciple partit pour faire une nouvelle tentative auprès du Saint-Siège. Ayant trop présumé de ses forces, il arriva à Rome à demi-mort. Mais, cette fois, ayant rencontré de zélés défenseurs dans les cardinaux Capponi et Sfortzia, malgré la fatigue et la fièvre, malgré les jansénistes et l'Oratoire, il obtint, le 23 mars 1648, un décret qui approuvait le séminaire de Caen, dirigé par le P. Eudes. Le 20 avril suivant, la Propagande approuva les missions de Normandie et le Pape expédia le même jour les lettres apostoliques qui nommaient le P. Eudes supérieur de ces missions. Trois jours après, le Saint-Office lui accorda les pouvoirs dont il avait besoin.

Momentanément éloigné de Bayeux, le P. Eudes, avant de se rendre dans le diocèse de Coutances, où l'appelaient l'Évêque et l'infatigable M. de Renty, séjourna quelque temps à Paris, où Mézeray, qui avait publié son second volume en 1646, estimé, recherché, pensionné en France et à l'étranger (25) et mis au rang des plus beaux esprits, allait remplacer Voiture à l'Académie française (1649). Effrayé des troubles de la Fronde, ardent et hardi comme toujours, le missionnaire se crut appelé à donner des conseils à la Reine-régente et la pressa d'introduire dans le royaume certaines réformes détaillées dans un mémoire fort éloquent, fort vif et fort solide, qu'il lui présenta.

L'esprit de Mézeray s'empara-t-il tout-à-coup du P. Eudes, ou plutôt les deux frères ne l'ont-ils pas fait ensemble? La lettre qui précède le mémoire est un chef-d'œuvre de délicatesse, de respectueuse hardiesse et de dignité. Le mémoire va droit aux abus, sans circonlocutions et sans détails superflus. Il demande la réforme du clergé, la prohibition des foires et marchés le dimanche, la suppression du mode de recouvrement des tailles; il demande que l'on supprime les bals publics, que l'on fasse justice des blasphémateurs et des duellistes, que l'on mette un frein à la licence des écrits et au luxe des femmes, et finit par une rude et vigoureuse sortie contre les jansénistes (26). La Reine ne se fâcha point de ce mémoire, et le P. Eudes fut à Paris plus en faveur que jamais. Malgré son humilité, sa douceur, son état de prêtre et le continuel exercice de l'obéissance et de la charité, le P. Eudes avait gardé de son origine cette rudesse de paysan et cette liberté de réplique que la Fronde exalta un peu trop chez Mézeray, et qui, contenues dans de justes bornes, comme chez d'Houay, donnent tant de relief aux austères figures de nos magistrats d'autrefois.

- 18 -

Celui-ci, pendant que ses frères visaient à réformer les mœurs et l'État, devait, en bon bourgeois d'Argentan, bénir le duc de Longueville et M. de Rosnevinen, et poursuivre de ses huées goguenardes le frère de ce gouverneur auquel, quatre ans plus tard, il fit cette fière réponse qui l'a immortalisé (27).

Le P. Eudes et ses compagnons donnèrent huit missions dans le diocèse de Coutances en 1649 et en 1650; à Saint-Sauveur-Landelin, à Briquebec, à Alleaume et à Saint Sever en 1649; à Vesly, près Lessay, à Danneville, à Fierville et à Catheville en 1650. Le 19 novembre 1650, l'official de Caen signifia aux directeurs du séminaire une sentence de l'évêque de Bayeux, qui interdisait la chapelle du

séminaire, ordonnait aux prêtres de la congrégation de ruiner et de démolir l'autel, et leur défendait toute fonction dans le diocèse. Le P. Eudes, qui n'avait pas été admis à se défendre, protesta, se tut et obéit. Le parlement avait enregistré le 23 mars les lettres patentes données quelques années auparavant par le Roi pour l'établissement du séminaire de Bayeux.

Au commencement de l'année 1651, sur les instances réitérées de l'évêque de Coutances, le P. Eudes fondait le séminaire de cette ville. Pendant ce temps-là, l'évêque de Bayeux approuvait la maison de Notre-Dame-du-Refuge et en donnait la direction au curé de Saint-Julien. La nièce du P. Eudes, alors âgée de 21 ans, y avait fait ses vœux sous le nom de soeur Marie-de-la-Nativité. Depuis son enfance elle était dans la maison, et, soutenue par les bons conseils de son oncle et aussi par l'esprit tenace de la famille, elle avait traversé victorieusement, avec une prudence et une fermeté au-dessus de son âge, les orages qui avaient agité la congrégation naissante.

Le séminaire de Coutances fondé, le P. Eudes courut à Paris, où M. Olier, curé de Saint-Sulpice, le pressait de venir édifier ses prêtres et catéchiser ses paroissiens. Mézeray publiait son troisième volume de l'Hisloire de France. Les missionnaires finissaient l'année 1651 par la mission de Corbeil et celles de Bernay et de Marolles, dans le diocèse de Lisieux. Ils étaient de retour à Coutances pour l'avent et continuaient à prêcher dans cette ville pendant le carême de 1652.

Mézeray était alors à l'apogée de son talent. Enivré de sa gloire, étourdi par le bruit des applaudissements que l'on donnait à son esprit net et caustique, il abusait même un peu de ses succès. Mazarin n'était plus Richelieu : les français, qui acceptent si volontiers, pour un temps, la

- 19 -

domination d'un maître habile, en acceptent aussi les conséquences et, logiques dans leur inconstance, les poussent presque toujours à l'extrême; avec le cardinal italien, Marforio et Pasquin avaient pris en France le droit de bourgeoisie. Sans songer que les débauches d'esprit mènent chez nous aux barricades, qui sont l'orgie de la révolte, Chapelain chantait, Mézeray se laissait tenter par le démon de la satire, l'austère Patru et le doux Maucroix préludaient en frondant à la sainte indigence chantée par Boileau et au canonicat de Reims, illustré par l'amitié de Lafontaine. Les fous politiquaient comme les sages: Cyrano de Bergerac et Scarron s'attaquaient corsaires à corsaires. Mézeray était d'ailleurs fort à la mode, et les libraires fascinaient ses yeux par l'appât du gain. C'est ainsi qu'il avait mis son nom à une histoire des Turcs, continuée jusqu'en 1650, dont la première partie n'est que la révision d'une traduction française faite sur la version latine d'un original grec. C'est ainsi que, dans le déluge de pamphlets qui pleuvait par la ville, on lui attribuait les plus méchants et les plus bizarres, Sandricour passait dans l'esprit des novellistes altérés de mystère pour l'anagramme déguisé de François Eudes. Que n'a-t-on pas ainsi attribué à certains auteurs, sur leur réputation souvent peu méritée (28)? Un écrit anonyme est d'ailleurs, quel qu'il soit, un péché contre la vérité, et Sandricour ne saurait s'accommoder avec le Mézeray dont son frère Charles d'Houay faisait sonner si haut, l'année suivante, la réputation incontestée de franchise dans la fière réponse qui l'immortalisa.

Les bourgeois d'Argentan gardaient la plus légitime des rancunes à leur gouverneur, Jacques Rouxel de Médavi, dont le frère les avait traîtreusement rançonnés en 1649. En vain était-il comte de Grancey, maréchal de France et puissant auprès du Roi. En vain cherchait-il à retrouver sa popularité perdue, en faisant démolir définitivement les fortifications, source de tous les maux soufferts par une Villetta (29) courageuse et si souvent assiégée, mais trop faible pour résister à des forces nombreuses et irritant les armées ennemies jusqu'au pillage, sans les arrêter utilement. On tenait à Argentan rigueur au gouverneur et on ne lui passait aucune maladresse. Les ouvriers arrivèrent au pied de la tour de l'Horloge. Ouvrage de défense et d'utilité publique à la fois, la tour était surmontée d'une horloge dont l'énorme timbre découvert avait été donné à la ville par Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon. Une inscription, avec la date de 1378, rappelait le nom et les titres de la donatrice (30). C'était un monument utile et curieux que,

dans l'intérêt de la ville, les démolisseurs devaient respecter. Le comte de Grancey ordonne de continuer les travaux et de démolir la tour. Les échevins s'y opposent. Grancey se présente à l'assemblée, la colère sur le visage. Les magistrats municipaux s'inclinent devant l'irritation du gouverneur; un seul ose lui tenir tête et défendre la cause de la justice, c'est l'intrépide chirurgien Charles d'Houay, que n'intimident ni le courroux ni les airs de mépris du maréchal. « D'où viens-tu donc, » s'écrie à la fin celui-ci exaspéré, « et qui es-tu, pour oser résister à mes ordres ? ». « Nous SOMMES TROIS FRERES, » répond le fier bourgeois, ADORATEURS DE LA VÉRITÉ: L'AINÉ LA PRÊCHE, LE SECOND L'ÉCRIT ET MOI JE LA DÉFENDRAI JUSQU'À MON DERNIER SOUPIR. » La tour resta et ne fut démolie qu'en 1727.

L'évêque de Bayeux avait en vain écrit, en 1652, à son chapitre de lever l'interdit dont était frappé le séminaire de Caen; ce ne fut que le 10 mai 1653 que l'official donna main-levée des sentences portées, et lorsque le diocèse changea d'évêque une seconde fois, de nouveaux tracas furent suscités au P. Eudes, qui, grâce à ses puissants protecteurs, conjura en partie l'orage qui le menaçait de nouveau. Il ne put toutefois obtenir la réouverture solennelle de la chapelle fermée, qui n'eut lieu qu'au mois de décembre 1657. En attendant, une mission avait été donnée, à Pontoise en 1653, deux autres avaient été aussi données dans le diocèse de Coutances, une mission à Lisieux avait terminé l'année. Le séminaire de Lisieux avait été fondé. Cisay, dans le diocèse de Lisieux; Lingèvres et Léhativille, dans le diocèse de Bayeux, avaient été évangélisés (1656-1657). La congrégation avait reçu du P. Eudes des constitutions détaillées et avait vu entrer dans son sein un homme d'une piété éprouvée et d'une illustre famille, M. Blouet de Camilly (8 février 1655). Le 30 février 1658, l'archevêque de Rouen faisait expédier les lettres d'institution de son séminaire, dont il confiait la direction au P. Eudes; le 14 janvier 1659, les lettres patentes étaient enregistrées au parlement, et, le 15 février de la même année, le séminaire était ouvert.

Si, durant tout ce temps, le P. Eudes avait fait une rude guerre aux jansénistes, elle était du moins tempérée par la charité chrétienne; jamais une dénonciation légère n'était sortie de sa bouche; sa modération allait jusqu'à s'abstenir de nommer dans les campagnes une hérésie que l'on n'y connaissait point, et, dans les villes, il recommandait à ses missionnaires de s'abstenir de toute controverse publique. Les jansénistes ne furent ni si retenus, ni si véritablement

chrétiens, ils poursuivirent leur adversaire de leur haine ingénieuse et ne reculèrent pas, pour contenter leur rancune, devant les plus perfides calomnies. Il faut mettre au nombre de ces calomnies toute l'histoire de Marie Des Vallées, dont le P. Eudes n'a pas plus écrit la vie, telle qu'elle lui est attribuée, qu'il n'a institué une fête en l'honneur de cette singulière fille. C'est faussement aussi que l'on a accusé le P. Eudes de complicité dans l'échauffourée, d'ailleurs mal jugée, qu'après la mort de M. de Bernières firent les habitants de l'Hermitage à Caen, à Falaise, à Argentan et à Sées (31).

Le P. Eudes a toujours désavoué cette équipée, au fond de laquelle se cachait du reste une vraie foi; et, pendant la croisade anti-janséniste, il était fort occupé à ses œuvres de prédilection. A la mission de Vasteville avait succédé, en 1659, celle de Villedieu (diocèse de Coutances). Il prêchait, le carême de 1660 à Rouen et donnait à Paris, aux Quinze-Vingts, une mission qui, commencée quelques jours avant l'Ascension, dura sept semaines. Cette mission eut tant d'éclat, que saint Vincent-de-Paul en fut émerveillé et qu'on en écrivit au Pape Alexandre VII comme d'une chose inouïe.

La Reine-mère honorait souvent le P. Eudes de sa présence; elle le suivit à Saint-Germain-des-Prés, où il continua à prêcher, à partir du 4 juillet. Le sermon de clôture fut adressé à l'auguste

princesse, qui, depuis deux mois, donnait au peuple l'exemple le plus touchant. Profitant de la liberté de la chaire, et dédaignant de s'arrêter aux compliments ordinaires, le missionnaire dénonça en public les abus qu'il avait signalés dans son mémoire dix ans auparavant: extirpation des hérésies et des mauvaises doctrines, destruction des mauvais livres, abaissement du luxe, réforme dans les exactions des agents du fisc, distribution sérieuse et équitable des bénéfices ecclésiastiques. Le P. Eudes demanda tout cela en termes formels et précis, et finit par conjurer la Reine de pourvoir à son propre salut et à celui de son fils, en inspirant au jeune roi les maximes qu'il venait de prêcher. Charmée de cette liberté, à laquelle elle n'était pas accoutumée, la Reine, avec toute sa cour, suit la procession, composée de cinq cents prêtres, qui se rend à travers les rues jusqu'au séminaire de Saint-Sulpice, où un magnifique reposoir avait été dressé. Le Saint-Sacrement dans les mains, prêt à donner la bénédiction solennelle, le P. Eudes, électrisé, s'adresse aux grands et au peuple qui l'entourent. Louis XIV venait de faire son entrée à Paris après son mariage avec Marie Thérèse d'Autriche. Il com

- 2 2 -

plimente en termes chaleureux son auditoire de son amour pour son roi; il approuve les acclamations et les cris de joie dont il a salué l'entrée de son souverain. « Vous tous, » s'écrie-t-il en finissant, « vous tous qui criez si bien Vive le roi! devant le roi de la terre, ne pouvez-vous rendre le même hommage au roi des cieux en criant avec moi: Vive Jèsus! » Et ce n'est plus, comme vingt ans auparavant, un cri de miséricorde que le missionnaire arrache des entrailles du peuple, c'est un cri d'enthousiasme et d'amour qu'il fait jaillir du coeur des grands de la terre. La Reine fond en larmes; le cri de: Vive Jésus! s'échappe de sa bouche et est longuement répété par les courtisans et le peuple.

Enhardi par son succès et poussé par son zèle, le P. Eudes alla plus loin en 1661.

Deux jours après l'incendie qui consuma une partie du Louvre (32), le 8 février 1661, on célébrait dans l'église des religieuses du Saint-Sacrement la fête du Saint-Cœur-de Marie, que le missionnaire normand avait instituée et qu'il célébrait publiquement depuis deux ans, grâce à l'approbation par acte authentique. La Reine-mère, sachant qu'il devait prêcher, se rend à l'église. Le sermon touchait à sa fin. Saisi d'une inspiration soudaine à la viste de la Reine, le P. Eudes quitte son sujet et, s'adressant à l'auguste princesse, la complimente sur son zèle pour la religion et les exemples édifiants qu'elle donne au peuple; puis, faisant allusion aux évènements récents, il lui rappelle que les plus grands malheurs n'arrivaient que par l'ordre de Dieu et pour la punition des fautes des hommes. L'incendie du Louvre ne pouvait-il pas être la punition de tant de dimanches et de fêtes profanés pour le construire? Les rois qui l'avaient orné avaient-ils toujours réglé les exigences de leur vanité sur les ressources de leurs sujets? Au milieu des splendeurs de fêtes toujours nouvelles, l'oisiveté n'est-elle pas toujours une tentation pour les princes, dont elle compromet l'âme et la couronne? Et pourtant, quel travail incessant ont à accomplir les monarques dans le soin des biens temporels de leurs sujets et aussi dans celui de leurs biens spirituels, en empêchant la propagation des mauvaises doctrines! Mais c'est le malheur éternel des rois de n'entendre jamais la vérité et de n'ouïr jamais que des courtisans, même en chaire. « Je supplie Votre Majesté de recevoir ces paroles », dit en finissant le prédicateur, « non comme de la part d'un homme, mais comme de la part de Dieu. Je ne suis qu'un chétif homme et tout misérable pécheur; mais, au lieu où je suis et tenant la place de

- 2 3 -

Dieu, je puis dire après saint Paul, et avec tous ceux qui ont annoncé la sainte parole, que je fais ici l'office d'ambassadeur de Jésus-Christ pour porter la parole du Roi des rois à une grande reine, et je la supplie de la prendre de cette manière. » - N'était-ce pas-là prêcher la vérité comme François entendait l'écrire et Charles la défendre?

Au sortir du sermon, la Reine dit : « Voilà un vrai sermon; c'est ainsi qu'il faut prêcher et non pas dire des fleurettes comme les autres me disent ». Les courtisans, qui s'apprêtaient à tourner le dos au P. Eudes, l'entourèrent de soins et d'hommages, et il fut plus en faveur que jamais (33).

Malgré les hardiesses de son mémoire et les grandes libertés de 1660 et de 1661, le P. Eudes était encore en faveur à la cour en 1671. Sur la demande du Roi, il prêchait la semaine-sainte à Versailles. Louis XIV lui donnait audience, quittait Saint-Germain pour l'entendre et le recommandait au gouverneur du château. Le P. Eudes disait la messe du Roi, et le monarque priait à genoux et en silence; derrière lui la foule des courtisans riait et chuchotait. Saisi de l'esprit de Dieu, qui ne le quittait jamais, le P. Eudes se retourne à l'offertoire et complimente le Roi sur le bel exemple de respectueuse piété qu'il donnait à sa cour : « exemple que je m'étonne de ne pas voir mieux suivi », ajoute le missionnaire. « Vos officiers et vos sujets, Sire, se croient-ils plus « grands que vous, qui, pendant que Votre Majesté rend à Dieu avec humilité ses plus profonds hommages, semblent s'étudier à faire le contraire? » Le Roi tourne la tête et promène sur ses courtisans un regard courroucé. Quel triomphe pour le P. Eudes; mais aussi, malgré la sainteté du lieu, quelle bonne scène de franche et haute comédie! Comme des écoliers surpris en flagrant délit d'espièglerie, les courtisans se cachent les uns derrière les autres, évitent l'oeil du maître, tombent à genoux et donnent jusqu'à la fin de la messe les signes de la dévotion la moins distraite. Le lendemain, Louis XIV retenait un eudiste pour la sacristie de sa chapelle, et, l'année suivante, l'humilité seule du missionnaire l'empêchait d'être nommé coadjuteur de l'évêque d'Evreux.

Malgré le renom de quasi-tyrannie que les préjugés modernes s'efforcent de donner à quelques monarques, l'histoire nous apprend que l'on n'offense presque jamais les grands princes et les grands rois en leur disant directement la vérité. Elle nous apprend aussi que lorsque l'on a, comme le P. Eudes, l'heureuse habileté de faire venir la leçon d'en haut, la leçon est bien reçue et elle profite. Mais malheur à celui qui s'attaque à un puissant

- 24 -

subalterne; malheur surtout à celui qui, de près ou de loin, heurte les idées d'un parvenu!

Si le P. Eudes fut six ans en disgrâce (novembre 1673 juin 1679), l'imprudencence seule de son correspondant à Rome en fut la cause, et le souvenir de ses hardiesses à la cour lui servit à rentrer en grâce d'une manière si éclatante, qu'il fut consolé, comme il l'avoue lui-même, de toutes les tribulations qu'il avait souffertes.

Le 11 mars 1668, comme la reine Christine, entrant à l'Académie française, Mézeray, secrétaire provisoire, toujours frondeur et déjà un peu fantasque, lisait le Dictionnaire. On en était au mot: Jeu. La Reine entrée, Mézeray continue sa lecture et introduit malicieusement dans les exemples cette phrase: Jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font (34). Quelque froncement de sourcil, un haussement d'épaule, un sourire malin sur les lèvres de ses confrères paient seuls l'esprit un peu bourru de l'historiographe, qui reste, comme devant, pensionné et fêté. En 1668, il publie un Abrégé chronologique, fruit de dix ans de veilles assidues. A l'aide d'une fraude ingénieuse, il se dispense de la censure et en profite pour glisser dans cet ouvrage, qui doit être son plus beau titre de gloire, des réflexions fort hardies sur l'origine des impôts. Colbert en est informé par son fils, le marquis de Seignelay, alors en philosophie au collège de Clermont. Le ministre se fâche. En vain, sur les remontrances officielles de Perrault, Mézeray adoucit-il certains passages; on supprime à l'historiographe la moitié de sa pension, et on finit par la lui retrancher tout entière (35). Bien loin de rentrer en grâce, il se renferme dans un silence suspect et offensant; si bien qu'au jour de sa mort le ministre rancunier fait mettre les scellés sur ses manuscrits et les confisque.

Déjà vieillissant, goutteux, célibataire, manquant d'ailleurs de cette vertu si admirable dans le P. Eudes et si rare chez les beaux esprits, - l'humilité, - Mézeray à l'Académie avait l'air d'un vieux soldat de Henri IV au milieu des courtisans de Louis XIV. Il chantait avec opiniâtreté sur des airs vieillies les chansons de la fronde, sans s'apercevoir que le siècle ne voulait plus de fronde ni de chansons. Sa disgrâce et le retrait de sa pension achevèrent de l'aigrir. Mézeray aimait l'argent. Non pas qu'il fût avare ou même égoïste, comme on l'a dépeint: si son or n'était pas, comme celui du prodigue Rotrou, dispersé dans les fagots de son grenier, on le trouva après sa mort aux quatre coins de son cabinet, sur les rayons de ses armoires et au milieu de la poussière de ses livres; son testament témoigne de son

- 25 -

obligeance et de sa générosité envers ses débiteurs et ses domestiques. Il ne profita pas plus que le P. Eudes des lots faits en 1644; mais, comme Pierre Corneille et le Poussin, ses compatriotes et ses contemporains, Mézeray eut ce respect normand pour l'épargne, fruit d'un salaire légitime, qui s'allie en réalité aux meilleures et aux plus raisonnables générosités: c'est l'économie après le travail.

Comme eux aussi, Mézeray afficha le superbe et vraiment viril mépris de la toilette (36), dont il avait tracé à si grands traits, dans son histoire de Philippe-le-Bel, la vigoureuse et véridique satire. Peut-être poussaient-ils tous trois la négligence un peu loin. Mais Poussin dans ses haillons à Rome, Mézeray proposant aux archers des pauvres de se faire conduire par eux au dépôt de mendicité dans son carrosse, et Pierre Corneille faisant rapetasser son soulier sur le Pont-Neuf ont meilleur air aux yeux de la postérité que Lebrun dans son habit de cour, Saint-Simon dans toute sa gloire et Racine mourant d'une faute d'étiquette.

Une anecdote bizarre tente le chroniqueur et pique toujours la curiosité du lecteur; mais sa bizarrerie même la range parmi les exceptions, sinon parmi les calomnies, et ce n'est jamais par une exception qu'il faut juger les mœurs et les habitudes des gens. Ce n'est pas sous l'habit d'Harpagon qu'il faut se représenter Mézeray: c'est sous celui d'un Orgon, oui d'un Chrysalde célibataire, ayant sa maison de ville rue Montorgueil et sa vigne à Chaillot, faisant bonne chère et grand feu, hospitalier à ses jours, pourvu d'une cave excellente et d'un solide mobilier, et échangeant à jeun des propos aigre-doux avec sa fidèle Dorine, l'inamovible Jeanne Guichenot, qu'il récompense d'une si royale façon, dans son testament, de trente-six années consécutives de bons et loyaux services. Quand le maître du logis a la goutte, il s'enferme dans son cabinet et gronde à son aise. Tantôt il s'offusque de la lumière du jour et ferme les volets. Tantôt, pour dégoûter de leur trop fréquentes visites ces neveux de Normandie, en qui, comme le Poussin, il est toujours prêt à voir des héritiers trop pressés, il se permet devant eux de singuliers apologues en action. Tantôt il charge de notes foudroyantes un pauvre d'Aubigné qui n'en peut mais. A peine le docteur de Lannoy, le P. Eudes et l'abbé de la Chambre peuvent-ils le contenir; il taquine son vénérable frère avec une plaisanterie mal souriante et charge son grave collègue de l'Académie de veiller aux cérémonies un peu païennes des obsèques trop littéraires qu'il rêve parfois de se faire faire (37). L'accès de goutte est-il passé, au premier rayon de soleil, le malade d'hier

-26-

songe à fêter soit retour à la santé, sans penser, comme toujours, qu'il se prépare une rechute. Il débauche des amis de vingt ans, des académiciens qui se souviennent de la fronde, Conrard ou Patru; le plus souvent c'est avec l'ami Touret (38), qui, comme le Faret de Saint-Amand, rime si bien à cabaret, qu'il se dirige vers l'hôtellerie de prédilection qu'un jour de soif et de flânerie lointaine ils ont découverte à deux pas du berceau de leur meilleur camarade de verre et de chanson, Lhuillier-Chapelle. Le Faucheur (c'est le nom de l'hôte de La Chapelle-Saint-Denis) est un Parisien de la vieille roche, libre en paroles, profès en sa manière dans l'ordre des coteaux, loyal comme son vin. Mézeray aime le vin fin de l'hôte et se plaît à chercher des perles dans les saillies de son esprit grossier. Le Faucheur, enthousiasmé, s'en va quêtant aux alentours les gauloiseries, les naïvetés, les chroniques, les légendes, les satires et les contes populaires; il fait si ample moisson de bons mots, de phrases piquantes et de curieux proverbes, que l'historiographe du Roi lui saute au cou, en fait son compère et son ami. Ne reprochons pas trop à Mézeray cette amitié peu digne et cette fréquentation du cabaret. En ce temps-là, le janséniste Boileau ne résistait pas aux entraînements de Chapelle; Molière seul, à Auteuil, buvait du petit-lait à cause de sa poitrine; en ce temps-là, Racine et ses joyeux amis improvisaient les Plaideurs au cabaret (1668), et si Crenet eût été quelque peu lettré, si son vin de l'Hermitage eût été moins mêlé d'auvernat et de lignage, il eût fait sa part de plus d'un sonnet et d'une comédie, fourni sa rime et vidé son verre à la ronde, comme Le Faucheur donnait son mot et buvait à son tour avec Mézeray et ses amis, contre lesquels, du reste, les plus prudes n'ont jamais porté l'accusation d'ivresse (39).

Voilà, en tenant compte de l'esprit du temps et du véritable caractère de Mézeray, l'histoire de sa liaison avec Le Faucheur, dont, au grand scandale de quelques-uns de ses biographes, il fit son légataire universel. Il ne faut point chercher l'explication de cette amitié mésallée dans je ne sais quelle

chronique scandaleuse dont Larroque lui-même fait bonne justice. Froid et caustique, ami des livres, toujours prêt à la fine répartie, il n'avait pas même ce que M Sainte-Beuve appelle, pour l'excuser, une irrévérence de tempérament, il n'avait pas non plus cette nonchalance de coeur que le savant académicien a si bien dépeinte chez La Fontaine et son ami Maucroix. Mézeray était plus semblable à ces derniers par l'impiété sans venin, dont parle le Moniteur du 6 juin 1853; Mézeray était aussi du dix-septième siècle et

- 27 -

non du dix-huitième. Et encore, même sans venin, il est impossible qu'il ait jamais été impie. Nous connaissons en détail les dispositions si chrétiennes de Mézeray mourant, et, d'un autre côté, on ne lui attribue que quelques propos vagues et quelques plaisanteries plus ou moins innocentes, que personne n'a spécifiées. Quelques Protestants, entraînés par leur prédilection pour un auteur juste envers eux comme politique et comme historien, mais sévère comme catholique, ont voulu, il est vrai, élever des doutes sur la croyance constante de Mézeray à la présence réelle; mais le discours prêté par l'un d'eux à Mézeray, et qui semblerait une rétractation in extremis, n'est rien moins qu'historique, et une seule chose avérée et constante prouve jusqu'à l'évidence la foi permanente, sinon les œuvres pratiques de Mézeray: c'est l'inaltérable amitié du P. Eudes, ce frère si charitable et si tendre, mais incapable d'un semblant de concession ou même de complaisance en matière d'irrégion ou d'hérésie (40). D'une plaisanterie un peu gauloise, d'une boutade irrespectueuse, il ne faut pas plus conclure que Mézeray était impie, qu'il ne faut se hâter, sur une phrase écrite, un jour de goutte, en tête de ce d'Aubigné, son souffre-douleur, de déclarer Mézeray républicain.

Voici cette phrase : *Duo tantum opto, unum ut moriens populum Francorum liberum relinquam ; alterum ut ita cuique eveniat, sicut de republica quisque merebitur.* Ne confondons pas plus la fronde avec la révolution de 1789 que le dix-septième siècle avec le dix-huitième, que les chansons de l'abbé de Maucroix avec les chansons de l'abbé de Chaulieu. Si le premier membre de phrase classe Mézeray au nombre des républicains, il n'y a guère à faire avec le second pour lui donner le triste honneur d'avoir le premier formulé le socialisme. Comme paysan et fils de paysan, taillable et corvéable, Mézeray aspira toute sa vie, avec un entêtement de naissance, vers la diminution des tailles, leur égale répartition et la réforme radicale du mode de perception; toute sa vie aussi, il eut des rancunes roturières contre certains privilèges de naissance non justifiés par le vrai mérite. Mais l'historien au coup-d'oeil d'aigle qui a écrit cette phrase fameuse, si justement admirée de Chateaubriand : *La France se gouvernait alors plutôt comme un grand fief que comme une monarchie, savait distinguer la royauté de la féodalité, et n'ignorait pas de combien de plus de vraie liberté jouit un peuple gouverné par un monarque fort, stable et respecté, qu'un peuple conduit par des tribuns passagers, quelle que soit leur capacité et leur bonne volonté.* La phrase de Mézeray ne saurait même être un reproche; ce serait de l'ingra

- 28 -

titude. Que pouvaient faire de plus Louis XIV et son siècle pour le vrai mérite des trois fils du chirurgien de village et de la paysanne? Le Roi distinguait le P. Eudes au milieu de ses courtisans; Mézeray, son historiographe, fréquentait la cour et la ville, comblé de politesses et de pensions, et Charles d'Houay mariait sa lancette aux plus aristocratiques blasons.

Nous avons dit que le P. Eudes eut à subir l'humiliante épreuve d'une disgrâce prolongée. Voici comment :

Après la mission de Versailles, le P. Eudes était allé donner une mission à Vernon. Il avait consenti, à la prière de l'abbesse, Mme Françoise-Renée de Lorraine, à rester trois mois dans le monastère, pour le réformer et le diriger à son gré. Il avait (20 octobre 1672) institué la fête du Sacré-Coeur de-Jésus (41). Il avait, en 1673, été appelé à Saint-Germain pour prêcher à la cour durant la semaine-sainte et la semaine de Pâques. Le Roi, la Reine, le Dauphin et toute la cour avaient

témoigné au missionnaire leur satisfaction d'une manière si éclatante et si flatteuse, que le P. Eudes crut le moment venu de faire approuver par la cour de Rome, non plus seulement la congrégation des missionnaires de Normandie, approuvée en 1648, mais l'institut des eudistes. Un des prêtres de l'institut, M. de Bonnefond, partit pour Rome, muni de lettres de recommandation du Roi, des prélats les plus distingués et de la duchesse de Guise, qui, à la sollicitation de Mme Renée de Lorraine, recommandait vivement le P. Eudes et ses compagnons au grand-duc de Toscane, par les états duquel M. de Bonnefond devait passer. Tout allait pour le mieux, et M. de Bonnefond allait voir ses démarches couronnées d'un plein succès, lorsque les ennemis du P. Eudes deterrèrent à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, une pièce excessivement compromettante pour le missionnaire normand. Quatorze ans auparavant, il avait fait solliciter à Rome l'approbation de son institut et de celui de Notre-Dame-de-la-Charité, par un prêtre flamand nommé Boniface, qui, poussé par le désir de réussir, avait, au nom du P. Eudes, dont il n'avait du reste ni l'approbation par écrit ni la signature, rédigé une supplique dans laquelle il demandait que la congrégation fût admise à faire le vœu, dont personne ne pût la dispenser, d'être soumise en tout au souverain Pontife, et de défendre toujours son autorité, même dans les choses qui pourraient souffrir du doute. Cette requête fut envoyée au Roi à la fin de 1673.

Quel coup de foudre qu'une pareille supplique, même écrite par un mandataire désavouable, sous le roi Louis XIV, et mise au jour dix ans avant cette fameuse assemblée du

- 29 -

clergé, de France (1682), qui commença par le sermon de Bossuet sur l'unité de l'Église et finit par la déclaration des quatre articles! Sans entendre les explications et les dénégations du P. Eudes, le Roi le chassa de sa présence et l'exila en Normandie. En vain le missionnaire rédigea-t-il un mémoire que la Reine-mère elle-même, qui n'avait point abandonné son prédicateur, présenta au Roi; il lui fallut supporter sa disgrâce jusqu'en 1679. Retiré en Normandie, il parcourut en 1674, 1675 et 1676 les diocèses de Bayeux, d'Evreux, de Lisieux et de Coutances. Son exil n'était pas si rigoureux qu'il ne pût quitter la Normandie, puisqu'à la même époque il alla aussi donner des missions dans le diocèse de Rennes.

Malgré les outrages dont ses anciens ennemis, le voyant abattu et le croyant perdu sans ressources, avaient la lâcheté de l'accabler, malgré son âge et ses infirmités croissantes, le P. Eudes ne perdit pas courage, et à force de solliciter, après avoir mis dans les intérêts de sa cause l'archevêque de Paris et le P. de la Chaise, confesseur du Roi, il obtint une audience de Louis XIV, et fut présenté au monarque par l'archevêque de Paris, à Saint-Germain, le 16 juin 1679. « M. de Paris, » dit le P. Eudes dans la relation qu'il a laissée de cette audience, « m'ayant fait mettre à un coin de la chambre, lorsque le Roi vint à y entrer, il passa au milieu de tous les grands seigneurs et s'en vint droit à moi, avec un visage plein de bonté. Alors je commençai à lui parler de notre affaire et il m'écouta avec grande attention, comme étant bien aise d'entendre ce que je lui disais. » La harangue du vieux prêtre disgracié n'était ni plate, ni gallicane, et pourtant le Roi lui répondit avec tant de bonté, que « de Paris et tous les seigneurs qui étaient présents furent bien étonnés de voir un si grand roi parler avec tant de douceur et de bonté au dernier de tous les hommes. »

En cette même année 1679, le mercredi 13 septembre, mourait à Argentan, sur la paroisse Saint-Martin, non loin de cette auberge des Trois-Sauciers où s'était déclarée la peste qui la première avait mis en relief ses héroïques qualités, le plus jeune des trois fils du chirurgien de Ri, Me Charles Eudes d'Houay, âgé de soixante-neuf ans, et il était inhumé dans le cimetière de la paroisse. Toute sa vie, le courageux échevin avait joint à la pratique des vertus civiles le strict accomplissement de ses devoirs religieux (42).

Sentant aussi sa fin approcher, et tourmenté par des infirmités croissantes que les fatigues de toute sorte qu'il s'était données pendant sa vie n'avaient pas peu contribué à accroître, le P. Eudes

assembla, an mois d'octobre 1679, au

séminaire de Caen, tous ceux de ses enfants qui se trouvaient près de lui, et choisit M. de Bonnefond pour son vicaire. Plusieurs embarras intérieurs étant survenus, un vicaire ne fut bientôt plus suffisant et tous les membres de la congrégation furent invités à envoyer des députés au séminaire de Caen le 26 juin 1680, pour choisir un successeur au P. Eudes, selon le désir qu'il ne cessait de manifester depuis quelque temps. Le lendemain, 27, jour de l'octave du Saint-Sacrement, tous les députés célébrèrent la messe du Saint-Esprit, et après s'être concertés, déclarèrent au P. Eudes que, suivant son désir, on allait procéder à l'élection qu'il demandait, à la condition qu'il resterait toujours l'âme et le conseil de la communauté et son véritable supérieur; qu'en conséquence, le nouveau supérieur ne pourrait rien innover ni régler d'important sans sa participation et son consentement exprès: que, si le nouvel élu venait à mourir avant lui, l'autorité lui revenait de plein droit, sans qu'on s'assemblât pour une seconde élection que sur son ordre exprès; qu'après sa mort, on choisirait deux assistants au nouveau supérieur, sans lesquels il serait interdit à celui-ci de faire de nouveaux établissements, d'accepter des fondations, de bâtir, d'acheter et de contracter des dettes.

On procéda ensuite à l'élection, et M. Blouet de Camilly, archidiacre du Cotentin, grand vicaire de Coutances, fut élu. A peine le nouveau supérieur fut-il nommé, que le P. Eudes, qui n'avait consenti que de force, aux conditions qui lui étaient imposées, quitta sa place, alla se prosterner tête nue aux pieds de son enfant, et lui demanda humblement sa bénédiction, donnant ainsi jusqu'à la fin de sa vie, et en toute circonstance, l'exemple à tous ceux qui l'entouraient.

Retiré dans la solitude et ne s'occupant plus des affaires de la congrégation, le P. Eudes achevait de composer les hymnes de l'office du Cœur-de-Marie, lorsque, le 20 juillet 1680, il se vit tout-à-coup atteint d'une fièvre violente, contre laquelle il lutta pendant trois semaines avec une vigueur de tempérament que n'avaient pu entièrement abattre les fatigues de sa vie et le poids des années. La fièvre se calma, et le P. Eudes, qui sentait néanmoins sa fin proche, remit à ceux qui l'entouraient un mémoire depuis longtemps rédigé de sa main, dans lequel il prescrivait en détail les dispositions qu'il désirait qu'on prît à son égard pour le préparer à une bonne mort.

Il désirait recevoir le viatique en pleine connaissance. Son vœu fut exaucé. A peine le prêtre qui portait le Saint Sacrement fût-il entré dans la chambre, qu'aux yeux des assistants stupéfaits le P. Eudes se leva, et s'appuyant sur deux de ses enfants tomba à genoux sur le carreau;

puis, transporté pour la dernière fois de ce zèle qui avait consumé sa vie et semblait vaincre la mort, il fit aux assistants une amende honorable et une exhortation qui les fit fondre en larmes. Il reçut le viatique, et continuant tout haut pour lui-même le discours qu'il avait commencé pour les autres, il tint encore longtemps les assistants suspendus à ses lèvres mourantes, qui murmuraient d'admirables élans de prière et d'amour. Il regagna son lit et vécut encore quelques jours dans les tourments de l'agonie, bénissant et exhortant tous ceux qui l'approchaient. Enfin, le lundi 19 août 1680, à trois heures de l'après-midi, il mourut, ainsi qu'il l'avait demandé lui-même, avec la foi des martyrs et la contrition des pénitents, dans l'amour, par l'amour et pour l'amour de Jésus. Il avait soixante-dix-huit ans neuf mois et cinq jours.

Le P. Eudes avait désiré être inhumé dans l'église du séminaire de Caen. Aussi, malgré le violent désir que les religieuses de Notre-Dame-de-la-Charité avaient de posséder son cœur, son corps fut gardé entier et exposé dans la chapelle du séminaire, où le peuple accourut en foule pour lui baiser les pieds. Tous les curés de la ville, accompagnés de leur clergé, et une députation des jésuites assistèrent à ses funérailles. Le corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé à la place destinée à faire le chœur de la chapelle du séminaire. Plus tard on y mit une tombe de marbre blanc avec cette épitaphe: Hic jacet venerabilis sacerdos Joannes Eudes, seminariorum congregationis Jesu et Mariæ institutor ac rector.

Obiit die 19 augusti 1680, ætatis suae 79.

Le 13 janvier 1682, un service solennel fut célébré par l'évêque et le chapitre de l'église de Bayeux dans l'église Notre-Dame de Caen. L'oraison funèbre du P. Eudes y fut prononcée par M. Jollain, pénitencier de la cathédrale, et, peu après, les ecclésiastiques de la conférence de Cambremer lui composèrent une épitaphe en style lapidaire. Son tombeau devint un lieu de pèlerinage. Nous ne rapporterons point les faits miraculeux attribués à son intercessio : la canonisation du P. Eudes est pendante à Rome, et nous ne pouvons apporter au bénéfice de sa cause que le témoignage de popularité de ses vertus et le récit imparfait de ses saintes actions. Disons seulement avec Huet, évêque d'Avranches, qu'il est superflu d'entreprendre le panégyrique d'un homme que ses travaux et ses écrits ont rendu cher à Dieu et vénérable à l'Eglise : Deo carum et Ecclesiae venerabilem.

Les eudistes, toujours fidèles à l'esprit de leur chef, prospéraient sous la direction des évêques, auxquels ils ne

- 3 2 -

cessaient de montrer la soumission la plus parfaite. Le roi Louis XVI, après la prestation de serment de son confesseur, venait de le remplacer par un eudiste (43). Le séminaire de Caen était arrivé au plus haut degré de prospérité quand éclata la révolution; les prêtres furent dispersés, le sanctuaire violé, les autels renversés. En 1809, lorsque l'église du séminaire dut être démolie, on trouva les tombes du P. Eudes et des supérieurs qui lui avaient succédé. M. Charles Caffarelli, préfet du Calvados, voulut que l'on rendît à ces restes vénérables tous les honneurs qui leur étaient dus. La translation eut lieu le 20 février 1810. A défaut du cœur de leur vénérable fondateur, qu'elles n'avaient pu obtenir en 1679, les religieuses de Notre-Dame-du Refuge obtinrent le chef et un des ossements du saint prêtre. Elles firent embaumer ces restes précieux et les placèrent, avec une inscription, sous la grille de leur chœur. Le reste du corps fut inhumé dans le chœur de l'église Notre-Dame, où l'on peut lire encore aujourd'hui, sur une table de marbre blanc donnée par M. Caffarelli, l'inscription suivante

D. O. M.

Hic è sacello seminarii quod olim erexerat asportatae et repositae adjacent reliquiae venerabilis presbyteri Joannis Eudes, congregationis Jesu et Mariae et Monialium à caritate fundatoris et primi superioris. Ecclesiasticae scientiae propagator fuit indefessus et clericalis disciplinae exemplar. Quam in Deum, et SS. virginem deiparam ardebat caritatem, verbis et scriptis praedicavit, vita comprobavit. Pie vixit, sancte obiit, die 19 aug. 1680. Anno ætatis suae 79.

Nulle congrégation ne fut peut-être plus éprouvée que celle des eudistes par la révolution. Cene fut qu'en 1826 que ses membres dispersés purent se rejoindre et se réunir à Rennes, dans la maison du Pont-Saint-Martin. L'esprit de la congrégation de Jésus-et-de-Marie n'a jamais varié, et, aujourd'hui, à la tête d'un établissement florissant et approuvé par le Saint-Siège, elle semble destinée à atteindre, sinon à dépasser son ancienne splendeur (44). Moins éprouvées que les eudistes, les soeurs de Notre-Dame-du-Refuge ont pu se réunir dès 1806 et fonder peu à peu les maisons qui rendent aujourd'hui tant de services en France et en Irlande (45).

Resté seul des trois fils du chirurgien de Ri, Mézeray sentait aussi sa fin approcher. Ses indispositions étaient devenues des infirmités chroniques, sa mauvaise humeur dégénérait en maussaderie, ses boutades étaient des coups de boutoir, sa gauloiserie frisait la grossièreté, sa franchise à l'Académie n'était plus, depuis longtemps, que de la ru

- 3 3 -

desse (46). Son indifférence pratique en matière de religion et les habitudes frondeuses de son esprit indépendant allaient petit-à-petit finir par les sarcasmes et les scandales d'une fin impénitente, si le sang du catholique Isaac Eudes et de la pieuse Marthe Corbin ne s'était réveillé chez l'insouciant septuagénaire. Il n'y a point dans le cœur humain de sentiment plus héréditaire que le sentiment de la foi; et de toutes les influences de l'éducation, l'influence religieuse est celle qui, tout en paraissant s'effacer la première, survit cependant à toutes les autres. Un philosophe est presque toujours le fils d'un indifférent, et le philosophe seul est merveilleusement apte à devenir la nourrice d'un impie. Le 6 septembre 1681, un an après la mort du P. Eudes, deux ans environ avant son propre décès, Mézeray porta chez Me Gilles Roussel, conseil-notaire du Roi. au parlement de Paris, assisté de Me Bonin, son confrère, un testament longuement médité et signé de l'avant veille. L'historiographe du Roi ne renonçait pas, à la vérité, à faire de Simon Le Faucheur son légataire universel; mais la conscience la plus timorée et la plus stricte justice n'avait rien à reprendre dans ce caprice d'un homme distribuant à sa fantaisie les écus amassés à son loisir. Le testament était celui d'un chrétien; les idées de sépulture payenne confiées à l'abbé de la Chambre avaient fait place à l'ordonnance d'un convoi modeste, sanctifié par l'aumône, et à la recommandation d'un certain nombre de messes; c'était celui d'un juste et loyal parent, c'était celui d'un maître généreux et bon; et si l'esprit caustique de l'académicien y fait parfois encore grincer la fine plume qui l'écrivit, l'excellence du conseil fait passer la malice de l'épigramme. Pour bien juger Mézeray tout entier, il faut lire avec attention ce testament, son dernier ouvrage. S'il y perce un peu de la rancune bien naturelle que le Normand ne peut s'empêcher de garder à ses débiteurs inexacts, l'homme vraiment bon reprend immédiatement le dessus, et content d'avoir constaté la dette, il la lègue au débiteur lui-même. S'il raille les procureurs et les sergents et leur défend, sous peine d'annuler son testament au profit de l'Hôtel-Dieu, de mettre le nez chez lui en aucune manière, il donne mille livres à son neveu Corbin, le procureur, et va jusqu'à fixer les honoraires de l'avocat Moisson, dont il recommande l'expérience à son neveu Jean Eudes, le médecin. S'il semble distribuer un peu à l'étourdie les différentes pièces de son mobilier à des étrangers, au détriment de ses héritiers naturels, avec quelle sollicitude ne recommande-t-il pas à la bonne et fidèle Jeanne Guichenot, quand elle mourra à ce logis de Chaillot qu'habitait le maître,

-34-

dans son lit à rideaux bleus, entourée de ces meubles et de cette vaisselle d'étain qu'elle épousseta et fourbit pendant trente-six ans, de se souvenir, en buvant sa dernière potion dans la tasse d'argent léguée par le défunt, de ces deux neveux qu'il avait, les fils de son frère et ses plus proches parents! Et ces cent vingt livres qu'il lègue pour aider à construire un monument au P. Eudes, quoiqu'en effet sa vertu et sa réputation lui en ont dressé un plus beau que n'en sauraient dresser les mains de tous les hommes, ne sont-elles pas la preuve du soin le plus légitime et le plus touchant pour l'honneur de la famille ? Il n'est pas jusqu'à la naïveté que Mézery n'ait semblé retrouver par quelque coin en redevenant chrétien, quand il recommande son âme à Dieu et qu'il réclame particulièrement l'intercession de son patron saint François. La lecture attentive du testament de Mézeray en apprend plus sur son compte que toutes les biographies du monde et tous les pamphlets inédits, mal à propos arrachés à l'oubli (47).

Dans les premiers jours de juillet 1683, sentant sa fin approcher, Mézeray demanda les Sacrements, qui lui furent administrés; il les reçut avec des sentiments de foi et de piété qui édifièrent tous les assistants. Si, comme le P. Eudes, son frère, l'académicien frondeur ne se jeta pas de son lit de mort à deux genoux sur le carreau pour recevoir l'Eucharistie, le laïque oublieux salua d'un acte de foi des plus vifs le viatique qu'on lui apportait. « O mes amis, » dit-il à ceux qui l'entouraient, « un grand changement s'est opéré en moi; près de mourir, je confesse les torts de ma vie; je crois fermement tout ce qu'enseigne l'Eglise catholique, apostolique et romaine; je crois à la vérité de ses mystères, à l'efficacité de ses sacrements. C'est bien véritablement Jésus-Christ, mon Sauveur, que je vais recevoir. Si, par mes discours ou mes exemples, j'ai scandalisé quelques-uns d'entre vous, oubliez ce que j'ai pu dire ou faire, et souvenez-vous que Mézeray mourant est plus croyable que Mézeray en vie. »

Mézeray mourut le 10 juillet 1683; il était âgé de soixante-treize ans. S'il faut en croire le portrait que Larroque nous a laissé de lui, Mézeray était d'une taille médiocre, plutôt petit que grand; sa physionomie ne décidait ni pour lui, ni contre lui, et son esprit le distinguait mieux que son air vif, fécond, présent, enjoué, prompt à l'attaque, mordant à la réplique, sincère jusqu'à l'affectation, tel était l'esprit de Mézeray. L'historien du P. Eudes nous parle aussi de l'exiguité de sa taille médiocre, mais bien prise, de son air ouvert et sincère et de l'extrême vivacité

- 3 5 -

de ses yeux, tempérée seulement par la modestie et la gravité inhérentes à son état. Comme les yeux de Mézeray n'avaient fait de vœux ni pris de voile, il devait en jaillir presque continuellement des éclairs de malice.

Dès que Mézeray fut mort, les scellés furent mis sur ses papiers; la vieille réputation du frondeur pamphlétaire, une prétendue histoire de la Gabelle et les fameux volumes d'Anecdotes dont, avant sa conversion, il voulait faire dans son mausolée son principal titre de gloire, firent craindre la publication à l'étranger de quelques dangereux écrits, auxquels le nom et la réputation de l'auteur auraient donné de la vogue et de l'autorité. Il paraîtrait certain que c'était de la part du ministre une prudence un peu exagérée, qui ne priva, du reste, la postérité de rien de bien curieux ni de bien important (48).

Larroque nous représente Le Faucheur insensible à la recherche du magistrat, lui abandonnant volontiers tous les manuscrits, pour trier avec soin, dans la poussière et les papiers épars, les écus dispersés du défunt.

Nul doute que le son n'en fût fort agréable aux oreilles du cabaretier légataire; mais il ne faut pas oublier qu'à sa manière Le Faucheur était aussi un frondeur, et que, malgré son ignorance présumée, le défunt, qui avait mis, en lui sa confiance, n'aurait pas manqué de lui faire des recommandations, fidèlement suivies, sur l'emploi posthume de trésors littéraires rendus plus piquants par cette pointe d'opposition politique qui a toujours, en France, tenté le lecteur, défrayé le libraire et enrichi l'auteur.

Le Faucheur glana ainsi sur les tablettes, dans les coins du cabinet, parmi les livres et la poussière, cinquante mille livres, s'il faut en croire le témoignage de Racine. Malgré la réputation de grossièreté et d'avarice qu'on lui a faite, l'aubergiste de la Chapelle se conduisit en galant homme et en académicien. Ne pouvant s'empêcher d'exécuter la clause troisième du testament, qui ordonnait l'inhumation dans le cimetière et réglait la dépense du convoi, Le Faucheur fit élever le tombeau de son bienfaiteur dans une des galeries du charnier des Innocents, au milieu des souvenirs de ce vieux Paris dont le défunt connaissait si bien l'histoire, à côté dit squelette de Germain Pilon et sous la protection du Christ de Jean Goujon. Quel artiste eût fait mieux fait?

Le cœur embaumé, Le Faucheur le fit mettre dans une urne et porter aux Carmes des Billettes, au Marais. Une table de marbre blanc reçut l'inscription suivante:

- 3 6 -

D. O. M.

« Ici devant repose le cœur de François Eudes de Mézeray, historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Ce cœur, après sa foi vive en Jésus-Christ, n'eut rien de plus cher que l'amour de sa patrie. Il fut constamment ami des bons, irréconciliable ennemi des méchants; ses écrits rendront témoignage à la postérité de l'excellence, et de la liberté de son esprit, amateur de la vérité, incapable de flatterie, et

qui, sans aucune affectation de plaire, s'était, uniquement proposé de servir à l'utilité publique.

Il cessa de respirer le dixième juillet 1683. »

Quoi qu'en dise Larroque, nulle épitaphe ne pouvait mieux convenir au cœur de Mézeray et répondre à ses volontés: c'était l'épitaphe d'un chrétien; et en même temps, sans forfanterie et sans bravade, mais avec simplicité, le caractère et les titres de l'homme à l'attention de la postérité étaient rappelés, la dignité et la Religion étaient sauvegardées, et la pyramide de Chaillot n'était pas tout à fait abattue.

Telle fut la vie de l'homme. Il n'entre pas dans notre cadre d'apprécier la valeur de l'écrivain, si justement loué jadis par Pellisson et d'Olivet, de nos jours par Châteaubriand, Mm. Augustin Thierry, Sainte-Beuve, Scipion Combet et tant d'autres; disons seulement qu'aujourd'hui encore Mézeray est le seul historien français qui ait véritablement écrit l'histoire classique de son pays. La lecture de nos anciens chroniqueurs sera toujours exclusivement réservée aux esprits d'élite et aux gens de goût. Plus que jamais les romans soi-disant historiques nous prouvent qu'il faut choisir dans les Mémoires; la chronique et la légende, dont les fins gourmets sont si friands, seront toujours des mets de trop haut goût pour certains palais austères, et dangereux pour le vulgaire. Les écrivains de parti sont des avocats qui passent avec la cause qu'ils ont défendue; le moins érudit, qui se soucie peu des pièces du procès, veut cependant juger lui-même; le lecteur indifférent se croit attaqué et se prend à plaider contre son livre. Nos grands écrivains modernes sacrifient trop l'analyse à la synthèse, le fait à l'idée, l'apparence au système préconçu, l'effet à la cause; ils ont trop de partialité préméditée, trop de prétentions à connaître les secrets de la politique générale; ils sont trop révolutionnaires dans le passé pour remuer la fibre patriotique, insensible à des chants nouveaux: ils sont trop les historiographes de l'humanité pour être les historiens

- 37 -

d'un pays; ils écrivent l'histoire de France parce qu'ils écrivent en français, mais il leur manque ce goût de terroir qui plaît tant aux bourgeois patriotes, aux régents de la vieille roche et aux écoliers disciplinés. Mézeray, au contraire, n'est ni pédant, ni savant, ni orateur; il accepte les faits, sans chercher à remplacer les traditions par des chimères: on n'aurait point pu attribuer à un autre qu'à lui l'histoire de Henri-le-Grand, de Péréfixe. Il écrit l'histoire de France comme le bon Rollin écrit l'histoire romaine: Pharamond est un roi de France comme Romulus est un roi de Rome. L'histoire de Mézeray est peut-être la seule qui restera. Mézeray était du grand siècle, de cet immortel dix-septième siècle, le seul en France qui n'ait jamais subi la tyrannie de notre reine absolue, - la mode.

## NOTES.

(1) La peste qui moissonna les frères d'Isaac doit être la peste de 1587, qui désola la ville d'Argentan et fit mourir presque tous ses habitants, du mois de juillet à la Toussaint.

(2) Le père des trois frères Eudes s'appelait Isaac, et leur mère, Marthe. Dans un manuscrit fort curieux, actuellement à la mairie de la commune de Ri, où sont consignées toutes les publications et lectures faites à Ri à l'issue de la messe paroissiale et des vêpres, de 1630 à 1640, le nom d'Isaac Eudes est en tête de ceux des notables, et l'élégante signature du chirurgien, avec son brillant paraphe, étincelle presque à chaque page. La dernière est du 24 juin 1640. L'acte de baptême de Marie Herson ( 5 mars 1629) donne également au chirurgien Eudes, parrain de sa nièce, le prénom d'Isaac. Il est aussi appelé Isaac dans l'acte de partage fait après sa mort entre ses trois fils en 1644. Dans le même acte (fait par Charles Eudes d'Houay et non par le P. Eudes, comme le prétend le P. de Montigny ) la veuve du chirurgien, encore existante, est expressément nommée Marthe, ainsi que dans l'acte de baptême de Marie Eudes, la dernière de ses enfants (10 août 1622).

Le P. Lelong, qui a donné à Isaac Eudes le prénom d'Azor, a été induit en erreur par le singulier droit de bourgeoisie donné en ce temps-là dans la paroisse de Ri à cet original prénom. Le gendre d'Isaac Eudes s'appelait Azor Corbin, et l'on trouve plus tard un Azor de Pierretitte en compagnie des autres prénoms bibliques de Jacob et d'Isaïe.

(3) Dès ce temps-là Henri IV faisait volontiers des concessions à ses fidèles sujets catholiques. La nuit de Noël de l'année 1589, pendant le siège de Falaise, Henri IV, étant à Argentan, assista à la messe de minuit et fit joyeusement réveillon avec les échevins de la ville. Ce n'était plus le temps où Coligny et Théodore de Bèze rançonnaient

- 4 2 -

la ville d'Argentan et prêchaient la réforme au peuple indigné sur les autels détruits de l'église Saint-Germain. Le Béarnais, qui préférait le miel au vinaigre et qui connaissait l'invincible attachement de nos compatriotes à la religion catholique, s'était déjà dit, quatre ans avant le siège de Paris : Argentan vaut bien une messe!

(4) Il y a encore en ce moment, dans la commune de Ri, trois endroits qui portent le nom du Mézeray : un pré, un clos, et un réage divisé en plusieurs parcelles. Il est difficile de savoir laquelle de ces trois pièces de terre appartenait à Isaac Eudes, s'il en a possédé une. Dans l'acte de partage cité plus haut (note 2) il n'est question d'aucun champ portant le nom du Mézeray, tandis que le troisième lot parle de sept verges de terre, en pré, plant et jardin, avec les haies et PIERRES de dessus, assises hameau d'Harlay, et divers quartiers ou vergées de terre au long champ du Val-d'Houay. La maison d'Isaac dont il est question dans le partage n'était point située au village d'Harlay, mais au lieu de la Sieurie, près du château. C'est la maison qui a été longtemps occupée par le vicaire de la paroisse. Houay paraît être le berceau des Corbin. L'historiographe doit avoir pris son nom du clos ou, plus vraisemblablement, du réage situé au milieu des champs appartenant aux Corbin, les Caves, le Parquet, etc., et dont ceux-ci ajoutaient aussi le nom à leur nom de famille. Isaac Eudes avait 26 acres de terre, sans compter les maisons et bâtiments.

(5) François de Mézeray les nomme dans son testament:

1e Sa soeur aînée, mariée au sieur Herson (ou Horson), marchand drapier à Rouen, et mère de Marie Herson, née et baptisée à Ri le dimanche 5 mars 1629, depuis sœur-professe, sous le nom de Mère Marie de la Trinité, dans la maison de Notre-Dame-du-Refuge, sous la direction du P. Eudes;

2e Magdeleine, mariée à Azor Corbin, et mère du sieur Corbin, procureur en Parlement;

3e Marie Eudes de Mézeray, mariée à Jacques Corbin des Caves, baptisée à Ri le dimanche 10 août 1622.

(6) Et non Blanette, comme l'écrit le P. de Montigny. Les Blavette étaient amis des Eudes. Le parrain de Marie, dont il est question dans la note 5, avait nom aussi Jacques Blavette. Les Corbin et les Blavette, dont on trouve les noms dans tous les actes du commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, sont encore nombreux dans la commune de Ri.

(7) La guerre éclata et manqua d'embraser tout le pays, la première année même que Jean Eudes passa chez ses parents. L'assemblée de La Rochelle ayant donné au fameux Montchrétien de Vatteville des commissions pour soulever les protestants de Normandie, le duc de Longueville occupa Argentan, et Matignon, Domfront. Après une tentative inutile sur Carrouges, Montchrétien alla se faire tuer par Turgot des Tourailles, le 7 octobre 1621, au lieu même du pèlerinage d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin, comme il allait organiser une sorte de chouannerie huguenote dans les forêts d'Andaines et d'Ecouves.

(8) François naquit en 1610. L'acte de décès de Charles, cité plus loin, et daté du 13 septembre 1679, lui donne soixante-neuf ans.

Mézeray fit sa rhétorique à Caen, sous le célèbre Halley, comme en fait foi cette épigramme latine :

Clarissimo et erudissimo viro,  
Francisco Mezeraeo  
Regis consiliario

43 -  
Et Franciae, historiographo  
Onmi in rhetorica auditori meo  
Qui tripertitam suam  
Franciae historiam  
Ad me Lutetia misit  
Cum litteris peramanter ac elegantissime scriptis,  
Epigramma.

Annales quicumque volet pernoscere Francos, Hoc vigili cura nobile volvat opus.  
Verborum hic veneres, sunt hic, et pondera rerum  
Doctus et hic vero scriptor ubique litat.  
Cedant Aemilius, necnon Halianus, et hujus  
Simia Serrœus, Scipiadesque Duplex.  
Tempore posterior solo, vox publica festis,  
Est Mezerœus coetera cuncta prior.  
( Ex nt, HallEI opusculis--Cadomi, apud Joannem Cavolier,  
regis et academiae, typographum. - 1673. )

(9) Le même qui, huit ans plus tard, le 9 octobre 1632, assistait encore l'évêque d'Avranches à ce sacre malheureux de l'évêque de Lisieux, Léonor de Matignon, dans l'église de Notre-Dame d'Àlençon, où la rupture d'un échafaudage coûta la vie à huit personnes et en blessa grièvement un grand nombre,

(10) La juridiction du doyenné d'Écouché était alors fort étendue. Un arrêt cité par M. Germain (Hist. d'Argentan, p. 298) nous apprend que le doyenne d'Ecouché avait dans son enclave la léproserie de Saint Martin-des-Champs (la Maladrerie). Quand on sait d'ailleurs que les habitants de Saint-Christophe avaient droit à l'entrée de leurs lépreux à la maladrerie, moyennant une redevance d'une gerbe et d'un denier par feu, quand on pense que nous sommes en plein XV<sup>e</sup> siècle, époque où les maladreries étaient le plus souvent vides de lépreux, quand on songe surtout à l'usage qui fut fait dix ans plus tard de la maladrerie de Saint-Roch-des-Tertres, dans la peste d'Argentan en 1638, il est permis de penser que c'est à la maladrerie de Saint-Martin-des-Champs que les deux missionnaires célébraient leur messe quotidienne.

(11) Rien de plus difficile à écrire que la vie de cet abbé des Yveteaux, qui n'eut aucune des vertus de son état ni des qualités du précepteur. Malgré l'indulgence que quelques vers heureux font accorder aux poètes du troupeau d'Epicure, le talent, ne saurait guère ici faire excuser les folies de l'homme. Autant, comme poète et comme homme, Yauquelin de la Fresnaye mérite l'admiration et le respect de la postérité, autant son fils doit être couvert du manteau de l'oubli. Disons en passant que presque tous les biographes se sont étrangement trompés sur le compte de l'Abbé des Yveteaux. La Fresnaye au-Sauvage, qu'ils placent dans le Calvados, est une commune du département de l'Orne, au canton de Putanges, et ce n'est point dans un de ces châteaux de Normandie que le ridicule vieillard joua ses parades pastorales, c'est au château de Germiny (Seine-et-Marne), où il doit être enterré. L'abbé des Yveteaux mourut en 1649, à l'âge de 90 ans. Il avait donc plus de 60 ans à l'époque où il protégeait Mézeray.

(12) Mézeray faisait des épigrammes et s'adonnait à la satire. Il avait une telle facilité, qu'il improvisa, dit-on, en un jour une comédie en vers sur une aventure galante qui avait égayé les beaux esprits réunis chez des Yveteaux. C'est le pendant de Melite, moins le génie. Mézeray

- 4 4 -

est aussi auteur d'une épitaphe latine de Malherbe, assez bien tournée, si l'on considère surtout l'âge auquel Mézeray dut la composer. Malgré le titre d'historiographe que prend Mézeray en la signant, je suppose que c'est quelque regain de jeunesse, complaisamment rajeuni par l'âge mûr. Mézeray avait dix-huit ans quand Malherbe mourut: l'abbé des Yveteaux avait entouré le prince de nos poètes lyriques de sa haute protection et l'avait ensuite poursuivi de ses épigrammes. C'étaient des titres pour occuper la petite cour des beaux esprits quelques jours après le décès de l'illustre mort et pour exalter les plus jeunes jusqu'à un sonnet ou une épitaphe. Mais la hauteur et la sécheresse de l'ancien protégé et le caractère des amis du protecteur ne permettant pas de supposer de longs regrets... même académiques,... les mauvais vers de Mézeray doivent être considérés comme un utile exercice qui lui apprit à faire d'excellente prose.

(13) Dans les lots de 1644, Mézeray est ainsi désigné : Messire Francois Eudes, conseiller-commissaire du roi, en ses guerres et historiographe de France. Quant à ses campagnes, la version la plus vraisemblable est celle de M. Scipion Combet, qui dit que Mézeray fit deux campagnes dans les Flandres.

Les deux campagnes de Flandre dont il s'agit sont probablement la première campagne que le maréchal de Châtillon inaugura d'une façon si brillante en 1635 par la défaite du prince Thomas de Savoie, et que la lenteur du prince d'Orange et le manque de vivres firent terminer si brusquement et si inutilement par de vaines démonstrations devant Bruxelles et Louvain; la seconde, en 1636, après l'invasion de la Picardie par les Espagnols, lorsque le Roi vint au camp et que le cardinal de Richelieu s'établit à Amiens pendant ce siège de Corbie, que le comte de Soissons prit malgré lui. En 1638, pendant que Piccolomini battait le maréchal de Châtillon devant Saint-Omer, Mézeray était vraisemblablement chez lui ou au milieu des livres du collège Sainte-Barbe.

(14) En prenant les surnoms de d'Houay et de Mézeray, François et Charles Eudes obéissaient autant à un usage établi qu'à une chimérique vanité. Bien avant Thomas Corneille et les excellentes moqueries dont Molière poursuivait en 1662 M. de l'Isle et M. de la Souche, et jusqu'à la révolution française, les puînés des familles bourgeoises et rurales de Normandie laissaient à l'aîné le nom de famille. L'usage du nom de baptême était inconnu. A défaut d'un réage, d'un champ ou d'une simple motte de terre, on empruntait son nom d'une propriété publique ou imaginaire. Le surnom servait à l'appellation ordinaire. Il en était fait souvent mention dans les actes publics; mais rarement entraient-ils dans la signature de la personne. Les registres de la paroisse Saint-Martin renferment à plusieurs reprises, et notamment sur deux actes de baptême du 19 février 1668 et du 15 mai 1670, la signature du chirurgien d'Houay et de ses fils ainsi simplement écrite: C. Eudes, L. Eudes.

(15) Peu de noms ont subi les vicissitudes d'une orthographe plus variée que ceux de d'Houay et de Mézeray. Est-ce Mézeray, Mézerai, de Mézeray ou du Mezeray ? Le projet de dédicace au cardinal de Richelieu est signé du Mézeray. Le testament est signé François Eudes de Mézeray, orthographe qui a

prévalu et qui est en usage aujourd'hui.

Quant à d'Houay, son acte de décès porte du Douay. Les actes de baptême du 19 février 1668 et du 15 mai 1670 portent d'Oüé. Thomas

- 45 -

Prouverre écrit Douay. Quelques personnes écrivent encore du d'Houay. La véritable et seule orthographe est d'Houay, conforme à l'étymologie, le hameau d'Houay, le val d'Houay, la rivière d'Houay. Le rédacteur de l'acte de décès, qui écrit du Douay, ne commet pas, au moins sciemment, le pléonasme de la particule. Il était excusable par la ressemblance que le surnom du chirurgien avait avec le nom de la famille du Douet, alors existant à Argentan ou aux environs.

(16) L'année 1638 avait débute d'une façon heureuse pour les habitants de Ri, menacés de voir leur château passer en des mains étrangères. Le 10 janvier 1638, à l'issue de la messe paroissiale, avait été lecturé le retrait lignager par lequel Claude de Vigneral, gendre de François Vauquelin, baron de Sassy, seigneur de Ri, reprenait ès mains du sieur de la Gondonnière les château, seigneurie et fiefs dépendant de Ri, vendus à ce dernier par Vauquelin de Sassy le 10 janvier 1636. L'acte de vente et l'acte de retrait sont enrégistrés dans le manuscrit dont nous avons parlé plus haut. Isaac Eudes a signé l'acte de vente. L'acte de retrait porte cette seule signature: Mauric, curé.

(17) Si l'on veut se rendre compte de l'état de l'éloquence de la chaire au commencement du dix-septième siècle, qu'on se rappelle les sermons mêlés de concetti et de puérils jeux de mots que faisait aux Cordeliers l'évêque de Belley, ce rival malheureux du P. Eudes; qu'on se souvienne de son sermon prêché dans l'assemblée des trois Etats du royaume le premier dimanche de l'Avent 1614. Lire surtout le très-curieux sermonnaire intitulé : La sainte philosophie de l'âme, sermons pour l'Avent, prêchés à Paris à Saint-Mery en 1612, par André Valladier, abbé de Saint-Arnoult-de-Metz, ordre de Saint-Benoit, prédicateur ordinaire du roi, ouvrage dédié à la Reine-régente et imprimé avec privilège du roi. (Paris, chez Pierre Chevalier, rue Saint Jacques, à l'image Saint-Pierre, près les Mathurins. - in-12.)

(18) La traduction du Traité de la religion chrétienne de Grotius, par l'abbé Goujet, a fait oublier celle de Mézeray, dont tous ses biographes ne font pas mention. Les Vanités de la cour, 1640, in-4e, sont la traduction du livre de Salisbery, intitulé: Polycraticas, sive de nugis curialium, et festigiis philosophorum. Leyde, 1639, in-8e.

(19) La congrégation naissante était ainsi composée: Jean Eudes, 42 ans, Simon Mannoury, 29 ans, et Thomas Manchon, 26 ans, du diocèse de Lisieux; Pierre Jourdan, 35 ans, du diocèse de Coutances, André Godefrov, de Caen, et Jean Fossey de Thorigny; ces deux derniers quittèrent la congrégation avant que les statuts eussent été dressés, et furent remplacés par Jacques Finel et Richard Le Mesle, du diocèse de Coutances.

(20) Il y avait en ce temps-là, à Valognes, une coterie de femmes beaux-esprits qui soumettaient le monde entier à l'amertume de leur critique. Les sermons et les prédicateurs étaient surtout méticuleusement jugés et condamnés sans appel par cet hôtel de Rambouillet provincial. Le P. Eudes, qui, comme nous l'avons vu, avait une éloquence naturelle et persuasive qui allait droit au coeur des peuples en négligeant de passer par l'esprit des raffinés, était surtout en butte aux railleries de l'académie féminine de Valognes. Se retirant prudemment de la lutte. et évitant l'aigreur presque inséparable d'une défense personnelle, le P. Eudes fit faire par son jeune et malin

- 46 -

compagnon, M. Manchon, un si solide et si spirituel sermon sur la façon d'entendre la parole de Dieu, que les moqueuses furent moquées et le cénacle féminin dispersé. - Cette leçon précéda de quinze ans celle plus mondaine que Molière donna avec tant d'à-propos et de succès aux précieuses ridicules.

(21) Moins heureux que Pierre Corneille, quatre ans auparavant, au moment de l'impression de sa tragédie d'Horace, Mézeray ne put s'acquitter par une dédicace envers son protecteur. Mais le projet tout entier de Mézeray a été cité par M. Sainte-Beuve dans le Moniteur du 23 mars 1853. La louange de Mézeray était délicate et devait singulièrement flatter un homme comme Richelieu, homme de tête et d'action, général en chef contenu dans une soutane, politique acceptant volontiers la guerre et dépité contre elle seulement par impuissance de la faire personnellement. Voici la fin de la dédicace de Mézeray . « Les siècles passés donnèrent le nom de Le Sage au roi Charles cinquième pour ce qu'il combattit heureusement les Anglais dans son cabinet. De quel titre devons-nous vous honorer, vous qui avez si généreusement vaincu l'Espagnol dans votre lit? »

La dédicace est signée du Mézeray.

(22) La première idée des séminaires de France appartient à Charles Godefroy, docteur de la faculté de théologie de Paris et curé de Creteville, diocèse de Coutances. Il présenta, en 1625, à l'assemblée du clergé un Traité de l'utilité et de la nécessité des séminaires, qui produisit une impression si profonde sur les assistants, que le cardinal de Richelieu et les évêques s'empressèrent de se mettre en mesure de réaliser le vœu du curé de Creteville. Les séminaires furent dotés. Voici dans quel ordre ils furent fondés: 1639, séminaire de Valence, par M. d'Authier de Sisgau; 1642, séminaire ouvert à Paris, par saint Vincent-de-Paul, instituteur des prêtres de la Mission; 1642, séminaire de Vaugirard, puis séminaire de Saint-Sulpice; 1643, séminaire de Caen, fondé par le P. Eudes; 1644, séminaire de Saint-Nicolas-du- Chardonnet à Paris. M. d'Authier de Sisgau, saint Vincent-de-Paul, M. Olier et le P. Eudes étaient non-seulement en parfaite conformité de vues et d'idées, mais étroitement liés par les nœuds d'une sainte amitié, d'un respect raisonné et d'une charitable admiration réciproques.

(23) Si la France est restée catholique par excellence, ce n'est la faute ni des savants, toujours en révolte individuelle, ni des politiques, toujours prêts à aller au prêche si l'Église tombe, ni d'une portion du clergé, dont en certains endroits tous les membres passèrent à l'ennemi avec armes et bagages. (Voir entr'autres l'histoire de la réforme à Alençon.) L'honneur en revient au peuple, qui presque partout résista avec une foi inébranlable aux entraînements de Phéresie; et à l'admirable conduite des rois de France, qui tous, sans exception, se montrèrent, avec une foi constante et une admirable prudence, les fils aînés de l'Église.

(24) Le P. de Montigny, se fondant sur l'entête des lots: Jésus, Maria, en attribue la composition et la rédaction au P. Eudes. Mais voici ce que je lis dans l'original même des lots faits par les trois frères Eudes (communiqué par M. le comte de Vignerai). La tradition, il est vrai, veut qu'ils soient écrits en entier de la main du P. Eudes.

« Du vingt-neuvième jour de novembre mil six cent quarante quatre, à Ri, après midi.

« Devant les tabellions royaux d'Habloville furent présents, messire Jean Eudes, prêtre de la congrégation de Jésus-et-de Marie :

- 47 -

messire François Eudes, conseiller-commissaire du roi en ses guerres et historiographe de France, stipulé et représenté par honnête homme Marin Guérin, de la paroisse de Ri, garni de procuration spéciale pour cet effet, passée devant les tabellions d'Argentan en date du ; et Charles Eudes, chirurgien, frères, fils et héritiers de feu honorable homme Isaac Eudes, leur père, vivant de la paroisse de Ri, lesquels, après par eux avoir ci-devant vu et mûrement délibéré trois lots et partages faits par ledit Me Charles et baillés à choisir à messire Jean Eudes, prêtre, et audit Mre François, lesquels ils ont dit être iceux lots justement et également faits et partant ils ont procédé à la choisie d'iceux en la manière qui en suit : c'est à savoir par lequel il a été prins et choisi par led, messire Jean Eudes, prêtre, a choisi

le tiers lot et par led, Me François, stipulé et représenté comme dessus, et par led, Marin Guérin a prins et choisi le premier lot; et partant est demeuré par non choix audit Me Charles le second lot ; ce qu'ils ont eu pour agréable etc ...» - Marin Guérin est nommé plusieurs fois dans le manuscrit cité plus haut (note 2), pour représenter la paroisse de Ri dans diverses affaires d'intérêt.

Suivant la coutume de Normandie (art. 352), le dernier des frères fait les lots; les aînés blâment et choisissent par ordre de primogéniture (art. 354).

(25) Outre la pension de 4,000 livres que Mézeray toucha intégralement jusqu'en 1668 , il recevait encore des gratifications et des pensions annuelles du chancelier Séguier, du duc de BrunswickLunebourg et de Magnus de la Gardie, ministre de Suède. (Voir, au sujet de cette dernière pension, la lettre de Mézeray à M. Chanut, ambassadeur de France.) Ce témoignage monnoyé de reconnaissance, qui choque si fort notre délicatesse moderne et notre vanité égalitaire, était accepté et même provoqué sans scrupule par les plus grands poètes et les caractères les plus indépendants. Le hautain Malherbe demandait l'aumône un sonnet à la main; le rude Corneille se permettait la dédicace à Montauron, et le plus désintéressé eu le moins courtisan de tous, ce bon Jean de Lafontaine, qui s'en allait comme il était venu, mangeant son fonds avec son revenu, se laissait pensionner par Fouquet.

(26) Tout ce qui regarde dans ce mémoire la sanctification du dimanche, la répression des duels, la punition des blasphèmes, l'interdiction des bals public, l'extirpation de l'hérésie, etc., est et doit être du P. Eudes, bien qu'on y rencontre certaines vigueurs de style que n'eût pas désavouées la plume fraternelle; mais ce qui regarde la perception des impôts doit être de Mézeray. Cette anecdote du paysan enlevé par les huissiers presque sous le dais qui portait le Saint-Sacrement, la réforme dont le mémoire donne le mode, tout cela est dans l'esprit de celui qui écrivait le mot fameux: Tout comptable est pendable, compromettait sa pension pour une phrase sur l'origine des impôts et faisait mettre après sa mort tous ses écrits sous le scellé, à cause de son Histoire de la Gabelle. Quant au style, on peut en juger par le commencement de la lettre : « Madame, je ne puis rejeter la pensée qu'il a plu à Dieu de me donner, en lui offrant le saint sacrifice de la messe pour votre Majesté durant les troubles de Paris, de la supplier très-humblement, au nom de notre seigneur Jésus-Christ et de sa très-sainte mère, d'employer le pouvoir qu'ils lui ont donné pour arrêter le torrent impétueux de l'iniquité qui « fait aujourd'hui un étrange ravage dans la France, qui entraîne

48 -

une infinité d'âme dans les enfers et qui est l'unique cause de toutes les misères de ce royaume. C'est une chose déplorable, Madame, et à larmes de sang, de voir périr tant d'âmes qui ont coûté le sang précieux de Jésus-Christ, et que le mal va toujours croissant, et que si peu de personnes s'en mettent en peine. Lorsqu'il s'agit de quelque intérêt temporel des princes et des rois de ce monde, que ne fait-on point ? Mais les intérêts du souverain monarque sont abandonnés. Nous nous tuons dans nos missions à force de crier contre une infinité de désordres qui sont dans la France, par lesquels Dieu est extrêmement déshonoré et qui sont la cause de la damnation de beaucoup d'âmes, et il nous fait la grâce de remédier à quelques-uns. Mais je suis certain, Madame, que si votre Majesté voulait employer le pouvoir que Dieu lui a donné elle pourrait plus faire elle seule pour la destruction de la tyrannie du démon et pour l'établissement du règne de Jésus-Christ que tous les missionnaires et prédicateurs ensemble. Si votre Majesté en désire savoir les moyens, il sera facile de les lui proposer et à elle encore plus facile, moyennant la grâce de Notre-Seigneur, de les exécuter. » C'est bien ainsi que devait parler le P. Eudes. La lettre finit par ces mots : « Au reste, Madame, je puis bien protester à votre Majesté qu'en tout ceci je suis sans intérêt et sans aucune prétention que celle de la gloire de mon maître et du salut des âmes. Celui qui connaît le fond des coeurs sait que je dis vrai. » Les trois frères n'auraient-ils pas pu signer cette phrase ? - Nous verrons plus tard comment de ce mémoire et des sermons de 1660 et 1661 est sortie l'anecdote apocryphe, rapportée par Larroque, d'un sermon composé par Mézeray et débité par le P. Eudes, anecdote précieuse malgré sa fausseté, en ce sens qu'elle signale une collaboration entre les deux frères.

(27) Les événements qui se passèrent à Argentan en février 1649 sont étrangers à l'histoire des frères Eudes. Toutefois, la prise et la reprise de la ville et la brutalité soldatesque de Rouxel de Maré, mettent trop en relief la reconnaissance sincère et la caustique rancune des bourgeois d'Argentan, pour ne pas justifier et peut-être exiger une allusion dans une histoire où figure l'un des principaux d'entre eux. A l'arrivée de Rosnevinen, Charles d'Houay dut crier de tout cœur: Vive le roi et Monsieur de Chomboi! Et peut-être lança-t-il le premier aux troupes des goujats de Rouxel le pantagruélique lardon : Mare vidit et fugit.

(28) Il est difficile de déterminer quelle fut la part de Mézeray aux pamphlets signés Sandricour. Larroque les lui attribue tous. Saint Marc ( note sur le vers 79 du chant 2 de l'Art poétique de Boileau) en regarde aussi Mézeray comme l'auteur avéré. Dans sa lettre contre les frondeurs, Cyrano trouve les Mazarinades dignes des poètes des halles et du Pont-Neuf; mais il ne nomme que Ronscar (Scarron). Le P. Lelong nie que Mézeray soit l'auteur des pamphlets. M. Moreau le défend de l'accusation. M. Scipion-Combet penche pour la négative absolue. Dans sa Vie de M. Lautour-Duchatel ( in-18 . Amsterdam et Paris, chez Ch.-Ant. Jombert, imp-lib. du roi, rue Dauphine, 1758), M. Lautour-Tourval entreprend fort au long la défense de son grand-oncle; les raisons qu'il donne ne sont pas toutes concluantes. Quelques passages des satires Sandricour, entr'autres ceux cités par M. Sainte-Beuve (Moniteur du 6 juin 1853), sont d'un style digne de Mézeray. Le Sandricour, à mon avis, est du Mézeray apocryphe, vendu pour du vrai du vivant même de l'auteur. Reste à savoir jusqu'à quel point, au milieu du cliquetis des épées, des langues et des plumes, l'auteur à la mode a été le complice des vendeurs.

- 49 -

(29) « Que pouvait faire la villette d'Argentin » , dit un vieux manuscrit cité par M. Germain , en parlant du siège de cette ville par Henri Ier. « les murailles d'icelle étant peu fortes ? Henry, per mieux inciter ses gens à toute valeur et prouesse, promit à iceux tout le pillage de cette place, s'ils la pouvaient gagner. Cette prouesse accrut doublement le courage d'iceux batailleurs et gens de guerre. ainsi que la force et puissance d'iceux en choses belliques.... Les citadins firent bonne contenance; mais l'armée ayant environné la place de toutes parts donna l'assaut général à icelle, et dura la batterie jusqu'après le soleil couché, où il y eut grande turie, car iceux combattants étaient moult fort acharnés les uns sur les autres. Malgré le bon pourtement et vaillance des pures citadins, la fortune tourna tellement sa senestre roue que la place fut prinse et emportée d'assaut....Les troupes du roi, irritées et furieuses d'avoir perdu moult de sang au siège d'Hiesmes, s'assouvirent du sang des pures gens d'Argentin, occidant tout pèle mêle, sans différence d'âge ni de sexe, de la plus effrénée cruauté qu'on ne le peut écrire sans effroi ne entendre le récit sans larmoyer; or fut ainsi cette malheureuse villette, pillée et saccagée plusieurs jours durant par les victorieux qui, lassés de brigandages et de débauche, mirent le feu à icelle et s'en retournèrent plus chargés de butin que de gloire bellique. L'incendie dura huit jours et autant de nuits, après lesquels Argentin ne fut plus qu'un monceau de ruines et un théâtre de dévastation. » Ce que fit souffrir Henri Ier, roi de France, à Argentan , les Anglais, le duc de Bretagne et l'amiral de Coligny le lui firent souffrir à plusieurs reprises. Les bourgeois avaient tout intérêt à la démolition des fortifications.

(30) Le Métal de ce timbre fut, en 1751, fondu et ajouté à celui de la grosse cloche de la ville; depuis il a suivi les vicissitudes de cette cloche. Il a été refondu et amalgamé pour la dernière fois avec le bourdon, baptisé et hissé dans le clocher en janvier 1854.

(31) L'histoire de la Vierge - au - serpent - noir de Saint- Germain d'Argentan, la mission du Canada, le curieux épisode des échappés de l'Hermitage (1659-1660), formeraient un chapitre intéressant de l'histoire du jansénisme en Basse-Normandie. Le mandement pour la paix, de l'évêque de Lisieux ( 10 mars 1659), nous apprend que si les cinq propositions condamnées étaient pour tous ses diocésains un objet d'abomination (sic) , l'épithète de jansénistes et de semi-pélagiens était aussi d'un autre côté donnée à la légère et par terme d'injure. Toutefois, à part ce manque de charité que les Hermites de Caen

eurent pour le curé de Saint-Jean et le ridicule de leurs accès publics de fanatisme sincère, tous les torts furent du côté des jansénistes. Leur rancune datait des contestations élevées en 1657 entre les Ursulines et l'abbé Dufour, ce renégat du jansénisme, au sujet d'un refus d'ornements. L'abbé Dufour et le théologal de Sées, LeNoir, ne faisaient qu'un janséniste en deux personnes. L'opinion publique était contre eux, surtout à Argentan. Il ne faut pas s'en rapporter à Odolant Desnos ni aux historiens qui ont répété cette histoire d'après lui. Thomas Prouverre, qui était témoin oculaire, rapporte que l'official qui vint pour biffer le flagellum jansenistarum fut accueilli par des huées et que les femmes manquèrent de le lapider. Le bourgeois d'Argentan ne craint pas d'ajouter : « Je crois que cette dévotion, quoique défendue, a préservé, par la grâce de Dieu, notre ville de cette misérable hérésie, qui s'en est toujours trouvée la plus exempte du royaume. »

- 5 0 -

(32) Le 6 février 1661, pendant que Gissey, dessinateur des ballets du Roi, faisait préparer dans la galerie d'Apollon un théâtre pour un ballet dans lequel Louis XIV devait danser avec toute sa cour, le feu, mis par l'imprudence d'un menuisier, envahit la salle entière et menaçait la grande galerie, les chambres du Roi et de la Reine. Le Saint-Sacrement fut apporté de Saint-Germain-l'Auxerrois, le Roi se mit en prières avec toute sa maison, le vent changea et détourna les flammes.

Outre un secours si manifeste De la protection céleste,  
Quantité de fort bonnes gens Se montrèrent très-diligents  
D'empêcher de tout leur possible Les progrès de ce feu terrible.  
Monsieur le prévôt des marchands Qui n'est haï que des méchants,  
S'y prit, à ce que l'on rapporte, Tout-à fait de la bonne sorte.  
Les magistrats du Châtelet  
Y jouèrent bien leur rollet,  
Avec des ferveurs sans pareilles,  
D'Aubray, Tardieu tirent merveilles. Monsieur le procureur du roi  
Agit bien dans ce dézaroy ;  
Aux uns il donnait du courage,  
Aux autres donnait du breuvage ....  
Mais outre les particuliers  
Qui là travaillaient à milliers,  
Qui divers obstacles forcèrent,  
Qui chaudement se trémoussèrent,  
Un augustin du Grand-Couvent  
Fut en danger assez souvent  
De se briser dos, bras et teste  
Durant cette ardente tempeste.  
Son front en fut quasi brûlé,  
Et bref, il partit si zélé  
Qu'il en acquit honneur et gloire,  
bout il sera long-temps mémoire.

(Muse historique de Loret, lettre incendiaire du 12 février 1661, liv. 12, p. 25.) Ce bon Jean Loret, venu de Carentan pour être gazetier, versificateur et historien, me semble avoir par les côtés faibles plus d'un rapport avec son compatriote Mézeray. Malgré son propre mépris et la condamnation de des Yvetaux, Mézeray ne rima-t-il pas toujours quelque couplet méchant ou quelque méchante Mazarinade ? N'était-il pas gazetier dans l'âme, et ne voulait-il pas, en 1663, fonder un journal littéraire général ?

( Voir, pour les détails de l'incendie du 6 février 1661, l'excellente notice que M. Ph. de Chennevières a publiée en 1831 sur la galerie d'Apollon, p. 16-22 ).

(33) C'est à l'aide des sermons prêchés à Saint-Germain-des-Prés et aux religieuses du Saint-Sacrement, 1660 et 1661, c'est aussi en se souvenant du mémoire de 1648 que la chronique parvint à forger l'anecdote suivante, que rapporte Larroque : « Le Père Eudes était un des plus fameux prédicateurs qu'il y eût alors à Paris, il y était en une considération extraordinaire et il la méritait par son éloquence, mais beaucoup plus par la pureté de ses moeurs et par une vertu

- 51 -

sans taches, qui lui a conservé des sectateurs longtemps après sa mort. Destiné un jour à prêcher à Saint-Sulpice, paroisse du faubourg Saint-Germain, Mézeray, alors fort répandu dans le monde, sut des premiers que la Reine devait se trouver au sermon. Ce bon ecclésiastique n'aurait été que médiocrement touché d'un honneur que bien des prédicateurs ambitionnaient, si son frère ne l'eût persuadé que la Providence lui présentait cette occasion de contribuer au bonheur du peuple et qu'il ne fallait pas la perdre.

« Il ne comprit pas d'abord l'importance de l'occasion; celui-ci la lui expliqua et l'avertit que l'Etat était accablé d'impôts et qu'il fallait en instruire la Reine et lui demander le remède à un si grand mal. Le Père était bien novice pour un métier qu'on ne doit pas mettre sur pied aisément; il le sentit trop tard. Mézeray lui fit une tablature à sa mode du plan du sermon, et puis il le quitta.

« Les véritables dévots sont aussi sujets à être trompés que les faux à abuser de la crédulité des bons. Le Père Eudes n'imagina pas que son frère, qui lui paraissait si zélé pour le bien public, fit une raillerie d'une chose si sérieuse. Il la prit telle qu'il la crut et agit conséquemment. Le jour arrivé, il monte en chaire, prend un texte conforme au sujet qu'il devait traiter, et, à peine l'exorde fini, il entre en matière. Mézeray, retiré à l'écart dans un coin de l'église, riait de tout son coeur de la témérité de son frère, qui menace des jugements de Dieu et des peines de l'enfer ces sangsues malheureuses venues d'au-delà des monts. Il voulait parler de Particelli, Génois, depuis surintendant des finances, et des partisans italiens qui l'avaient précédé ou suivi, et de tous ceux enfin qui lui accordaient une protection criminelle.

« Plus il portait loin ses discours téméraires et insolents, et plus cette comédie réjouissait son frère, dont la joie fut interrompue tout à coup; car Eudes, se trouvant hors de sa sphère et fort ignorant en politique, abandonna son premier sujet lorsqu'on s'y attendait le moins et passa rapidement à la recommandation de certaines pratiques pieuses qui, sans être aussi anciennes que la Religion, servent au peuple ignorant d'échelons pour s'élever à quelque chose de plus sublime.

« Mézeray, transporté de colère, sortit brusquement de l'église, et, s'adressant tout furieux au prédicateur lorsqu'il descendit de sa chaire, il lui reprocha qu'après s'être élevé comme un aigle qui fend la nue et qui semble vouloir porter ses regards à la source de la lumière, il avait imité le corbeau, qui préfère la vue d'un cadavre à ce que la nature offre de plus aimable. C'est à feu M. du Hamel que j'ai ouï raconter cette aventure, à laquelle il n'avait garde d'être présent, puisqu'il n'était encore jamais venu à Paris en ce temps-là. Mais Mézeray l'en avait entretenu plusieurs fois. (Larroque. Vie de François de Mézeray, p. 72-75. ) »

Voilà comment on écrit l'histoire quand on veut faire de l'esprit, et de l'esprit de parti, et que l'on imagine à son gré, pour les besoins de sa cause, les anecdotes de feu du Hamel, qui n'avait garde d'être témoin oculaire! Je n'ai pas besoin de faire remarquer les traîtresses analogies qui existent dans ce conte entre l'erreur et la vérité. Je ferai seulement remarquer, pour l'édification du lecteur catholique, que lorsque Larroque écrivit la vie de Mézeray, il était encore protestant et aidait son père, le fameux Mathieu Larroque, dans la propagande de sa doctrine. De là, le ton leste et les réflexions ironiques de sa narration. Tout apocryphe qu'elle est, cette anecdote est précieuse sous deux rapports, en ce qu'elle constate, comme nous l'avons déjà

- 52 -

fait remarquer (note 26 la tradition d'une collaboration des deux frères Eudes, et en ce qu'elle témoigne de la bonne amitié qui ne cessa d'unir Mézeray et le P. Eudes.

(34) M. Sainte-Beuve rapporte cette anecdote dans le Moniteur du 6 juin 1853. Plus heureux avec cet exemple qu'avec celui qu'il tenta d'introduire au mot Comptable, Mézeray fit insérer dans le Dictionnaire de l'Académie sa phrase sur les jeux de prince. La voici telle que je la lis dans l'édition de 1787 : « On appelle jeux de main, les jeux où l'on joue à se donner des petits coups les uns aux autres. C'est dans cette acception qu'on dit : Jeux de main, jeux de vilain. Et en parlant des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un, on dit : Ce sont de rudes jeux, et proverbialement, ce sont jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, ou absolument, ce sont jeux de prince. » Le correctif, plus malin qu'adoucissant, tiré du bon Lafontaine (le Jardinier et son seigneur), n'efface pas le rapprochement plus malicieux encore des jeux de vilain et des jeux de prince.

(35) Voir dans les notes de l'Histoire de Molière, par M. Taschereau (not. 14, liv. 9), la liste des pensions accordées aux gens de lettres. Mézeray est le dernier sur la liste; c'était lui, et non Chapelain, qui était le mieux renté de tous les beaux esprits, puisqu'il touchait quatre mille livres et que Chapelain n'en touchait que trois mille. De bons émoluments étaient attachés à cette place d'historiographe, que convoitait Scarron sur son siège de douleur, avant de se rabattre au plus modeste emploi de malade de la Reine. Godefroi, autre historiographe, est porté sur la même liste pour trois mille six cents livres. Les lettres de Mézeray, citées par M. Taschereau, montrent que le rude et original frondeur était courtisan à ses heures, quand il ne s'agissait que d'une flatterie épistolaire pour conjurer un péril d'argent. Les pensions ayant été accordées en 1663, Mézeray toucha officiellement quatre mille livres durant cinq ans et deux mille livres pendant quatre ans. L'anecdote du sac de mille livres et de l'étiquette écrite de la main de Mézeray est assez vraisemblable. Voici la version de Larroque : (... et afin qu'on n'ignorât pas le motif de son silence, il mit à part, dans une cassette, les derniers appointements qu'il avait reçus en qualité d'historiographe, et il y joignit un billet sur lequel il avait écrit de sa main ces paroles : Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi; il a cessé de me payer et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal. » C'est l'amère épigramme d'un défroqué de pension, et la phrase ne mérite pas les hauts cris qu'elle fait pousser à l'historien.

(36) « Le vrai et légitime usage est de se couvrir contre le froid, le vent et autres rigueurs de l'air. Pour ce ne doivent-ils (les vêtements) être tirés à autre fin et par ainsi non excessifs, ni somptueux, ni aussi vilains et déchirés. Nec affectatiae sordes, nec exquisitae munditiae. Caligula servait de risée à tous par la dissolution de ses habillements. Auguste fut loué dans sa modestie. »

(Charron. De la Sagesse, liv. iii, chap. xi.)

(37) Voici les différentes anecdotes auxquelles ce passage fait allusion :

« Mézeray, », dit Larroque, « apporta un changement à sa manière de lire et d'écrire, en se dérochant à la lumière du jour et en ne travaillant plus qu'à la chandelle. » Larroque ajoute que Mézeray reconduisait ses visiteurs le flambeau à la main, en plein soleil, jusqu'à la porte de la rue. M. Lautour-Duchâtel justifie l'anecdote d'une façon qui laisse subsister le fait du flambeau allumé en plein jour.

- 53 -

« M. de Mézeray, » dit M. Lautour, « était tellement sujet à de distraction. qu'il lui arriva un jour de reconduire M. Bouvier de Saint Michel (d'Argentan) le flambeau à la main, à deux heures d'après-midi.»

« Il s'avisait, » dit encore Larroque, « d'une autre singularité - c'était de ranger en cercle une douzaine de montres dont on lui avait fait présent et à placer une bouteille de vin au milieu de ce cercle sur sa table ... Comme il eut jusqu'à la fin l'esprit vif et enjoué, il se divertit beaucoup de la surprise qu'il remarqua sur le visage d'un de ses neveux qui entra fortuitement dans le cabinet où était cet opéra, se retira deux pas en arrière, comme s'il y avait soupçonné de la magie ... « Ne soyez point étonné, » lui dit-il d'un air composé, de ce qui peut vous choquer ici d'abord. La vue de ces montres discordantes me fatigue. Il y a longtemps que je m'efforce à les mettre d'accord, je n'ai encore pu y réussir; je leur ai proposé pour dernière ressource, afin de les mettre bien ensemble, la bouteille qui est au centre de ce

cercle. Si cela ne sert à rien, je m'en lave les mains, d'autres ne feront pas mieux. » Larroque dit tenir cette histoire de M. Lautour-Duchatel, et M. Lautour-Tourval ne le dément pas.

Mézeray chargeait ses livres de notes critiques. C'est surtout à l'Histoire universelle de d'Aubigné qu'il en voulait. Tu te mêles d'abrégé de Thou, d'Aubigné, et tu ne l'entends pas, écrit-il dans un endroit; tu fais mille autres fautes semblables. -Vous êtes un sot, d'Aubigné, écrit-il sur une autre page, le cardinal de Bourbon était mort trois mois auparavant.

« Son premier dessein, » dit Larroque, « avait été de se faire enterrer à une maison qu'il avait à Chaillot, près de Paris, sur une petite éminence, à l'extrémité de sa vigne, et dont le point de vue est très-riant, et de s'y construire une espèce de mausolée en pyramide, soutenue d'un piédestal orné de bas-reliefs, où devaient être gravés cinq ou six volumes avec le titre d'Anecdotes, et une inscription destinée à instruire le public qu'il les avait composés les dernières années de sa vie et qu'elles contenaient des choses tout-à-fait singulières que l'on ignorerait sans cela ...Il eut la témérité de nommer pour exécuteur d'un projet si déraisonnable feu M. l'abbé de la Chambre, et c'est lui qui m'a fourni ces circonstances. Mais sa prudence et le repentir de Mézeray mirent ordre à tout. » M.M.. Lautour ne nient pas cette anecdote.

(38) Touret, jadis secrétaire de Madame royale, homme droit et vrai, et qui, aimant la joie et le plaisir, était aussi un de ceux que Mézeray fréquentait le plus volontiers et le compagnon ordinaire de ses débauches innocentes.

(39) Qui feut premier, soif ou beuverie ? Soif : car qui eust beu sans soif durant le temps d'innocence? Beuverie : car privatio presupponit habitum. Je suis clerc.(Gargantua, liv. i, chap. v)

On peut bien boire et n'être point ivrogne, On peut chanter aussi sans être fol, On prise tant le chant du rossignol !

(Jean de La Houx. Vaux de vite.) Néanmoins, tout excès je n'ame et me procure, Je suis beuveur de nom et non pas de nature.

Se trouvent trois lettres en vin,  
Qui font Vigueur, foie, Nourriture  
Et dénotent bien sa nature,  
Comme dict fort bien mon voyzin.

- 5 4 -

Le bon vin redonne vigueur Et force au corps qui est malade, Rechasse la tristesse fade, Norrit le corps, purge le cœur.

Et, bref, le vin prins sobrement Est toujours une bonne chose : Je n'en prendrai que cette dose, Prenez la vôtre mesmement.

(Id. id.

Si l'homme, digne, intelligent et libre, est surtout sans excuse quand il se laisse dominer par un vice qui attaque sa dignité, son intelligence et sa liberté, qui ne se sent plein d'indulgence pour cette façon discrète et littéraire de choquer le verre, d'où est peut-être sortie la part la plus élégante et la plus raffinée de ce tant élégant et tant raffiné esprit français? A la table, de Mézeray, Le Faucheur seul était de trop. Mais à quelles singulières fréquentations acoquine parfois le louable désir d'observer par soi-même l'étrange saveur de certains discours sans apprêt, surtout quand on est de l'Académie !

(40) Un jour le P. Eudes se trouvait dans le carrosse de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, avec un

prêtre d'une autre communauté. - Savez-vous avec qui vous êtes? demanda le malin prélat au P. Eudes. - Avec votre Grandeur, Monseigneur. - Mais, savez-vous qui est cet homme-là? - Un respectable ecclésiastique, un ministre des autels. - C'est un franc janséniste. - Cocher, cocher, arrêtez. - Que faites-vous? - Pardon, Monseigneur, permettez-moi de descendre. Et le P. Eudes allait peut-être se lancer par la Portière, si le prélat, prenant un ton sévère, n'eût gourmandé l'hypocrite janséniste et ne lui eût proposé pour modèle de conduite le zèle et la foi du missionnaire. Quelle apparence qu'un tel homme ait eu un seul moment de tolérance aveugle pour un frère hérétique ou libertin! Si l'Histoire de la mère et du fils était certainement l'œuvre de Mézeray, on pourrait ranger notre historien parmi les controversistes catholiques les plus ardents. Tel passage ne le cède en rien aux plus virulentes péroraisons du P. Eudes et de ses missionnaires contre l'hérésie et les hérétiques. Tout apocryphe qu'est cette histoire, elle peut encore servir à la défense de l'orthodoxie de Mézeray, puisqu'on la lui a longtemps attribuée sans invraisemblance, et que le style, vigoureux, fleuri et soutenu, ne permet pas d'en faire une œuvre de sa vieillesse entreprise après sa conversion,

(41) Ce n'est point Marie Alacoque, comme on l'a imprimé par erreur dans sa Vie, qui la première donna l'idée de la fête du Sacré-Coeur de Jésus. Les visitandines ne célébrèrent cette fête qu'en 1686. La fête fut célébrée dès 1672 dans la congrégation du P. Eudes, avec la permission des ordinaire; les religieuses de la Charité furent les premières à suivre l'exemple donné par leur fondateur. Les ursulines, les visitandines et les bénédictines, qui plus tard adoptèrent la fête, y ajoutèrent seulement l'intention de la réparation des outrages, et fixèrent au vendredi qui suit l'octave de la Fête-Dieu la célébration de la fête que le P. Eudes avait fixée primitivement au 20 octobre.

(42) Extrait du Registre des baptistaires, mariages et inhumations faits en l'église paroissiale de Saint-Martin d'Argentan par Me René Mahot, ptre, curé dudit lieu, licencié en droit canon et civil, notaire apostolique, en l'an mil six cent soixante-dix-neuf, et Me Gilles Cognard, prêtre, vicaire à la dite église, etc.

- 5 5 -

Me Charles Eudes, sieur du Douay, est décédé le mercredi treize septembre mil six cents soixante et dix neuf, âgé de LXIX ans, et fut inhumé dans le cimetière Saint-Martin, Pnts, Mes Pierre Pingault et Michel du Houley, Ptres. Signé: PINGAULT. »

Dans le registre des comptes de la confrérie du Saint-Sacrement, dite Confrérie-des-Prêtres, de Saint-Germain d'Argentan, à l'année 1663, on lit: « Mr. Charles Eudes et sa femme ont donné 20 livres. » Les associés payaient 20 livres en entrant et se recrutaient parmi les personnes notoirement pieuses des deux paroisses.

(43) M. Hébert était né en 1738, à la Croupette, petite paroisse du diocèse de Lisieux. M. Dumont, supérieur du séminaire de Coutances, ayant été élu supérieur général de la congrégation des eudistes le 3 octobre 1777, se trouva, au bout de quelques années, frappé de paralysie et obligé de demander un coadjuteur; M. Hébert, alors supérieur de la maison de Paris, fut nommé à ce poste éminent en 1791. Lorsque M. Poupart, curé de Saint-Eustache, eut prêté le serment, Louis XVI le choisit pour son confesseur. Le 10 août 1792, M. Hébert fut arrêté et enfermé aux Carmes de la rue de Vaugirard; il fut un des premiers martyrs du 2 septembre et tomba frappé, de quatorze coups de sabre sur le marchepied de l'autel de l'oratoire du jardin, au pied de la statue de la sainte Vierge. Comme les premiers martyrs de l'ère chrétienne, il mourut en confessant hautement sa foi. Le sang des eudistes a rougi les murs des Carmes: à côté de M. Hébert périt M. Le Franc, supérieur du séminaire de Coutances, auteur d'ouvrages estimés, et les eudistes Beaulieu, Blamin, Dardan, Duperron, Durvé, Grasset de Saint-Sauveur et Le Bis.

(44) Supérieurs-généraux des eudistes avant la révolution

1. Le P. Eudes, 1643-1680.

II. J-J. Blouet de Camilly, théologal, archid., vic. général de Coutances , 1679-1711.

111. Guy de Fontaines de-Neuilly , chan., vic. général de Bayeux , 1711-1727.

IV. Pierre Cousin, de Coutances , 1727-1751.

V. J.-Prosper Auvray de Saint-André, de Bayeux, 1751-1770.

Y1 Michel Lefèvre, 1770-1775.

VII. Pierre Lecoq, 1775-1777 , auteur estimé de livres de droit.

VIII. Pierre Dumont, sup. du sém. de Coutances et vic. gén. 1777, mort caché à Caen, 1793 ou 1794.

Hébert, coadjuteur, massacré le 2 septembre 1792.

À la réanion de Rennes, le 9 janvier 1826, les députés de Caen de Bayeux, de Coutances, d'Avranches et de Séez élurent pour supérieur général M. Pierre-Charles-Toussaint Blanchard, du diocèse de Coutances, ancien supérieur du séminaire de Rennes et proviseur du collège royal de cette ville; il eut pour successeur M. l'abbé Louis, que remplace actuellement M. l'abbé Gaudaire.

En 1792, les eudistes dirigeaient ou possédaient le séminaire de Caen (fondé par le P. Eudes, 1643); le séminaire de Coutances ( fondé par le P. Eudes, 1649 ); le collège et le séminaire de Lisieux ( établi, par le P. Eudes , 1651 ): le séminaire de Valognes ( confié aux eudistes par M. Goyon de Matignon vers 1690 ); le Grand séminaire. de Rouen 1659; le petit séminaire de Rouen (1680); le séminaire d'Evreux (1666) le séminaire d'Avranches ( confié aux eudistes par Huet en 1693) le séminaire de Rennes (1669); le petit séminaire de Rennes (1690) ; le séminaire de Blois (1699); le séminaire de Dol (1701); de Senlis (1706); le séminaire de Sées,

- 56-

fondé en 1647 et dirigé par les jésuites jusqu'en 1761, époque de la dispersion de la société. En 1762, les eudistes remplacèrent les jésuites; le séminaire ou collège de Domfront (c'est le collège actuel). En le remettant aux mains de Mgr l'évêque de Séez, les autorités de la ville de Domfront n'ont fait que remplir les intentions du fondateur de leur collège, fondé le 20 mai 1689 par M.M. Bidois, missionnaire; Crestey , curé de Barenton ; Jean Courteille, prieur-curé de Saint-Front; et Louis de Quincé, gouverneur de Domfront. Le collège de la Bruyère fut d'abord tenu par des prêtres; en 1719 il fut érigé en séminaire par lettres patentes, et en 1727 les eudistes en prirent possession.

Ils possédaient encore la maison de Paris, rue des Postes; c'était une maison d'études pour les jeunes eudistes qui suivaient les cours des facultés de Paris, où l'on recevait aussi des prêtres pensionnaires. En outre, les eudistes desservaient la paroisse, Saint-Josse.

Le 9 janvier 1826 , les eudistes rassemblés s'agrégèrent deux prêtres postulants; transférés à Rennes , de la maison du Pont saint-Martin dans l'ancien monastère des Capucins, ils purent établir un noviciat dans un enclos attenant à la maison principale. En 1839, les eudistes firent l'acquisition de l'ancienne abbaye des bénédictins de Saint-Sauveur-de-Redon (dioc. de Rennes); aujourd'hui c'est un collège dirigé par la congrégation de Jésus et de-Marie, qui ne compte pas moins de 300 élèves. Grâce à l'administration du supérieur général actuel, M. Gaudaire, l'oeuvre des missions a été reprise dans les diocèses de Rennes, Nantes, Vannes et dans quelques autres encore. Un séminaire d'eudistes a été établi à Saint-Gabriel-de-la Roche-du-Theil ( dioc. de Rennes, 5 kil. de Redon), et Rome a approuvé, en 1851, la congrégation de Jésus-et-de- Marie.

(45) La maison de Caen, fondée en 1651, subsiste encore; elle a traversé les orages de la révolution. Les religieuses de Notre-Dame de-la-Charité-du-Refuge possédaient aussi une maison à Rennes, sous le nom de la Trinité, fondée le 11 novembre 1673 ( encore existante, mais dans un autre local ); une maison à Guingamp, fondée le 21 novembre 1676 ( actuellement à Saint-Brieuc.); une maison à Vannes, fondée le 26 janvier 1683 ( détruite); une maison à Tours, fondée le 28 octobre 1711 (encore existante dans le même endroit); une maison à la Rochelle, fondée le 21 novembre 1715 (transférée dans l'ancien couvent

des Récollets ); la maison de Paris, fondée le 19 septembre 1734, rue des Postes, no 40.

Chassées de la rue des Postes en 1792, les religieuses du Refuge conservèrent intact l'esprit de leur profession. En 1806, elles parvinrent à se réunir dans l'ancien couvent de la Visitation, rue Saint-Jacques, dont elles firent l'acquisition; elles furent approuvées par le gouvernement en 1810. Louis XVIII leur fournit généreusement, en 1821, les moyens de construire, dans leur enclos, le couvent de la Madeleine, destiné aux pénitentes qui veulent faire profession.

Outre les maisons de Versailles, fondée le 9 juillet 1804; -Nantes, 9 décembre 1809 ; Lyon, 24 juin 1811 ; Toulouse, 27 octobre 1822, et les anciennes maisons de Caen, Rennes, Saint-Brieuc, Tours, la Rochelle et Paris, les religieuses de Notre-Dame-du-Refuge ont encore en ce moment des établissements à Blois, à Marseille, à Besançon, au Mans, etc.; elles viennent de fonder une maison en Irlande, à Dublin.

(46) C'est à cette dernière période de la vie de Mézeray qu'il faut rapporter les anecdotes apocryphes racontées par Larroque et

- 57 -

répétées sans plus d'examen par la plupart des biographes. Nous avons déjà fait allusion (note 34) à incartade que Mézeray s'était permise au sujet du mot comptable en rédigeant le Dictionnaire en qualité de secrétaire de l'Académie; il avait cité pour exemple cette phrase, probablement prise au recueil des proverbes de Le Faucheur: tout comptable est pendable. Forcé de rayer le malencontreux exemple, le secrétaire maussade avait, suivant son habitude, consigné en marge son opinion par cette petite phrase, qui satisfaisait à la fois la rime et la caustique humeur de l'écrivain : rayé quoique véritable.

Mézeray, dit-on, donnait indistinctement une boule noire à tous les candidats qui se présentaient à l'Académie; c'était, disait-il, pour laisser à la postérité un monument de la liberté dans les élections. - Si le fait est vrai, le vieux frondeur se trompait comme tant d'autres, hélas! se sont trompés depuis ce temps-là; il prenait l'opposition pour la liberté et ne s'apercevait pas de sa propre tyrannie.

Mézeray (Larroque dit tenir cette particularité de Lautour-Duchâtel et n'est point démenti par Lautour-Tourval ) répondait à ceux qui lui demandaient l'origine de sa goutte: cela me vient de la fillette et de la feuillette. - Pour celui-là, c'est bien là du Le Faucheur tout pur. Combien de vieux savants podagres ne résistent pas plus que leur devancier à cette tentation rétrospective de se faire passer pour des don Juan foudroyés! Tout le monde veut avoir eu sa jeunesse et ses orages.

Vous voyez ces deux écus frappés au coin de Louis XII, le père du peuple, disait Mézeray: l'un est pour payer ma place en grève à l'exécution du dernier des fermiers du domaine; l'autre est pour boire en réjouissance de sa fin. - Ce propos-ci n'est de personne, et les biographes auraient mieux fait de le taire; mais la gabelle, les maltôtiers, les impôts et les partisans étaient les bêtes noires de Mézeray. Quel est l'artiste ou l'historien qui n'a pas la sienne, qui ne s'enthousiasme pour la ligne ou la couleur, le style ou l'idée, la rose rouge ou la rose blanche, et ne dévoue aux dieux infernaux, cent fois le jour, des ennemis imaginaires auxquels il est prêt à serrer la main dans leur disgrâce ?

Comme on le voit, vraies ou non, ces anecdotes qui traînent dans tous les onas n'ont pas une grande importance. C'est à leur aide, et en acceptant certaine explication scandaleuse et déjà réfutée au temps de Larroque, que M. Sauvage a fait l'opéra-comique du Père Gaillard, où la mémoire de Mézeray et les noms de sa famille sont arrangés selon les besoins de la comédie. Historiquement parlant, les anecdotes citées plus haut et l'opéra-comique ont la même valeur.

(47) Bien que le testament de Mézeray se trouve en entier dans la Vie de Larroque et dans toutes les éditions de l'historien où cette vie est insérée, nous le transcrivons ici in extenso; c'est pour nous une pièce justificative.

Testament de M. de Mézeray, historiographe de France.  
Au nom de Dieu, père, fils et Saint-Esprit.

1. Ceci est mon testament et dernière volonté, que je désire et entends être exécuté ponctuellement, et je révoque tous les autres testaments que je puis avoir faits avant (\*).

11. Je recommande et résigne mon âme à Dieu pour en disposer

(\*) Cette révocation a vraisemblablement trait aux premières dispositions, soit verbales, soit écrites, par lesquelles Mézeray demandait à être enterré dans sa vigne, à Chaillot, sous le mausolée énigmatique et littéraire confié à l'amitié de l'abbé de La Chambre.

- 58 -

selon sa sainte volonté et sa divine miséricorde. J'ai confiance au précieux sang de Jésus-Christ, son fils, et je réclame l'intercession de la très-sainte Vierge, mère de Dieu, des Saints, et particulièrement de mon patron, saint François (\*).

III. Je veux que mon corps soit inhumé dans le cimetière (\*\*) et que toute la pompe de mon enterrement ne monte tout au plus qu'à 70 livres; quatre prêtres seulement au convoi, trois messes le jour de l'enterrement et une messe tous les jours pendant un mois.

IV. Je prie M. Simon Le Faucheur, mon cher compère, fidèle et véritable ami, homme de bien et loyal, de vouloir être l'exécuteur de mon testament, et, pour cet effet et pour la grande affection que je lui porte, je le fais et institue mon légataire universel de tous mes biens meubles et immeubles, maisons, rentes, actions, et généralement de tout, hormis de mes biens patrimoniaux, lesquels je laisse à mes héritiers, selon la coutume de Normandie; car ce sont mes pères qui les ont acquis et conservés et avec quoi ils m'ont élevé, quoique ce soit bien peu de chose (\*\*\*). Mais pour ce que j'ai acquis par mon travail et mes soins, j'en veux disposer comme la justice et la loi me le permettent: je fais donc ledit Simon Le Faucheur, marchand, demeurant à la Chapelle, mon légataire universel, à la charge de ce qui suit :

V. Premièrement, je donne et lègue (si besoin est) à mes deux neveux, Louis Eudes et Jean Eudes, fils de Charles, mon très-cher frère, la jouissance de vingt-deux années de mon partage aux biens paternels et maternels que leur père me devait.

VI. Puis je leur donne et lègue les inaisons en bourgeoisie d'Argentan

(\*) Ce n'est plus là une rétractation tu extremis, arrachée peut-être par les affres de la mort et la peur de l'inconnu; C'est un acte de foi catholique, fait et signé dans un acte authentique, deux ans auparavant, dans la plénitude de la raison et de la santé d'esprit, commandée par la nature même de l'acte.

(\*\*) Et non dans l'église, comme c'était l'usage en ce temps-là pour les personnes de marque. Disposition éludée dans sa lettre par le monument des Billettes, et dans son esprit par le tombeau du cimetière des Innocents. Il est vraisemblable que c'est grâce à une recommandation semblable, inspirée par l'humilité chrétienne, que Charles d'Houay fut enterré dans le cimetière de Saint-Martin d'Argentan et non dans l'église, malgré ses droits de bourgeoisie, si glorieusement acquis, et les nobles alliances contractées par ses fils.

(\*\*\*) Cette phrase, prise à la lettre, a fait dire à plusieurs biographes, entr'autres à M. Scipion Combet, que le patrimoine de Mézeray, laissé par lui à ses neveux, était de peu de valeur. Mais nous avons vu dans les partages faits en 1644 qu'Isaac Eudes possédait vingt-six acres de terre. Les héritiers jouirent pendant quarante ans du tiers revenant au P. Eudes, celui-ci n'ayant jamais réclamé sa part. Au

moyen de l'abandon fait par Mézeray de vingt-deux ans échus et des maisons en bourgeoisie cédées en paiement, ils eurent l'usufruit tout entier et la nu-propriété du tout à sa mort. Joignons-y les différents legs d'argent et de créances désignés dans le testament (S V11, viii et xxx), la recommandation à Jeanne Guichenot (S xv), et nous verrons que les héritiers naturels de Mézeray administrèrent pendant sa vie et recueillirent après sa mort un héritage assez considérable.

- 59 -

gentan que leur père m'a vendues, par contrat passé, à Paris, pour demeurer envers moi quittes des jouissances.

V11. Je donne et lègue audit Jean Eudes, juge enquêteur (\*), la somme de 1,200 livres.

V111. Je donne et lègue à Louis Eudes, son frère, pareille somme.

IX. Je donne et lègue à Sapience, ma nièce, et leur sieur, la somme de 400 livres: de plus, à chacune d'elles, une bourse de jetons d'argent, s'il s'en trouve dans mes coffres, non autrement.

X. Je donne et lègue au sieur Corbin, procureur en parlement, fils de ma soeur Magdelaine, la somme de 1,000 livres, et 100 livres qu'il me doit sous le nom du sieur Fossecave.

XI. Je donne et lègue au sieur Horson, marchand drapier, fils de ma soeur aînée, 1,100 livres.

XII. Je donne et lègue à ma soeur, femme du sieur Des Caves Corbin, la somme de 800 livres (\*\*).

(\*) La généalogie de Charles-Eudes d'Houay, déjà citée par M. Scipion Combet (tome 11, additions et corrections, page 797), lui donne trois enfants, dont il est bien question dans le testament: Jean Eudes, docteur en médecine (S xxx); Louis Eudes et Sapience Eudes. Pourquoi, dans le ~ vii, Mézeray donne-t-il à Jean le titre de juge enquêteur, qui devrait ce me semble appartenir à Louis, qui fut conseiller du Roi? Je lis dans le registre des comptes de la Confrérie des prêtres, déjà cité (note 42), à la date du 11 juin 1706:

« Avons autorisé le sieur, Letellier (administrateur) à constituer en rente au denier 18, au nom et pour lad. Confrérie, 300 liv., provenues de l'amortissement de la rente de 16 liv. 13 s. 3 d. que faisait à lad. Confrérie M. Michel Lefebvre, avocat, substitut, par contrat du 11 nov. 1699, sur M. Jean Eudes, Sr d'Ouay, prêtre, au moyen et parce que led. sieur d'Ouay employa lad. somme de 300 liv. pour amortir pareille somme à Sapience d'Ouay, sa sœur, et que lad. Confrérie sera subrogée à l'hypothèque et privilège de lad. me Eudes sans novation. »

Il y avait donc certainement deux fils de Charles d'Houay portant le nom de Jean, un prêtre et un médecin. Le prêtre a pu, sans inconvénient, être omis dans la généalogie, où il ne s'agit que de constater une filiation. Il est aussi peu important de savoir si le Jean des S v et vii est le même que le Jean du S xxx; mais il est bon de constater cette similitude de prénom dans deux frères.

(\*\*) Pour éclaircir certains doutes et connaître positivement la postérité du chirurgien Isaac Eudes, j'ai dû me livrer à de nombreuses recherches et compulsé entr'autres les registres de la paroisse de Ri... Quelque intéressant qu'ait été ce travail pour un habitant de l'arrondissement d'Argentan, je ne saurais me dissimuler combien les détails en sont ennuyeux pour les étrangers. Une circonstance bizarre me force cependant à donner quelques preuves succinctes de la généalogie que j'établis. Deux des filles d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin portèrent le prénom de Marie, et deux de leurs gendres avaient nom Corbin.

Isaac Eudes et Marthe Corbin eurent sept enfants - trois garçons, et quatre filles, Marie, Magdeleine, Jacqueline et Marie.

Le Marie, celle que Mézeray appelle, dans son testament, ma soeur aînée, épousa Pierre Herson, bourgeois de Falaise (acte de baptême d'Isaac Herson, 3 mai 1638). Trois enfants de ce mariage furent baptisés à Ri.: Marie, qui fut religieuse (5 mars 1629); Jean (9 octobre) et, Isaac (3 mai 1638). Les actes portent Herson et

- 6 0 -

XIII. Je donne et lègue la somme de 120 livres pour aider à construire un monument au R. P. Eudes, mon frère, quoiqu'en effet sa vertu et sa réputation lui en ont dressé un plus beau que ne sauraient dresser les mains de tous les hommes.

XIV. Je veux que mon exécuteur distribue cent écus à cent pauvres sur ma fosse le jour de mon enterrement, un écu à chaque pauvre.

XV. Je donne et lègue à Jeanne Guichenot, ma très-fidèle servante, qui m'a servi jusqu'à ce jour d'hui pendant l'espace de 36 ans, la somme de 400 livres de rente viagère par an, jusqu'à quinze jours après son décès; ladite rente payable par quartier, et par avance chaque quartier, et par préférence sur tous autres legs: plus, je lui donne et lègue 200 livres d'argent comptant, et je reconnais que je lui dois 100 livres d'argent qu'elle a avancé pour moi il y a longtemps; plus, je reconnais que le lit où elle couche, ayant des rideaux bleus un matelas et un lit de plume, est à elle en propre, et avec cela, d'autres meubles pour environ 90 livres: plus, je lui donne un muid de vin, s'il s'en trouve dans ma cave, soit à Paris, soit à Chaillot: puis, je lui donne mes habits, toute ma vaisselle et batterie d'étain et de cuivre, et

tout mon linge, hormis mes deux services, l'un damassé, l'autre de petite

non pas Horson. Le P. de Montigny appelle aussi la nièce du P. Eudes, Herson. La mère est expressément nommée Marie Eudes dans les trois actes.

2e Magdeleine, épousa Azor Corbin. Elle en eut un fils, qui fut procureur, et deux filles, Anne et Nicole - nne Corbin, fille d'Azor et de Magdalaine Eudes, a été baptisée le 28 avril 1632, etc. Le traize jour de febvrier 1634 a été baptisée Nicole, fille d'Azor Corbin et de Magdeleine Eudes, etc. (Registres de la paroisse de Ri.) Ailleurs on lit : Le dimanche 30e jour de mai 1641, fut bapisié Azor, etc.; la marraine, MAGDELAINE EUDES, FEMME D'AZOR CORBIN.

3e Jacqueline Eudes est mentionnée plusieurs fois, entr'autres comme marraine de Jean Herson (9, octobre 1633). Le P. de Montigny dit dans une note que le P. Eudes eut quatre soeurs, qui toutes se marièrent. Je n'ai point trouvé de trace du mariage de Jacqueline.

4e Marie, 2e du nom, baptisée à Ri le 10 août 1622, et qu'on ne peut confondre avec Marie Herson, qui était mère en 1629, épousa Jacques Corbin, 2e du nom, dit des Caves. Ce n'était pas le frère d'Azor, mais vraisemblablement le fils de Jean Corbin et de Magdeleine Gaillard, et le frère jumeau de Philippe Corbin. (Registre de Ri, actes du 9 décembre 1693). Son nom et le prénom de sa femme sont en toutes lettres plusieurs fois dans les registres de Ri. (Naissances de Magdeleine et de Bernard, leurs enfants, 3 août 1615, 6 novembre 1656).

Reste à expliquer comment Magdeleine et Marie eurent chacun un fils procureur, et comment le nom de Corbin, d'un si haut goût littéraire, semble s'être attaché, comme dans une comédie, à la toque et à la robe noire de l'intermédiaire des plaideurs. Si l'on cherchait bien dans la basoche normande, peut-être trouverait-on encore maître ou clerc de ce nom. Il y avait un Corbin procureur à Avranches en 1747. La généalogie que je donne est certes fort incomplète; mais je la crois exacte. Je prie ceux qui m'ont aidé dans mes recherches de vouloir bien recevoir ici l'expression de ma gratitude. Je remercie en particulier M. Chrétien, de Josué-du-Plain, savant modeste et consciencieux, qui le premier avait été frappé de l'homonymie des deux Marie et des deux Corbin, et qui a bien voulu mettre à ma disposition, pour éclairer mes doutes, ses notes, patiemment recueillies dans des contrats notariés de toutes les époques.

- 6 1 -

Venise, et je lui donne et lègue tous mes meubles meublants, hormis mes deux tapisseries, l'une de verdure et l'autre à fleurs en broderie sur du drap d'amarante: plus, je lui donne quatre cuillères et quatre fourchettes, des médiocres, et une tasse d'argent; je ne donne pas mon petit cabinet d'ébène, ni la table noire, ni le cabinet que j'ai acheté de M. Le Febvre, mais bien mes deux armoires, et je lui donne

seulement six grandes chaises et deux petites à son choix, et quatre placets, non pas pourtant mon fauteuil ni ses oreilles. J'entends qu'elle puisse demeurer dans mon logis de Chaillot, si je ne le vends pas, jusqu'à tant qu'il soit vendu. Comme je sais qu'elle aimera ma mémoire et qu'elle ne sera pas ingrate, je la prie quand elle mourra, s'il lui reste quelque chose, de considérer mes deux neveux, fils de mon frère, plus que tous autres, puisqu'elle n'a point d'héritiers ni de parents (\*).

XV1. Je donne et lègue à Marguerite Durand la somme de 300 livres pour la bonne affection et assistance qu'elle m'a témoignées dans mes maladies.

XVII. Je donne et lègue à Anne Macret, si elle est encore en vie, la somme de 100 livres.

XVIII. Je donne et lègue pareille somme à la dame Macé, et lui remets et quitte ce qu'elle me doit.

XIX. Je donne et lègue à ma filleule, fille du sieur Levéque, tapissier, rue de Grenelle, la somme de 100 livres, et je remets et quitte au sieur Levéque la somme de cent livres qu'il me doit par obligation.

XX. Je donne et lègue à François Le Faucheur, mon filleul, la somme de 300 livres, - et je lui en donnerais davantage de beaucoup, s'il eût suivi mes intentions; quelque chemin qu'il prenne, je l'exhorte à être homme de bien et craignant Dieu : c'est la seule félicité.

XXI. Je donne et lègue à Simonne Le Faucheur, sa sœur, la somme de 300 livres qui me sont dues par le jeune Le Faucheur, son oncle. qui est décédé; et de plus, je lui donne et lègue mon service de petite Venise.

XXII. Je donne et lègue à sa mère, femme du sieur Le Faucheur, ma chère commère, une tasse de vermeil doré, de la valeur de 40 livres (\*\*).

XXIII. Je supplie M. Fossecave d'accepter quarante louis d'or, pour témoignage d'amitié, le priant d'aider et assister M. Le Faucheur de ses conseils, à faire vider l'affaire de Morin et celle de la succession de Joguet(\*\*\*)

(\*) Quel joli tableau de genre on eût fait, alors que ces sortes d'anecdotes en peinture étaient à la mode, de Mézeray dans son cabinet! Quel précieux inventaire que le fauteuil à oreilles du gouteux, sa table noire, son cabinet d'ébène et sa tasse d'argent, pour la mise en scène de l'histoire des montres et de la bouteille, par exemple! Je vois d'ici un coquin de neveu de Normandie, ou la fidèle Jeanne Guichenot elle-même, soulevant un coin de la tapisserie en drap d'amarante avec ses fleurs en broderie, et demeurant ébahie à la vue des opera du bonhomme, comme on disait alors.

(\*\*) L'exiguité de ces trois derniers legs, et surtout la sévérité excessive et la sécheresse du conseil donné dans le Sxx à ce François, qui avait mal tourné, donnent le plus victorieux démenti aux calomnies prétendues explicatives de l'amitié de Mézeray pour son compère Le Faucheur.

(\*\*\*) Malgré la ressemblance des noms, Fossecave n'est point Des Caves. Peut-être est-ce Corbin, procureur, fils de Magdeleine, qui avait pris ce nom, comme semblerait nous autoriser à le croire le Sx. En tout cas, Jacques Corbin Des Caves, époux de Marie Eudes, avait 63 ans à l'époque de la mort de Mézeray; et, s'il eut un fils procureur, il ne paraît pas s'être mêlé d'autre chose que de ses propres affaires. Le 8 xxx nous montre ce Fossecave comme un homme très-habile et très-expérimenté.

- 62 -

XXIV. Je donne et remets à Nicolas Bata moitié de ce qu'il me doit par obligation, billets ou autrement; et de plus, je donne 50 livres à son fils aîné.

XXV. Je donne et lègue à chacun des domestiques qui seront à mon service au jour de mon décès, pourvu qu'il y ait deux mois au moins qu'ils y soient, à chacun 60 livres, outre les gages qui se trouveront leur être dus.

XXVI. Je donne à Antoinette Greffin tout ce qu'elle peut me devoir.

XXVII. Je donne et lègue 100 francs à Barbe Le Roi.

XXVIII. Je supplie M. Guibert d'avoir agréable deux flambeaux d'argent, des miens, à son choix: et, s'il en a besoin, je lui quitte et remets vingt louis d'or des quarante qu'il me doit.

XXIX. Je supplie M. Belot d'agréer pour marque d'amitié et d'estime deux petits flambeaux d'argent, une histoire en huit volumes et vingt louis d'or pour célébrer ma mémoire avec joie et consolation s'il est

encore en vie.

XXX. Je donne et lègue à mon neveu Jean Eudes, médecin, mes livres de médecine; et de plus, je lui donne la dette qui m'est due par le sieur Boisson, lui conseillant de la poursuivre par les avis et ministère de M. Moisson, avocat, auquel il donnera la sixième partie de ce qu'il en pourra tirer; je lui conseille aussi de donner un présent honnête au sieur Fossecave, s'il veut lui aider, comme il le peut bien, et je l'en supplie.

XXXI. Je déclare et veux que dans le legs universel que je fais à Faucheur, mon cher compère, soit compris ma vaisselle d'argent, et mes bagues, pierreries, et mes armes, et mon argent monnoyé. Telle est ma dernière volonté, à laquelle je me réserve de retrancher et ajouter si je le trouve à propos, ce 4 septembre 1681. Ainsi signé - François Eudes de Mézeray.

Et à côté de ladite signature est écrit : Gloire soit à Dieu et paix aux hommes de bien; comme aussi à la dernière page, recto, est écrit : Si quelqu'un de mes parents, par chagrin ou autrement, veut plaider pour ma succession, faire faire un inventaire, mettre le scellé, ou autre chose de procédure, je révoque et annule le legs que je lui fais par ce testament, et le donne à l'Hôtel-Dieu de Paris; car je ne prétends point avoir travaillé pour des procureurs et des sergens, ni qu'ils mettent le nez chez moi en aucune manière. Signé : François Eudes de Mézeray; et enfin au bas de chaque page du testament, signé aussi François Eudes de Mézeray.

Et au dos d'icelui est écrit . Aujourd'hui est comparu par-devant les conseillers-notaires du Roi, notre sire, au Châtelet de Paris, soussignés, M François Eudes de Mézeray, conseiller du Roi, historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'Académie française, demeurant rue de Montorgueil, paroisse Saint-Eustache, lequel a dit et déclaré, reconnu et confessé avoir écrit, puis signé de sa main et seing dont il a accoutumé user et se servir en ses affaires, le contenu en la feuille de papier ci-dessus, qu'il veut et entend être exécuté de point en point, selon la forme et teneur, dont il a requis acte. Cela fut fait et passé à Paris es études desdits notaires soussignés, l'an 1681, le quatrième

- 63 -

jour de septembre, après midi, et a signé François Eudes de Mézeray: Boudin et Roussel; et au bas est écrit : Paraphé le onze juillet 1683, signé Girardin; et au bas dudit testament est écrit -. Première, avec paraphe; à la seconde, deux, avec paraphe; à la page troisième, trois et dernière, avec paraphe; l'original duquel testament, avec enveloppe dicelui, sur laquelle est écrit - Ceci est mon testament, qui sera ouvert par M. Le Faucheur après mon décès, mis chez M. Roussel, notaire. Signé Mézeray; paraphé l'onze juillet 1683. Signé Girardin, et où sont empreintes de cire d'Espagne, et sont demeurés en la possession de M. Gilles Roussel, l'un des notaires soussignés, suivant le procès-verbal de M. le lieutenant civil Girardin, eu date du onze juillet 1683, expédition duquel testament est annexée à la minute dudit testament, Signé Boudin et Roussel.

(48) Il est probable que ce fameux livre d'Anecdotes, que l'on n'avait pu retrouver dès le temps de Larroque, contenait le manuscrit désigné par M. Scipion Combet sous ce titre Pensées d'un solitaire sur la cause et la fin des choses.

Voici quels sont les ouvrages de Mézeray:

1e- Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant. Œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités, et d'un abrégé de la vie de chaque règne dont il ne s'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins, etc., par F. E. de Mézeray. Paris, Mathieu Guillemot; in-folio, 1643-1646-1651, - très belle et très-rare édition. - 2e Edition corrigée par l'auteur, 1685 ; in-folio; - moins rare. - Réimpression, Paris, 1830, sans gravures; - défectueuse. (Voyez Brunet, Manuel de librairie, et M. Scipion Combet, Notice sur Mézeray. )

2e- Histoire des Turcs depuis 1612 jusqu'à 1649, in-folio. C'est l'ouvrage dont parle Larroque.

D'abord la révision d'une traduction française, de Vigenère, d'une version latine faite par Conrad Clauser, de Zurich, sur l'histoire des Turcs écrite en grec par Chalchondyle. - Ouvrage peu estimé

3e- Les Vanités de la Cour, 1610; in-4o. C'est la traduction du Polycraticus de Salysbery dont il est parlé note 18.

4e- Abrégé chronologique ou Extrait de l'Histoire de France, par le sieur de Mézeray, historiographe de France, divisée en trois tomes; in-4o. Paris, Jolly et Bilaine, 1668. Seize éditions. 6, 8, 10, 13, 14 vol. in-12o. Contrefaçons en Hollande, Àmsterdam, 1673, 1674, 1682; 6 vol. in-12o, édition très-recherchée. Traductions . en flamand, Amsterdam, 1682; en anglais, par J. Buteel, Londres, 1683. (Voir, pour plus de détails, l'excellente note de M. Scipion Combet, Notice sur Mézeray, p. 25, note 1.)

5e- Histoire de France avant Clovis. L'origine des Français et leur établissement dans les Gaules. C'est l'Avant Clovis mis en tête de la seconde édition de la grande histoire et inséré, moins le 4e livre, à la tête de l'abrégé chronologique.

M. Scipion Combet cite une Histoire de la Maltôte, regrettée par Châteaubriant, dont l'original manque, et dont on trouve des copies dans quelques bibliothèques.

Il cite aussi un Dictionnaire de France, recueil posthume imprimé à Amsterdam en 1732, in-12, et intitulé par l'éditeur, Denis-François Camusat, Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France et plusieurs autres objets curieux. Ce doit encore être un fragment des Anecdotes.

On a attribué aussi à Mézeray, comme nous l'avons vu, l'Histoire de la Mère et du Fils, l'Histoire de Henri-le-Grand, de Péréfixe, et les pamphlets Sandricourt.

- 6 5 -

Médailon des trois frères Eudes, par M. de Montzey

La ville d'Argentan va réaliser le vœu exprimé par Mézeray dans le xiii de son testament. Seulement, au lieu du P. Eudes seul, les trois frères auront leur monument, grâce à la générosité du Gouvernement, au concours de l'administration municipale, au dévouement des souscripteurs et au zèle infatigable de quelques-uns de nos compatriotes, entre lesquels il faut nommer M. Le Harivel du Rocher, le jeune et habile sculpteur qui s'est gratuitement chargé de la main-d'œuvre; M. le marquis de Chennevières-Pointel, inspecteur des musées de province, qui le premier en a fécondé l'idée, et M. le comte de Vignerol, héritier des anciens protecteurs des trois fils du chirurgien. A ce dernier

- 6 6 -

revient en particulier l'honneur d'avoir donné une préface à l'œuvre principale.

En 1841, M. Gustave Grancher vendit une maison, située au village d'Houay, que la tradition affirme être la maison du chirurgien Isaac Eudes. En aliénant cette propriété, le vendeur se retint le droit de faire apposer au lieu le plus apparent une plaque commémorative de la naissance de Mézeray. Le 11 septembre 1853, voici de quelle manière intelligente et grandiose M. le comte de Vignerol interprétait le vœu de M. Grancher.

Le Comice agricole de Putanges avait transporté au château de Ri son concours annuel et la distribution de ses récompenses. Le Comice était au complet, et le concours magnifique. A neuf heures,

une messe en musique était célébrée. Dans un sermon habilement adapté à la circonstance, M. l'abbé Pipaut, doyen de Conti, diocèse d'Amiens, rappelait la solennité du jour (la Nativité de la Ste Vierge) et la mémoire vénérée de l'enfant de la commune de Ri, si dévot envers Marie, le P. Eudes. A deux heures, après des vêpres solennelles, une toile qui couvrait le pignon de la maison d'école découvrait en tombant les trois médaillons, en terre cuite, des frères Eudes, entourés d'un encadrement élégant. Autour des médaillons on lit : Jean Eudes, fondateur des Eudistes, né à Ri en 1601, et en relief sur la terre cuite - Predicat; - Francois Eudes de Mézeray, historiographe de France. né à Ri en 1610, et en relief : Scribit; - Charles Eudes d'Houay, né à Rien 16.., et en relief: Et ego defendam. Ces médaillons, très-remarquables, sont l'oeuvre de M. de Montzey, allié à la descendance directe de Charles d'Houay (1).

M. le sous-préfet d'Argentan honorait la fête de sa présence. Le supérieur général des Eudistes, retenu chez lui par une retraite ecclésiastique, avait délégué deux directeurs de son séminaire de Redon, MM. Coyer et Coubard. La famille de Mézeray était représentée par MM. de Montzey, auteur du médaillon, officier d'infanterie en retraite, et Louis Lautour, notaire honoraire, membre du conseil général de l'Orne, juge-suppléant près le tribunal de première instance d'Argentan et ancien maire de cette ville. L'Institut

(1) Ces trois médaillons ont été réunis par l'auteur en un seul, qui a obtenu une médaille d'argent à l'exposition d'Avranches le 22 juillet 1854. Ce médaillon a été généreusement mis en vente par M. de Montzey au profit du monument. On peut s'en procurer des exemplaires à la mairie d'Argentan, au prix de 3 fr. C'est d'après ce médaillon qu'a été fait le beau dessin que nous donnons à la page 65 et qui est dû au remarquable talent de M. Adrien Lavieille.

- 67 -

des provinces, qui devait plus tard prendre l'œuvre principale sous son patronage (1), était représenté par M. le comte de Vigneral, ordonnateur de la fête, et par M. Léon de La Sicotière, d'Alençon, dont le nom et la science de bénédictin se trouvent liés à tous nos souvenirs normands. L'Association normande, qui regrettait l'absence de son savant directeur, était représentée par MM. de Roissy, inspecteur du canton de Dozulé; Briant, inspecteur du canton de Vimoutiers, et Foucault, de Vire. Plusieurs ecclésiastiques, les membres du Comice, les autorités de la commune, une foule de personnes notables d'Argentan, des dames élégantes occupaient l'estrade réservée en face des médaillons; le long de l'église et du cimetière, dans les chemins et dans les champs, quatre mille curieux en habits de fête étaient groupés de la façon la plus pittoresque.

Après avoir donné, comme président du Comice agricole, quelques-uns de ces excellents conseils dont il prodigue l'enseignement et l'exemple, M. le comte de Vigneral ajoutait .

Quelque soit l'intérêt que l'on porte à l'agriculture, une solennité agricole n'aurait point attiré une si nombreuse assemblée.

C'est un sentiment de respect et d'admiration, auquel nous nous associons tous, qui vous a conduits vers le village qui a vu naître les Eudes.

Vous confirmez par votre présence l'hommage que nous voulions rendre aux fils d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin.

Honneur, Messieurs, à ces hommes, grands par leurs œuvres et par leurs paroles!

Honneur aussi à nos concitoyens qui se pressent autour de nous pour glorifier le talent de l'historien indépendant, la piété intelligente et la charité immense du prêtre, la vertu tout antique du citoyen qui prononça ces paroles si pleines de grandeur dans leur simplicité :

« Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité: l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir! »

Qui ne se sent ému, troublé, humilié peut-être, en répétant ces paroles: la vérité, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir!

Ces paroles, pour ne pas nous écarter du sujet qui nous occupe, devraient être écrites sur les portiques de nos édifices et de nos maisons.

Ces paroles devraient être apprises aux enfants encore suspendus au sein maternel.

La vérité, la charité ne sont-elles pas bannies de la terre par les égarements des hommes ?

N'est-ce pas parce que ceux qui connaissaient la vérité n'osaient point la proclamer et encore moins la défendre, que l'histoire des peuples aura des pages si pleines de larmes?

(1) Dans la séance générale du Congrès des délégués des Sociétés savantes, tenue à Paris le jeudi 23 mars 1854, sur une communication faite au Congrès par M. Gustave Le Vasseur.

- 68 -

L'abandon de la vérité a attiré de sévères expiations. Méditons les paroles de Charles. La société sera calme, sera grande, sera libre, quand nous interrogerons notre conscience, qui ne nous ment jamais.

Que notre vertu grandisse pour obéir à sa voix: car la vérité est quelquefois méconnue, persécutée; mais elle ne peut périr. La vérité! c'est un rayon de la divinité qui nous conduira, à travers les écueils, au port du salut, comme autrefois l'étoile mystérieuse qui apparut dans l'Orient conduisit les rois mages à travers les palais et les villes de Juda jusqu'à l'étable de Bethléem.

Un allié des Eudes a bien voulu m'offrir de compléter la simple inscription que j'avais annoncée, par des médaillons représentant leurs ancêtres.

Que M. de Montzey me permette de lui offrir mes remerciements et nos félicitations. Savie comme ses œuvres sont une preuve que, dans sa famille comme chez les descendants des Eudes, l'honneur et le talent sont héréditaires.

Jeunes gens qui représentez ici les descendants des Eudes, en considérant ces médaillons, vous voyez des hommes qui ont conquis notre respectueuse admiration à des titres divers. Imitiez-les, imitez-les.

Si les brillantes facultés de l'intelligence ne peuvent être également réparties entre nous, si nous ne pouvons tous atteindre aux honneurs qu'elle procure, nous pouvons tous être vertueux.

La vertu est plus grande que le génie qui élève l'homme si haut. - Le génie s'égare quelquefois ! Victime de la soif des grandeurs, on l'a vu porter à ses lèvres la coupe du crime, et la gloire chèrement payée par les tortures du remords, ce vautour des Prométhées de l'ambition; tandis que la plus humble vertu rayonne d'immortalité.

L'histoire nous a conservé quelques paroles inspirées, si je puis le dire, par l'enthousiasme du malheur. François 11, n'est-il pas aussi connu par cette pensée, si digne d'un roi de France: Tout est perdu, fors l'honneur! que par les lauriers de Marignan.

Philippe-de-Valois fait oublier les désastres de Crécy lorsqu'il s'écrie, en frappant du tronçon de son épée, encore fumante d'un sang anglais, la porte du château de la Broye : Ouvre, ouvre, c'est la fortune de la France 1

Ces paroles ont un parfum d'héroïsme et de chevalerie qui nous séduit et nous enivre ; mais elles ne sont pas moins belles ces paroles inspirées par la vertu calme, inflexible : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir! »

Après le compte-rendu annuel des travaux du Comice, lu par M. Lesage, secrétaire, M. Gustave Le Vasseur s'exprimait ainsi

MESSIEURS,

Il y a deux cent cinquante ans, du village de Ri, de la place même peut-être où nous sommes, après une prière matinale à cette église d'où nous sortons, partit, le bâton de pèlerin à la main, un pauvre chirurgien, nommé Isaac Eudes, accompagné de sa femme, Marthe Corbin.

Mariés depuis plusieurs années sans avoir d'enfants, les pèlerins avaient fait un vœu à Notre-Dame-de-Recouvrance, et tous deux s'en allaient vers le bourg des Tourailles remercier la mère des miséricordes de leur avoir obtenu la grâce qu'ils demandaient.

Suivant l'éternelle promesse qu'il a faite à ceux qui l'implorèrent avec confiance, Dieu exauça la prière du chirurgien de Ri, et suivant sa paternelle coutume envers les humbles qui le prient dans la simplicité et dans la foi de leur cœur, Dieu exauça leur prière au centuple.

Non seulement les entrailles de Marthe Corbin devinrent fécondes, non-seulement ses flancs bénis portèrent une nombreuse famille dont, après plus de deux siècles, la postérité n'est pas éteinte; mais les trois fils d'Isaac Eudes rendirent illustre le nom obscur de leur père, et devant cette postérité vivante dont je parlais tout à l'heure, devant cette postérité honorée et illuminée d'un rayon de la gloire de ses aïeux, en attendant un monument plus complet et plus digne de leur gloire, nous inaugurons aujourd'hui sur leur berceau les images des trois fils d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin.

Une voix qui vous est plus connue que la mienne, une voix qui vous est chère à tant de titres, vous a rappelé les nobles paroles de celui des trois frères Eudes qui resta bourgeois.

Un disciple de l'Enfant de bénédiction, comme l'appelle le P. de Montigny, ou plutôt, à vrai dire, un des fils de Jean Eudes, - car le prêtre a laissé aussi une postérité vivante et sacrée, et les enfants de Jésus-et-de-Marie sont ses enfants spirituels, - vous entretiendra des vertus de son père et de son fondateur.

À moi, Messieurs, à moi, le plus jeune et le plus inexpérimenté, est échue la tâche la plus difficile, celle de vous parler du second fils d'Isaac Eudes, de François de Mézeray, qui fut académicien et historiographe du Roi.

En effet, docile dès le jeune âge aux pieuses instructions de sa mère et s'associant à sa reconnaissance envers le Dieu qui lui avait donné la vie, Jean ne connut point les orages de la jeunesse, les tentations de l'ambition, les tracas, les soucis, les envies et les déboires de la cour et de la ville. Jean avait choisi la meilleure part; sa vie fut un long jour d'édification et de paix, et le soir de ce beau jour, il s'endormit comme il avait vécu, - il s'endormit dans le Seigneur.

Fidèle aux saines traditions de la famille, sentinelle vigilante au foyer domestique, gardien sévère de l'honneur et du champ héréditaires, Charles fut chirurgien après son père. Il s'en alla faisant petit à petit son chemin dans ce monde et préparant son salut dans l'autre, contractant les plus honorables alliances et s'élevant aux premiers rangs de la hiérarchie sociale par la considération que lui attirait son mérite incontesté; si bien qu'au jour où l'occasion lui en fut donnée, il s'illustra par une phrase digne de ses aînés, et qu'il transmit à une postérité nombreuse et honorée les traditions de sa rude et mâle vertu.

Plus ambitieux dès l'enfance, tourmenté de cette soif d'applaudissements qui ne s'éteint, hélas! que loin du foyer paternel, François n'eut souci ni des pleurs de sa mère ni des exemples de son frère-aîné. Il se mit de bonne heure à la recherche ardue de ce problème si difficile, dont la solution n'a jamais épouvanté et n'épouvantera jamais le vrai mérite, gagner sa vie et se faire un nom. Aussi, à force de privations, de génie et d'esprit, était-il proclamé à trente ans le premier historien de France, et, académicien avant quarante ans, était-il choyé, honoré, pensionné, craint et écouté comme un oracle par les meilleurs et les plus beaux esprits.

Mais tour à tour commissaire des guerres, frondeur et satirique aux moments de la faim, soumis à la pernicieuse influence d'un précepteur sans morale et sans croyance, succombant un jour aux excès d'un

-70-  
travail opiniâtre et forcé, obligé de hanter en observateur une société un peu mêlée, François de Mézeray eut le sort de tous ceux dont la vie est exposée aux regards du public, et la vérité qu'il écrivait ne le défendit pas des coups de la calomnie.

N'attendez pas, Messieurs, que je réfute ou que je discute ici les anecdotes plus ou moins apocryphes avec lesquelles on s'est égayé sur Mézeray vivant. Quelque séduisante qu'elle soit par sa

chronique piquante et ses libres allures, la médisance d'outre-tombe est la plus lâche et la plus menteuse des médisances, Paix et respect éternel aux morts!

Laissons Mézeray vivant, et souvenons-nous des mémorables paroles qu'il prononça à son lit de mort : « Mes amis, » disait-il au milieu des tortures de l'agonie, « mes amis, si jamais, en paroles ou en actions, je vous ai scandalisés, oubliez Mézeray vivant. Je meurs en honnête homme et en bon chrétien. Au nom du Sacrement que je vais recevoir, croyez Mézeray mourant. »

N'est-il pas permis de dire, après de telles paroles, que François de Mézeray, comme ses deux frères, après avoir fait glorieusement son chemin dans ce monde, accomplit son salut dans l'autre ? N'est-il pas permis de faire fi des calomnies et de déclarer purs et sans tache la gloire et l'honneur des trois fils d'Isaac Eudes et de Marthe Corhin ?

Et savez-vous, Messieurs, pourquoi cette gloire s'est ainsi couservée et brille de cet éclat pur et solide? - C'est que sous la soutane du prêtre, sous l'habit de l'historien et du bourgeois, battait un coeur de paysan, et de paysan normand.

Il avait le cœur droit et humble du paysan, ce prêtre qui, au milieu du fracas des villes, devant la cour et les plus illustres, prêchait avec simplicité et onction, et persuadait par la candeur de son exemple.

Il avait la fierté un peu raide du paysan, ce magistrat municipal qui prononça les mémorables paroles inscrites sur cette muraille.

Il avait la rudesse, la bonhomie et le bon sens du paysan, cet académicien qui méprisait le luxe des habits et laissait avec tant de soin, dans son testament, ses biens patrimoniaux à ses héritiers, suivant la coutume de Normandie; car, ajoutait-il, ce sont mes pères qui les ont acquis et conservés et avec quoi ils m'ont élevé, bien que ce soit peu de chose. Il en avait la finesse et la prévoyance, quand il déshéritait tout légataire récalcitrant : entendant, comme il disait, n'avoir point travaillé pour des procureurs et des sergents.

Tous trois avaient la raison et la foi du paysan.

Tous trois étaient de cette race normande de conquérants et de fondateurs, de cette race fière, dominante et solide, qui a tracé dans le monde un si brillant sillon de lumière éclatante et civilisatrice.

Jean Eudes en était de cette race normande, pieuse et croyante. Il était ardent et hardi, comme l'a dit de lui Huet, évêque d'Avranches, cette autre illustration de nos contrées fertiles en grands hommes. N'était-ce que sa grande dévotion à la mère de Dieu, qui donc a chanté et honoré la Vierge plus que la Normandie, cette terre sacrée des palinods ? Ne se souvient-on pas que, dès longtemps, la fête de l'Immaculée-Conception s'appelait la Fête aux Normands ? Et l'autre jour encore, quand, au milieu des solennités et des fêtes, on couronnait à Paris Notre-Dame-des-Victoires, n'était-ce pas encore un Normand, un compatriote de Jean Eudes, un héritier de ses vertus et de son zèle apostolique, qui se tenait aux pieds de la statue glorifiée et présentait l'éblouissant diadème aux populations émerveillées ? (1)

(1) M. l'abbé Dufriche Desgenettes, ancien vicaire d'Argentan, curé de N.-D.-des-Victoires.

- 71 -

Charles d'Houay en était de cette race normande bourgeoise, un peu haute à la main, comme disait Du Moulin, notre historien à nous, solennelle dans ses paroles, mesurée dans ses actes; de cette race souvent enrichie, toujours honorable, qui a produit tant de si grands coeurs et tant d'utiles courages!

François de Mézeray en était surtout de cette race normande littéraire et artistique dont les représentants suprêmes s'appellent Malherbe, Corneille et Poussin, - rudes et mâles figures, qui considéraient le sourire comme une grimace et le mensonge comme une trahison, - champions intrépides de la vérité et de la stricte grammaire, - impitoyables railleurs des fantaisies désordonnées et des

utopies impossibles, - statues vivantes, toujours debout sur leur piédestal de granit et taillant leurs héros à leur image, - génies contenus qui n'oublièrent jamais la science de la vie pratique et qui se retournaient à chaque pas qu'ils faisaient en avant, pour contempler avec amour et respect le clocher de leur village et le champ de leurs aïeux, - esprits sains et droits, qui du haut de leur gloire abaissaient sans dédain l'oeil du maître sur le foyer domestique, et se plaisaient comme des enfants, pieux à conserver les traditions de la famille.

Nous aussi, Messieurs, nous en sommes de cette race robuste et saine; nous aussi nous conservons cet amour de la patrie, cet orgueil de l'honneur paternel et ce soin des champs héréditaires; et si quelque étranger passait aujourd'hui sur cette place, ne nous reconnaîtrait-il pas à ces nobles signes ? C'est à côté de l'église où Jean Eudes pria tout enfant, c'est sous l'ormeau traditionnel que Mézeray planta, dit-on, le jour de la naissance de Louis XIV, c'est au milieu de leurs champs héréditaires, dont plusieurs n'ont point encore été vendus, c'est devant les tombeaux d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin que nous glorifions leurs enfants; c'est sur la maison où l'on doit élever nos fils dans l'amour de Dieu, de la vérité et de la justice, que nous plaçons leur monument, leur monument pétri par les mains pieuses et habiles d'un de leurs descendants.

Oui, Messieurs, nous sommes Normands, et nous fêtons aujourd'hui une fête de famille. Puisse-t-elle cette fête contribuer à réchauffer en nous cet amour de la patrie et des saines traditions, que nous n'avons jamais oubliées; et puissent nos enfants, en passant tous les jours devant les fronts vénérés de nos ancêtres, répéter, avec l'envie de bien faire dans la tête et la conviction dans le cœur : NORMANDIE OBLIGE.

A M. Le Vavasseur succédait M. l'abbé Coubard:

Vous deviez garder la parole, Messieurs, et achever le beau tableau que vous venez de mettre sous nos yeux. Après avoir si dignement parlé du célèbre historien, et du médecin ami de son pays et de l'humanité, il fallait dire votre dernier mot sur le prédicateur évangélique. Vous avez voulu nous laisser cette tâche: nous l'acceptons, parce que elle est chère à notre cœur et que nous savons en présence de quels auditeurs nous avons à l'accomplir. Mais qu'il nous soit permis avant tout d'acquitter la dette sacrée de la reconnaissance.

Vous avez, M. le Comte, porté la joie et le bonheur au sein de cette petite société qui se glorifie d'avoir Jean Eudes pour fondateur et pour père; à vous donc d'abord l'hommage de notre vive et sincère gratitude! Oui, hommage à vous, hommage au noble compatriote des trois fils de Ri; à l'homme d'intelligence et de cœur qui a conçu et exécuté magnifiquement une pensée qui honore à la fois son pays et la Religion! - Hommage ensuite au digne allié des illustres frères, dont

- 7 2 -

le beau talent, inspiré encore par son cœur, a su reproduire les traits énergiques de ces trois grandes figures! - Hommage à vous aussi, Messieurs, qui, par votre présence et votre unanime concours, ajoutez tant d'éclat à cette belle solennité! - Hommage à vous tous, bons habitans de Ri et de toute la contrée, qui, au premier appel d'une voix bien connue, êtes venus en foule prendre part à notre fête de famille!

- 7 3 -

Certes nous le concevons bien, c'est à bon droit que vous montrez tant d'empressement pour fêter trois compatriotes, dont un seul suffirait pour illustrer son pays. Elles résonnent encore dans vos cœurs les éloquentes et chaleureuses paroles qui vous ont raconté les titres

Inauguration à Ri des trois Médaillons  
Croquis de la scène.

glorieux des deux plus jeunes, de Charles et de François; quelques mots sur ceux de Jean, l'ainé des trois, trouveront-ils moins d'écho dans cette intelligente assemblée ?

Prædicat.... Ce mot, si heureusement appliqué au fidèle ministre de Jésus-Christ, résume sa vie tout entière. Jean Eudes a été le prédicateur de la vérité évangélique. Il l'a prêchée par ses exemples et ses actions; il l'a prêchée par ses discours; il l'a prêchée et la prêche encore, par ses écrits, par les pieuses institutions qu'il a fondées et qui, encore aujourd'hui, après plus de deux siècles d'existence, s'efforcent de faire revivre en toute chose l'esprit apostolique de leur père vénéré.

À l'exemple du maître, le disciple fidèle a commencé par la prédication des oeuvres. Cœpit facere; Enfant, consacré à la mère de Dieu, Jean Eudes exhale dès ses tendres années le parfum de la plus suave piété. Comme le fils de Marie, il croissait en sagesse et en âge devant Dieu et devant les hommes. Ne le vit-on pas, à douze ans à peine, donner un exemple d'héroïque vertu ? Un de ses condisciples lui avait porté un violent soufflet sur le visage, le doux enfant lui présente humblement l'autre joue, pratiquant déjà à la lettre un des plus sublimes conseils de l'Évangile. La charité chrétienne fut sa vertu, comme elle le fut toujours des vrais disciples de celui qui a passé en faisant le bien, en aimant les hommes jusqu'à donner sa vie pour eux. Jean Eudes, marchant sur ses traces divines, aima, lui aussi, ses frères jusqu'à l'héroïsme de l'immolation de sa vie. Jeune lévite, et suivant encore à Paris le cours de ses études théologiques, il sollicite et obtient la grâce de venir s'exposer à la mort en soignant lui-même, avec une assiduité et une tendresse de mère, ses infortunés compatriotes livrés aux borreurs d'un fléau contagieux. Peu de temps après, quand la charité, dans l'onction sainte qui le fit prêtre, s'est répandue sur lui avec une effusion toute nouvelle, nous le retrouvons encore, cette fois dans la ville de Caen, au chevet des pestiférés, mais avec une circonstance qui a rendu son dévouement impérissable. Ses membres exténués de fatigue réclamaient le repos; et savez-vous, Messieurs, où il le prenait ce repos indispensable? - Dans un tonneau qu'il avait fait placer en dehors de la ville, au coin d'une prairie qu'on nomme encore le Pré-du-Saint; car le prêtre garde-malades, qui redoutait si peu la mort pour lui-même, craignait de la porter à ses frères en retournant la nuit auprès d'eux. Est-il besoin de nouveaux traits pour nous montrer comment le P. Eudes savait prêcher par ses actions, et comprendrons-nous comment, par cette admirable vie, il acquérait le droit de prêcher par ses discours? Cœpit facere, et docere.

Que j'aimerais, Messieurs, à suivre pas à pas avec vous le prédicateur de l'Évangile, parcourant les villes et les campagnes, annonçant partout la bonne nouvelle du salut, faisant partout retentir sa voix éloquente, irrésistible, à force d'être brûlante de zèle et de charité ? Quelle est en France la province qui ne l'ait entendue cette voix puissante et féconde ? La Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, l'Auvergne, la capitale, que sais-je ? la France presque entière, ont été le théâtre de son zèle et de ses admirables triomphes. - Mais le temps presse, et je suis forcé d'abandonner ce vaste champ ouvert à notre admiration.

Et maintenant, que dirai-je des nombreuses institutions fondées par l'homme de Dieu; de cette congrégation qui, par la miséricorde du Seigneur, semble renaître de ses cendres, et petit à petit réparer ses malheurs et ses ruines, de ces quinze séminaires où la jeunesse,

cléricale de la Bretagne et de la Normandie allait puiser, avec la science, les vertus qui font les dignes ministres de Jésus-Christ; de ces pieux asiles de la pénitence, où tant d'âmes flétries par le vice viennent se réhabiliter aux yeux de leur conscience et de Dieu ? - Que dirai-je enfin de tous ces pieux écrits qui respirent l'onction de la plus douce et de la plus solide piété, qui sont tout pleins de Jésus et de

Marie ?

- Parlerai-je de son invincible patience dans les tribulations, les calomnies, les persécutions de tout genre qui furent l'inévitable épreuve d'une vertu si haute et si consommée? - Mais je m'arrête: l'à-propos du mot que vous avez gravé sur cette image de votre saint compatriote est assez justifié. Oui, le P. Eudes fut le prédicateur de la vérité, au sublime sens de l'Evangile.

Permettez-moi seulement, avant de terminer, de vous faire entendre quelques paroles qui valent à elles seules le plus éloquent panégyrique, parce qu'elles sont tombées de la bouche la plus auguste de l'univers.

Deux ans à peine passés, j'avais l'honneur insigne d'être admis en audience particulière du Souverain Pontife : - « Vous appartenez à la congrégation des Eudistes, me dit avec une inexprimable bonté le Père commun des fidèles : je connais votre P. Eudes, je lis sa vie en ce moment; c'était un grand serviteur de Dieu, un digne fils de l'Eglise; en lui la science et la vertu se sont rencontrées. »

Après un pareil éloge en reste-il qui puisse le surpasser en gloire sur la terre ? Je n'en connais qu'un: celui qui émane du même vicaire de Jésus-Christ, alors que, du haut de la chaire de Pierre, il rend solennellement et authentiquement une sentence de canonisation. Cette sentence immortelle sera-t-elle un jour prononcée en faveur du principal héros de cette fête? Je suis heureux de vous le dire ici, Messieurs, et vous tous, chers compatriotes de notre P. Eudes, nous avons quelque raison de l'espérer. - Puissent ces espérances ne pas être trompées! Puissions-nous encore, et bientôt, nous trouver ici tous réunis pour des fêtes bien autrement solennelles et magnifiques! Mais, en attendant, élevons nos yeux et nos coeurs en haut, et aimons à voir dans la maison de Dieu le bon et fidèle serviteur, le saint prêtre de Jésus-Christ, le digne prédicateur de la vérité. - Oui, ô Père bien aimé nous en avons la ferme confiance, vous avez déjà été canonisé par celui que vous avez si passionnément aimé, par ce Seigneur Jésus qui fut le roi unique de votre cœur, et que vous n'avez cessé de prêcher pendant votre longue vie sur cette terre. Vous jouissez des douceurs de son ineffable présence et de celle de la vierge Marie, qui fut aussi votre vie, votre consolation, votre espérance aux jours de votre pèlerinage dans cette vallée de larmes. - Oh! nous vous en prions, n'oubliez point ceux qui ont contracté avec vous des liens et des rapports si particuliers et si profonds. Protégez cette respectable famille qui a tant fait en cette journée pour votre gloire! Protégez tous ces hommes honorables rassemblés ici pour votre fête; toute cette paroisse si heureuse et si fière de vous compter parmi ses enfants; tout le pays, enfin, accouru pour vous honorer! Protégez-nous tous, et que tous nous nous apercevions que nous avons au ciel un compatriote, un ami, un patron commun, un père.

Puis venait le tour des représentants de la famille. M. de Montzey

Messieurs,

Aux nobles paroles que vous venez d'entendre je n'aurais rien à ajouter, si je n'avais à vous remercier de tout ce qu'elles renferment

- 76 -

d'honorable pour moi, et à vous apporter le témoignage de la reconnaissance de ma famille et aussi de toutes celles qui partagent avec nous l'honneur d'appartenir aux trois hommes distingués dont, à plus de deux siècles de distance, vous voulez bien célébrer la mémoire. À cette cérémonie je devais apporter mon tribut. Quelque faible qu'il soit, il m'a valu un titre que je ne peux accepter: car je ne suis qu'un modeste et simple amateur des arts, qui aurait dû pour cette circonstance au moins, rencontrer une de ces heures d'élite dont vivent les artistes, une de ces heures fortunées où le pinceau et l'ébauchoir semblent dirigés par une main plus habile que la nôtre.

Je remercie, je remercie mille fois M. le comte de Vignerol d'avoir bien voulu donner à mon fils, qui représente ici la descendance directe d'Eudes du d'Houay, une grande et sublime leçon, quand il lui a

dit que, loin de toujours scruter l'avenir, il fallait se retourner quelquefois vers un honorable passé, pour y puiser de pieux, de solides et de vigoureux exemples. Elève du Prytanée impérial militaire, il se prépare à la carrière des armes, à la carrière de ses ancêtres, qui depuis plusieurs siècles ont eu la noble habitude de verser leur sang sur le champ de bataille. D'après les antécédents de notre famille, il pourrait s'imaginer, comme moi-même au temps où je tenais une épée, que le courage militaire est le seul que l'on doive distinguer: et dans notre métier, vous le savez, c'est une nécessité, une indispensable obligation beaucoup plus qu'une vertu.

Vous lui apprenez aujourd'hui, Messieurs, que vous mettez au même rang, si ce n'est au-dessus, ce courage civil, qui dompte la révolte et l'insoumission; ce courage civil, qui fait dire, au milieu du danger et de l'hésitation des faibles : « je défendrai la vérité jusqu'à la mort; » ce courage civil, enfin, qui dans nos temps calamiteux est aussi nécessaire au soldat que le courage militaire lui-même.

Pour moi, Messieurs, qui vous suis pour ainsi dire inconnu, quoiqu'uni de bien près à la famille des trois hommes dont vous voulez bien honorer la mémoire, je suis appelé dans ce beau pays par de graves intérêts. -Jamais je n'oublierai mes bien chers amis du Maine, dont M. le vicomte de la Bouillerie voudra bien être aujourd'hui le représentant.

Cependant veuillez me considérer désormais comme Normand, comme un de vos concitoyens les plus dévoués à la Religion, à l'ordre et à la prospérité de tous, comme un homme décidé à réunir à la devise du vrai chevalier, Jamais ne forlignne, celle de Charles du d'Houay. Mon fils, son descendant, n'y faillira pas, espérons-le, et saura jusqu'à la mort servir son Dieu et défendre sa patrie.

M. Lautour :

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Comice agricole, parmi les solennités qui plus particulièrement possèdent le privilège d'émouvoir les populations, il faut placer au premier rang les fêtes semblables à celle qui nous rassemble aujourd'hui. Chaque pays s'est empressé de rechercher le passé de ses grands hommes; et plus d'un village s'est vu, avec bonheur, appelé à payer dans sa modeste enceinte la dette de la patrie à la grandeur modeste et aux mérites oubliés.

Certes, Messieurs, c'est une heureuse pensée que celle qui fait apparaître au sein d'une fête de l'agriculture l'image des trois frères Eudes, des trois apôtres de la vérité; il suffit d'élever les yeux vers leurs mâles visages, de les comparer par la pensée avec leurs œuvres, avec leurs caractères, pour reconnaître dans chaque portrait l'homme

- 77 -

né, élevé dans les champs, portant gravée à grands traits la rude empreinte de sa robuste origine et de son éducation première. Et en effet, Messieurs, c'est de nos campagnes, c'est d'un humble toit encore aujourd'hui consacré à l'agriculture que sortirent ces trois hommes de cœur, pour aller prêcher, écrire, confesser la vérité et proclamer la justice, ce grand patrimoine auquel ils appelèrent tous les enfants des hommes. Et aujourd'hui que ce patrimoine est conquis, aujourd'hui que les campagnes sont affranchies et florissantes, qu'elles pèsent dans la balance de nos destinées comme le préservatif et le contre-poids de l'esprit révolutionnaire, c'est à elles surtout qu'il appartient de célébrer avec la mémoire des trois frères le sentiment religieux, le zèle ardent de l'homme de Dieu, la sincérité franche et toute gauloise de l'historien, le courage civil du magistrat municipal.

Honneur à vous, Messieurs, pour avoir accompli cette noble tâche! - Honneur à nous, pour y avoir été associés! Et voyez comme les familles des trois frères accourent avec ardeur à l'appel de votre honorable chef.

Du fond de la Bretagne sont venus ces dignes enfants du vénérable fondateur des prêtres Eudistes, appelés à prêcher à son exemple la parole de vérité. Vous avez sous les yeux l'oeuvre si remarquable due aux habiles mains d'un des descendants de Charles d'Houay. Nous, Messieurs, nous apportons, comme notre seul, mais glorieux titre, ce nom de Mézeray, qui fut l'héritage de mon père; ce nom que mon frère, absent avec tant de regret de cette solennité, a placé avec honneur aux premiers rangs de l'administration de la France africaine; ce nom que mon fils pourra revendiquer peut-être, et dont il lui sera permis, s'il en est digne, de s'honorer à son tour.

Recevez, Monsieur le Président, recevez, Messieurs, l'hommage de toute notre gratitude; recevez l'expression des sentiments de cette assemblée, dont nous croyons être le sympathique organe. A côté des noms, des actes, des paroles des trois frères, inscrivez, mais inscrivez en caractères impérissables le jour où vient de s'accomplir par vos mains cette honorable réparation; et consacrez ainsi cette leçon éternelle adressée aux hommes et aux populations : le culte du passé, le respect du présent, l'espérance dans l'avenir.

A quatre heures, un banquet de quatre-vingts couverts réunissait les membres du Comice et les invités dans le parc du château de Ri. Les héros de la fête n'étaient point oubliés dans les toasts du dessert. A neuf heures, un élégant feu d'artifice s'élevait dans les airs; et bien avant dans la nuit, sous l'ormeau de Mézeray, tout resplendissant de verres de couleurs, les paysans essayaient des quadrilles naïfs, près desquels le P. Eudes eût passé sans colère, qui certes eussent réjoui Mézeray, et après lesquels Charles d'Houay n'eût pas eu de fluxion de poitrine à soigner.

Les journaux du temps rendirent compte de cette solennité. L'illustration du 8 décembre 1853 donna le dessin que nous avons reproduit (p. 72 et 73) et qui est dû au crayon de M. Christian de Vignerai, fils aîné de M. le comte de Vignerai.

- 78 -

Quelques jours après, le Conseil municipal de la ville d'Argentan nommait dans son sein une commission composée de MM. Barbier, maire, président; Clouet, Lainé-Courville, Malfilatre, Féraut et Deplanche, auxquels il adjoignait MM. le Harivel du Rocher, le marquis de Chennevières, le comte de Vignerai, Ledien aîné et Gustave Le Vavasseur. La Commission devait s'occuper d'un monument à élever, sur une des places d'Argentan, à la mémoire des trois frères Eudes. Une somme de mille francs était votée pour les frais de publicité à donner à la souscription, déclarée, dès ce moment, ouverte à la mairie de la ville.

Le 23 mars 1854, l'Institut des provinces prenait l'oeuvre sous son patronage. La Société Française pour la conservation des Monuments promettait son concours et sa souscription. Le 12 août suivant, les justes applaudissements qui, lors de la distribution des prix du Collège, accueillaient les éloquents et habiles allusions faites au projet de la ville par M. Potet, professeur de quatrième, prouvaient avec quelle sympathie est accueilli le monument des trois frères Eudes.

Aujourd'hui le monument est en pleine voie d'exécution et M. Le Harivel du Rocher est en mesure de le faire figurer à l'exposition universelle de 1855.

Argentan, 1er 1855.

- 79 -

Monument Mézeray